

LE COLLÈGE, DE LA 6^E À LA 3^E

RESSOURCES
POUR LES ÉQUIPES
ÉDUCATIVES

www.onisep.fr/lyon

62 FILMS D'ANIMATION SUR LES MÉTIERS

UNE APPROCHE LUDIQUE ET ATTRACTIVE
DE LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

À VOIR SUR
ONISEP TV
ET SUR
YOUTUBE



À RETROUVER SUR
kitpedagogique.onisep.fr/metiersanimes
AVEC DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES
À EXPLOITER EN CLASSE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS



Office national d'information sur les enseignements et les professions

Établissement public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
12, mail Barthélemy Thimonnier, CS 10450 Lognes
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 80 35 00

Directeur de la publication : Michel Quéré
Directrice adjointe de la publication : Marie-Claude Gusto

Éditions Cross-Média
Cheffe de département : Sandrine Marcillaud-Authier
Cheffes de projet/Rédactrices en chef : Virginie Cousin-Douel et Marie-Pierre Martin
Coordination du projet : Sandrine Bourg et Paula Tsanaclis
Rédactrices : Christiane Arcade-Giraud, Sandrine Bourg, Sabine Égron, Isabelle François, Fabienne Lalanne, Véronique Mombruno ; Alexia Saveri et Sarah Lia (fiche pédagogique Folios)
Secrétaires de rédaction : Peggy Besson et Patrick Duris
Relectrices : Angelina Berger, Valérie Lebruman-Le Fol, Julie Lelong-Colombier, Dominique Vigée
Ingénieur/es documentaires : Daniel Duris, Patrick Duris et Catherine Tolla
Administratrice technique éditoriale : Saliha Hamzic

Département Ingénierie pour l'éducation à l'orientation (IEO)
Chef de département : Michel Muller

Ressources documentaires
Directeur de département : Gilles Foubert

Studio
Chef de service et directeur artistique : Bruno Delobelle

Conception maquette et mise en pages : Julie Clément

Iconographie : Christelle Michelet

Diffusion et commercialisation
Onisep VPC, 12 mail Barthélemy Thimonnier, CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Internet : onisep.fr/lalibrairie
Relations clients : service_clients@onisep.fr

Le kiosque
 Les études au collège

Équipes éducatives

Dépôt légal : mai 2018
Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep.

DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ONISEP
Auvergne-Rhône-Alpes site de Lyon
Tél. : 04 78 25 46 30
Courriel : drolyon@onisep.fr
Délégué régional : Yves Flammier
Rédactrice en chef : Élisabeth Gros
Coordination : Marie-Édith Defoort
Documentation : Katia Bald, Marie-Édith Defoort, Julie Escomel-François, Karine Tini
Mise en pages : Angéline Berger et Julie Colombier
ISBN : 978-2-37901-108-5
Dépôt légal : septembre 2018



Dans un contexte général d'évolution nationale et, singulièrement s'agissant de la politique éducative, le collège fait l'objet de toutes les attentions. Ses programmes et son organisation évoluent fortement depuis l'année dernière dans le but de renforcer l'acquisition de compétences et de connaissances fondamentales nécessaires à la formation du citoyen de demain, tout en personnalisant au mieux les modalités pédagogiques.

L'Onisep, dans sa mission de service public, met ici à votre disposition, les clés pour mieux aborder et accompagner ces changements.

Comme membre de l'équipe éducative, que vous soyez **enseignants-stagiaires, enseignants, néo psychologues de l'Éducation nationale et psychologues de l'Éducation nationale, personnels éducatifs, médicaux ou sociaux**, ce guide de la collection « Ressources pédagogiques » s'adresse à celles et ceux

d'entre vous qui souhaitent mettre à jour ou étayer leur culture professionnelle.

Cette nouvelle édition, vous propose une description fournie et documentée de l'ensemble des dispositions offertes au collège aujourd'hui, renforcées par des compléments documentaires sous la forme de « zoom ». Elle met aussi ponctuellement l'accent sur des initiatives ou informations académiques, utiles dans votre pratique quotidienne.

L'Onisep espère pouvoir se tenir à vos côtés pour la mise en œuvre des objectifs nationaux visant à la réussite de tous les élèves.

Michel Quéré
Directeur de l'Onisep

SOMMAIRE

LE COLLÈGE D'AUJOURD'HUI	
UNE ARTICULATION ENTRE SOCLE COMMUN ET PROGRAMMES	3
UNE ORGANISATION EN CYCLES	5
ENSEIGNER AVEC LE NUMÉRIQUE	8
L'ÉVALUATION DES ACQUIS SCOLAIRES	9
DES DIPLÔMES RÉNOVÉS	10
LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE ET SON ORIENTATION	
LES PARCOURS ÉDUCATIFS	14
L'OUTIL NUMÉRIQUE FOLIOS AU SERVICE DES PARCOURS	16
L'ORIENTATION : UNE MISSION PARTAGÉE	18
LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES	
L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ	22
L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS	24
LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS	27
LA RÉDUCTION DE L'ABSENTÉISME ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE	29
REPÈRES	31
TABLE DES SIGLES	34
LES FORMATIONS DANS VOTRE ACADÉMIE	36

Découvrez et commandez en un clic nos publications
www.onisep.fr/lalibrairie

LE COLLÈGE D'AUJOURD'HUI

UNE ARTICULATION ENTRE SOCLE COMMUN ET PROGRAMMES

Le socle commun et les nouveaux programmes	3
Les enseignements au collège.....	3
L'accompagnement personnalisé.....	3
Les EPI, une approche interdisciplinaire	3
L'apprentissage renforcé des langues vivantes.....	4
Le numérique et l'éducation aux médias et à l'information ..	4

UNE ORGANISATION EN CYCLES

Les cycles pédagogiques.....	5
Les disciplines	5
Les sections particulières (artistiques, linguistiques et sportives) ..	6

ENSEIGNER AVEC LE NUMÉRIQUE

Ressources numériques pour l'École.....	8
---	---

L'ÉVALUATION DES ACQUIS SCOLAIRES

Des bilans périodiques et de fin de cycle	9
Le livret scolaire unique numérique	9

DES DIPLÔMES RÉNOVÉS

Le Diplôme national du brevet (DNB).....	10
Le Certificat de formation générale (CFG).....	11
Les brevets et attestations	12

UNE ARTICULATION ENTRE SOCLE COMMUN ET PROGRAMMES

Tout au long de sa scolarité obligatoire, l'élève doit acquérir et maîtriser les différents éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Chaque discipline concourt à accompagner les élèves dans l'accès à une véritable culture commune.

LE SOCLE COMMUN ET LES NOUVEAUX PROGRAMMES

Le socle commun correspond aux enseignements de l'école élémentaire et du collège qui couvrent l'ensemble de la scolarité obligatoire. La logique du socle commun implique une acquisition progressive et continue des connaissances et des compétences. Ce socle se compose de 3 cycles d'enseignement. Le cycle 2, du CP au CE2 est celui des apprentissages fondamentaux. Le cycle 3, du CM1 à la 6^e, permet la consolidation des connaissances acquises. Enfin, le cycle 4, de la 5^e à la 3^e, prévoit l'approfondissement des 5 domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : les langages pour penser et communiquer ; les méthodes et outils pour apprendre ; la formation de la personne et du citoyen ; les systèmes naturels et les systèmes techniques ; les représentations du monde et l'activité humaine.

Chacun de ces 5 domaines requiert la contribution transversale et conjointe de toutes les disciplines. Ainsi, la maîtrise des acquis du socle commun doit se concevoir dans le cadre du parcours scolaire de l'élève et en référence aux attendus et objectifs de formation des programmes de chaque cycle.

La vérification de cette maîtrise progressive est faite à la fin de chaque cycle, ce qui contribue à un suivi des apprentissages de l'élève. Pour favoriser cette maîtrise, des stratégies d'accompagnement sont mises en œuvre dans le cadre de la classe ou, le cas échéant, de groupes à effectifs réduits constitués à cet effet.

Afin de garder trace du parcours et des bilans formatifs de chaque élève tout au long de sa scolarité obligatoire, un livret scolaire unique (LSU) a été créé et déployé au niveau national.

LES ENSEIGNEMENTS AU COLLÈGE

Le collège, ce sont les quatre années qui vont de la 6^e à la 3^e, c'est-à-dire la dernière année du cycle 3 et l'ensemble du cycle 4.

À chaque niveau, il y a 26 heures d'enseignements obligatoires répartis entre enseignements communs (23 h en 6^e, 22 h au cycle 4) et enseignements complémentaires (3 h en 6^e, 4 h en cycle 4).

Le socle commun de connaissances et de compétences concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans

Dans les enseignements communs, on retrouve les disciplines habituelles, au premier rang desquelles le français et les mathématiques, ainsi que l'enseignement moral et civique rattaché à l'histoire-géographie.

Les enseignements complémentaires se composent de l'accompagnement personnalisé (AP), destiné à soutenir les connaissances et compétences des élèves, et des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

À chaque niveau, l'établissement est libre de choisir l'une ou l'autre forme, voire de proposer les deux. Mais, en fin de 3^e, tout élève doit avoir bénéficié des deux formes d'enseignement.

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Il se construit dans une logique d'établissement à partir d'un diagnostic partagé pour faire réussir tous les élèves. Ce sont des séquences de cours consacrées à leur faire acquérir plus de méthode dans leur travail et leur permettre de mieux comprendre les cours. Il n'est pas réservé aux élèves les plus fragiles ou en difficulté mais concerne tous les élèves. Il consiste en des temps d'enseignement dont l'objectif est de soutenir la capacité d'apprendre et de progresser de tous les élèves dans leur maîtrise du socle commun.

Chacun doit bénéficier d'un accompagnement personnalisé (AP) pour approfondir ses connaissances et compétences, enrichir sa culture générale, gagner en autonomie et acquérir des méthodes de travail. Le but est d'optimiser les situations d'apprentissage pour chaque élève et dans chaque discipline.

L'AP est d'autant plus efficace qu'il repose sur une démarche collective. Cet accompagnement permet de travailler autrement en s'appuyant sur une démarche pédagogique active tout en construisant des séquences courtes avec des objectifs simples, précis, dont les attendus et les indicateurs de réussite sont explicités.

LES EPI, UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE

La mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) est laissée à l'appréciation des collèges, en fonction du projet d'établissement. Ils permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective.

Ils ont pour objectif de développer les compétences orales, l'esprit créatif et la participation.

Les élèves apprennent à s'inscrire dans un travail en équipe, à être force de proposition, à s'exprimer à l'oral, à conduire un projet, individuel ou collectif. Plusieurs enseignants participent à ces enseignements, chacun dans le cadre de l'enseignement de sa

matière, avec l'appui des professeurs documentalistes et des conseillers principaux d'éducation.

Ils contribuent, avec les autres enseignements, à la mise en œuvre du parcours citoyen, du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), du parcours éducatif de santé ainsi que du parcours Avenir.

EPI (ou Parcours) font l'objet d'une évaluation à l'oral, dans le cadre du diplôme national du brevet (DNB). Cette évaluation porte sur la capacité de l'élève à exposer sa démarche dans la réalisation d'un projet individuel ou collectif, et à montrer les compétences et connaissances acquises.

↓ L'APPRENTISSAGE RENFORCÉ DES LANGUES VIVANTES

Chaque élève doit être capable de communiquer dans au moins deux langues vivantes à la fin de l'enseignement secondaire. Pour atteindre cet objectif, l'enseignement des langues s'inscrit dans une perspective européenne commune forte. Les élèves sont sensibilisés à une langue étrangère dès le CP et la pratique de l'oral est prioritaire à tous les niveaux, de l'école au lycée.

En France, l'amélioration des compétences des élèves en langues vivantes est une priorité. L'apprentissage des langues tient une place fondamentale dans la construction de la citoyenneté, dans l'enrichissement de la personnalité et dans l'ouverture au monde. Il favorise également l'employabilité des jeunes en France et à l'étranger.

L'apprentissage de la langue étrangère commencé à l'école élémentaire se poursuit habituellement en 6^e. Dans certains établissements, les élèves peuvent se voir proposer une LV2, étrangère ou régionale, c'est le dispositif « bilangue ».

Mais le plus souvent, la deuxième langue vivante est introduite dès la classe de 5^e, au début du cycle 4.

Les élèves n'ayant pas choisi l'anglais en LV1 doivent obligatoirement l'étudier en LV2. Quatre langues sont principalement étudiées au collège : l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien. Il est bien évidemment possible d'apprendre d'autres langues aussi bien étrangères (chinois, danois, polonais...) que régionales (breton, occitan, corse...) mais cela ne peut se faire que dans un nombre de collèges limité. Les sections internationales, peu nombreuses, s'adressent avant tout à des élèves particulièrement motivés car le niveau des enseignements y est particulièrement exigeant.

42,3 % des collèges ont intégré le plan numérique à la rentrée 2017

↓ LE NUMÉRIQUE ET L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Le plan numérique pour l'éducation au collège se traduit par :

- une intégration du numérique aux nouveaux programmes de chaque discipline et aux enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) ;
- un enseignement du code informatique, dès la classe de 5^e ;
- une éducation aux médias et à l'information (EMI).

L'EMI a pour objectif de permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, former des "cybercitoyens" actifs, éclairés et responsables de demain.

Elle doit répondre aux nouveaux besoins liés à la multiplication des usages de supports et réseaux numériques par les élèves. Elle comporte en particulier une éducation aux droits et devoirs associés à ces pratiques culturelles et sociales.

Les professeurs bénéficient d'une formation initiale et continue et ont accès à des ressources pédagogiques adaptées aux usages du numérique et aux apprentissages scolaires. Ce plan permet de développer et diffuser de nouveaux usages.

ZOOM

L'accompagnement éducatif des collégiens

Le travail personnel est important pour la réussite de la scolarité. Chaque enfant doit pouvoir travailler individuellement, au calme, pour faire ou refaire des exercices, apprendre ou réapprendre ses leçons, exercer sa mémoire, travailler son sens de l'analyse. Le travail personnel est important pour la réussite de la scolarité.

- Le dispositif **devoirs faits** entré en vigueur à la rentrée 2017 propose aux élèves des temps d'études accompagnés après 16h30 au sein de l'établissement et à titre gratuit. Chaque élève peut travailler individuellement au calme, faire ou refaire des exercices, apprendre ou réapprendre ses leçons.
- **L'accompagnement éducatif** dans les collèges d'éducation prioritaire est proposé aux élèves volontaires. Il peut prendre la forme d'études dirigées, d'activités culturelles et artistiques, de pratique sportive encadrée et de renforcement de la pratique des langues vivantes.

UNE ORGANISATION EN CYCLES

Le cycle 3, de consolidation comprenant le CM1, le CM2 et la classe de 6e permet une meilleure continuité entre l'école élémentaire et le collège. Le cycle 4, cycle des approfondissements comprend les autres niveaux du collège. Cette organisation vise à améliorer le rythme et la progressivité des apprentissages et permet de réduire les difficultés et les redoublements.

LES CYCLES PÉDAGOGIQUES

Le cycle 3 : continuité entre école et collège

Le cycle 3 assure la continuité des apprentissages du CM1 à la 6^e. Ce cycle atténue le cloisonnement école-collège et doit permettre à l'élève de mieux vivre cette transition, facteur d'échec possible. Il doit permettre aux élèves de s'adapter à l'organisation et au nouveau cadre de vie du collège.

Le conseil école-collège, instance mise en place pour organiser du lien entre les deux structures permet aux équipes éducatives de l'école et du collège d'échanger sur leurs pratiques d'enseignement et sur le travail effectué en amont et en aval du passage en 6^e.

Cet espace d'échange enrichit leurs pratiques et les aide à déterminer sur quelles connaissances et quelles compétences doivent porter les enrichissements et approfondissements.

Ces rencontres permettent le suivi des élèves et la mise en commun d'actions personnalisées à mener auprès de certains d'entre eux.

Le cycle 4 : maîtrise du socle commun et préparation à l'orientation

Durant le cycle 4, les élèves développent leurs connaissances et leurs compétences dans les différentes disciplines. Ces dernières concourent à les préparer à mieux comprendre l'évolution de la société et à les aider à faire des choix éclairés de poursuite d'études.

À la fin du cycle 4, l'évaluation du niveau de maîtrise du socle commun contribue à l'obtention du diplôme national du brevet (DNB).

LES DISCIPLINES

Le temps hebdomadaire de prise en charge des élèves sur les quatre ans est passé de 110 h 30 à 115 h à la rentrée 2016 puis 116 h à la rentrée 2017, soit 29 h à chaque niveau.

Tous les collégiens ont 26 heures hebdomadaires d'enseignements obligatoires, se répartissant ainsi :

■ Cycle 3 : enseignements communs (23 h) et enseignements complémentaires (3 h) ;

■ Cycle 4 : enseignements communs (22 h) et enseignements complémentaires (4 h). Les horaires des enseignements communs figurent dans les deux tableaux en bas de la page suivante (page 6).

Les enseignements complémentaires recouvrent l'accompagnement personnalisé (AP) et les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

Ils prennent appui sur les programmes d'enseignement et toutes les disciplines y contribuent. Ils doivent favoriser le travail en groupe à effectif réduit et les interventions conjointes de plusieurs enseignants.

L'accompagnement personnalisé est destiné à soutenir et à améliorer les compétences et connaissances des élèves. Il doit permettre de soutenir la capacité de l'élève à apprendre et à progresser en développant son autonomie et ses diverses compétences transversales. L'accompagnement se fait dans le cadre de la classe, selon un modèle inclusif, ce qui nécessite des pratiques pédagogiques différenciées.

Les enseignements pratiques interdisciplinaires permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences grâce à une réalisation concrète individuelle ou collective de projet par l'élève faisant appel à plusieurs disciplines.

AP et EPI doivent aussi contribuer à la mise en œuvre des parcours éducatifs : le parcours Avenir, le parcours éducatif de santé, le parcours d'éducation artistique et culturelle et le parcours citoyen. EPI ou parcours font l'objet d'une évaluation à l'oral dans le cadre du diplôme national du brevet (DNB).

C'est le conseil d'administration du collège, sur proposition du conseil pédagogique, qui détermine la répartition entre les enseignements complémentaires. Elle est identique pour tous les élèves d'un même niveau.

À l'issue du cycle 4, tout élève doit avoir bénéficié des deux formes d'enseignements complémentaires.

En outre, des enseignements facultatifs peuvent être proposés, dans les domaines des arts, des sports et des langues, aux élèves volontaires dans la limite de 3 h par semaine (voir la rubrique suivante consacrée aux sections particulières).

Cette organisation contribue à la diversification et à l'individualisation des pratiques pédagogiques.

ZOOM

Deux instances : le conseil pédagogique, le conseil d'administration

Il revient au conseil pédagogique, présidé par le/la chef/fe d'établissement et composé d'au moins un/e professeur/e principal/e de chaque niveau d'enseignement et un/e professeur/e par discipline, de préparer l'axe pédagogique du projet d'établissement.

Il est également consulté sur l'organisation des enseignements et la répartition entre enseignements complémentaires. Il donne son avis sur l'organisation des EPI et formule des propositions quant aux modalités de l'accompagnement personnalisé (AP).

Le conseil d'administration est composé de représentants de l'administration, d'élus représentants des personnels, représentants de parents d'élèves, d'élèves et de représentants de la commune et de la collectivité territoriale (département). Il arrête la répartition des moyens horaires (DHG) entre les enseignements communs, les enseignements complémentaires (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires) et les enseignements facultatifs.

LES SECTIONS PARTICULIÈRES (ARTISTIQUES, SPORTIVES ET LINGUISTIQUES)

Les sections artistiques

Des classes à horaires aménagés musique (Cham), danse (Chad), théâtre (Chat) et arts plastiques (Chaap) sont organisées pour permettre aux élèves de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement artistique renforcé.

Un allègement des horaires de l'enseignement général, de 3 h 30 à 4 h 30 selon les classes, est réparti sur l'ensemble des disciplines.

L'enseignement de la musique, de la danse, du théâtre et des arts plastiques est dispensé avec le concours des conservatoires nationaux de région, des écoles nationales de musique et de danse, ou de tout autre établissement agréé.

La durée hebdomadaire d'enseignement varie selon les classes de 5 à 7 heures. Les demandes d'admission dans les classes à horaires aménagés sont soumises pour examen à une commission constituée du/de la principal/e du collège d'accueil, d'au moins un/e des professeurs de l'équipe du collège concerné, d'un/e responsable de

l'établissement artistique, de professeurs et de représentants de parents d'élèves.

La commission s'assure de la motivation et des capacités des candidats à suivre avec profit l'enseignement visé. C'est le/la directeur/trice académique des services départementaux de l'Éducation nationale (Dasen) qui, sur avis de cette commission, affecte les élèves.

Des dérogations à la carte scolaire peuvent être accordées dans la limite des places disponibles, au titre du motif "parcours particulier de l'élève".

Les sections sportives scolaires

Les collégiens, motivés, aptes à une pratique sportive renforcée et approfondie, et désireux de poursuivre un cursus scolaire normal, ont la possibilité d'intégrer une section sportive scolaire, en partenariat avec les fédérations sportives nationales ou leurs structures déconcentrées.

Les élèves bénéficient, en plus des horaires obligatoires d'EPS, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive, proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale. La sélection des élèves s'effectue sur dossiers scolaire et sportif.

Des dérogations à la carte scolaire peuvent être accordées dans la limite des places disponibles au titre du motif "parcours particulier de l'élève".

ZOOM

L'enseignement moral et civique (EMC)

L'EMC, créé par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, s'est substitué aux programmes d'éducation civique.

L'objectif de l'EMC est de former l'élève à la morale civique (laïque) en lien avec les valeurs de la citoyenneté, c'est-à-dire la connaissance de la République et l'appropriation de ses valeurs, le respect des règles, de l'autre, de ses droits et de ses biens, tout en développant son sens critique et son jugement.

À l'école et au collège, l'EMC met en œuvre quatre principes : penser et agir par soi-même et avec les autres et pouvoir argumenter ses positions et ses choix ; comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles ; reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie ; construire du lien social et politique.

Cet enseignement s'appuie sur diverses méthodes et démarches, telles que le débat argumenté ou réglé, les dilemmes moraux, la discussion à visée philosophique, la méthode de clarification des valeurs, les conseils d'élèves, et la technique des messages clairs.

ENSEIGNEMENTS	HORAIRES HEBDOMADAIRES
	6 ^e
Éducation physique et sportive	4 h
Enseignements artistiques* (arts plastiques + éducation musicale)	1 h + 1 h
Français	4 h 30
Histoire-géographie	3 h
Enseignement moral et civique	3 h
Langue vivante	4 h
Mathématiques	4 h 30
SVT, technologie, physique-chimie	4 h
Total**	23 h + 3 h***

* Chacun de ces enseignements peut être organisé à raison de 2 heures hebdomadaires sur un semestre. L'éducation musicale pourra, sur le principe du volontariat, se pratiquer également au sein de chorales scolaires.

** S'y ajoutent au moins 10 heures annuelles de vie de classe.

*** Ces 3 heures hebdomadaires sont consacrées aux enseignements complémentaires.

ENSEIGNEMENTS	HORAIRES HEBDOMADAIRES		
	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Éducation physique et sportive	3 h	3 h	3 h
Enseignements artistiques* (arts plastiques + éducation musicale)	1 h + 1 h	1 h + 1 h	1 h + 1 h
Français	4 h 30	4 h 30	4 h
Histoire-géographie	3 h	3 h	3 h 30
Enseignement moral et civique	3 h	3 h	3 h 30
Langue vivante 1	3 h	3 h	3 h
Langue vivante 2	2 h 30	2 h 30	2 h 30
Mathématiques	3 h 30	3 h 30	3 h 30
SVT	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Technologie	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Physique-chimie	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Total**	22 h + 4 h par niveau***		

* Chacun de ces enseignements peut être organisé à raison de 2 heures hebdomadaires sur un semestre. L'éducation musicale pourra, sur le principe du volontariat, se pratiquer également au sein de chorales scolaires.

** S'y ajoutent au moins 10 heures annuelles de vie de classe par niveau.

*** Ces 4 heures hebdomadaires sont consacrées aux enseignements complémentaires.

Plus d'une centaine d'activités sportives sont proposées : football, rugby, volleyball, cyclisme, natation... mais aussi arts du cirque, aviron, triathlon, acrosport, ski alpin, etc.

Les élèves bénéficient au minimum de 3 heures hebdomadaires d'entraînement, réparties en deux séquences si possible.

Ne pas confondre les sections sportives avec les dispositifs suivants :

- les parcours de l'excellence sportive, pôle Espoir et pôle France, dont l'existence relève du ministère en charge des sports ;

- les activités sportives proposées par l'union nationale du sport scolaire (UNSS) dont l'inscription s'établit sur la base du volontariat des élèves.

Les connaissances et les compétences développées dans l'ensemble des activités pratiquées au sein de la section sportive sont partie intégrante du processus d'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences.

Les sections linguistiques

Tous les élèves commencent l'apprentissage d'une deuxième langue vivante en 5^e.

L'apprentissage d'une LV2, étrangère ou régionale, est toutefois possible dès la 6^e, dans le cadre d'un **dispositif bilangue**.

Pour les langues étrangères, il existe également quelques sections internationales dès la 6^e et l'éventualité d'un enseignement renforcé de langues et cultures européennes au cycle 4 portant sur la langue ou une des langues étudiée(s) en 6^e.

En Alsace, un enseignement bilingue français-allemand est proposé avec la particularité que l'allemand y est considéré comme une langue régionale.

Les sections internationales

Elles permettent d'offrir aux élèves, français, étrangers ou binationaux, une formation bilingue et biculturelle. La formation en section internationale constitue un parcours exigeant.

Les sections internationales existent pour 17 langues : l'allemand, l'anglais, l'américain, l'arabe, le chinois, le coréen, le danois, l'espagnol, l'italien, le japonais, le néerlandais, le norvégien, le polonais, le portugais, le portugais du Brésil, le russe et le suédois.

Au collège, la section internationale propose un enseignement complémentaire de la langue et de la littérature (5 à 7 heures hebdomadaires) ainsi qu'un enseignement de l'histoire-géographie (4 heures hebdomadaires assuré pour moitié en français (2 h) et dans la langue de la section (2 h)).

En section chinoise, ce sont les mathématiques qui sont enseignées dans la langue de la section (1 h 30 hebdomadaire, qui s'ajoute aux horaires normaux d'enseignement).

Ces enseignements spécifiques à la section internationale représentent 8 à 10 heures d'enseignement hebdomadaire dans la langue de la section, dont 4 heures supplémentaires par rapport aux horaires normaux d'enseignement.

L'admission d'un élève dans une section internationale de collège est prononcée par le/la directeur/trice académique des services départementaux de l'Éducation nationale, sur proposition du/de la chef/fe d'établissement, au regard du dossier de candidature et des résultats à un examen préliminaire (écrit et oral).

Des dérogations à la carte scolaire peuvent être accordées dans la limite des places disponibles au titre du motif "parcours particulier de l'élève".

Les élèves ayant suivi un parcours de formation en section internationale passent des épreuves spécifiques au diplôme national du brevet de façon à obtenir l'option internationale du DNB. Aux épreuves communes à l'ensemble des élèves, s'ajoutent deux épreuves spécifiques orales en langue et littérature et en histoire-géographie (mathématiques pour la section internationale chinoise), affectées chacune du coefficient 1. Les deux épreuves sont conduites dans la langue de la section.

Les sections de langues régionales

Elles s'adressent principalement aux élèves ayant bénéficié de ce type d'enseignement à l'école primaire et s'inscrivent la plupart du temps dans une continuité du primaire au lycée. Dans ces sections, l'enseignement de langue et de culture régionales est de 3 heures hebdomadaires minimum. Une ou plusieurs disciplines sont enseignées dans la langue régionale (basque, breton, catalan, corse, créole, occitan), afin d'atteindre progressivement un enseignement à parité en français et en langue régionale.

Les langues anciennes

Les collèges peuvent proposer un enseignement de latin et/ou grec dès la 5^e.

Tout ce qui est décrit ci-dessus relève des enseignements facultatifs dans le cadre de la dotation horaire sur la base de trois heures par semaine et par division.

Par ailleurs, depuis la rentrée 2017, à chaque niveau, un enseignement commun ou un enseignement complémentaire peut être dispensé dans une langue vivante étrangère, ou régionale, à la condition que l'enseignement en langue étrangère, ou régionale, ne représente pas plus de la moitié du volume horaire de l'enseignement considéré.



© Zlutograt-iStock.com

Le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

Publié en 2001, le CECRL est un outil destiné à déterminer et à harmoniser les niveaux d'apprentissage des langues en Europe. Six niveaux de compétences sont classés de A1 à C2.

Pour chaque langue et chaque niveau, des référentiels ont été élaborés grâce à la description de compétences, linguistiques, pragmatiques ou culturelles et de groupes d'activités de communication langagière (écouter, lire, s'exprimer oralement en continu, écrire, prendre part à une conversation, traduire et interpréter).

Erasmus+ : mobilité pour les enseignants

Pour la période 2014-2020, l'Union européenne s'est dotée d'un programme de 16 milliards d'euros pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, Erasmus+ qui regroupe tous les programmes dont Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius.

Il s'articule autour de la mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation, de coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques, et de soutien à la réforme des politiques.

Il donne la possibilité aux enseignants, entre autres, de séjourner à l'étranger afin de renforcer leurs compétences. Les professeurs bénéficient de deux types de mobilité : enseignement et formation.

Ils peuvent réaliser des missions d'enseignement (de 2 jours à 2 mois) dans un établissement partenaire et dispenser des cours intégrés dans le programme officiel de l'établissement étranger.

Ils peuvent également effectuer une mobilité de formation au sein d'un établissement, d'une entreprise ou d'un organisme de formation d'un autre pays européen.

Enfin, la mobilité d'enseignement est également ouverte au personnel d'une entreprise étrangère invité par un établissement français pour des missions d'enseignement.

ENSEIGNER AVEC LE NUMÉRIQUE

Élément clé de la refondation de l'École, la diffusion des usages du numérique dans l'enseignement constitue un puissant levier de modernisation, d'innovation pédagogique et de démocratisation du système scolaire. Elle est également un formidable outil d'inclusion des enfants en situation de handicap. Le site « <http://ecolenumerique.education.gouv.fr> » permet à chaque professionnel de découvrir des ressources pédagogiques adaptées aux usages du numérique, de s'inscrire à un réseau social dédié aux enseignants, de découvrir des vidéos de mise en place de ces ressources et de s'informer sur le plan numérique ; il fait aussi le lien vers la plateforme Myriaé.

↘ RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE (LISTE NON EXHAUSTIVE)

MYRIAÉ

Proposé par le ministère de l'Éducation nationale et le réseau Canopé (anciennement nommé CNDP, CRDP), Myriaé est un portail de recherche et de présentation des ressources numériques pour l'École.

<https://myriae.education.fr>

VIAÉDUC

Le réseau social des enseignants permet de mutualiser, de collaborer mais aussi d'échanger avec d'autres enseignants quels que soient les disciplines, les niveaux ou les académies.

<https://www.viaeduc.fr/>

BANQUE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE (BRNE CYCLES 3 ET 4)

Dans le cadre du plan numérique pour l'École et de la mise en œuvre de la réforme des programmes à la rentrée 2016, des banques de ressources numériques éducatives (BRNE) sont gratuitement mises à disposition des enseignants et des élèves du CM1 à la 3^e et sont organisées par cycles d'apprentissage.

Pour y accéder, les enseignants doivent s'inscrire avec leur adresse professionnelle ou se connecter via leur ENT lorsque cela est possible. L'accès direct aux banques de ressources selon la discipline et le niveau souhaité se fait via :

<http://ecolenumerique.education.gouv.fr/brne/>

ÉDUTHÈQUE ET RESSOURCES ÉDUCATIVES LIBRES

Ce portail fournit à tous les enseignants et à leurs élèves une structuration de milliers de ressources numériques pédagogiques de ses partenaires, grands établissements culturels et scientifiques.

www.edutheque.fr

ACQUÉRIR DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE

Ce didacticiel présenté sous forme de fiches permet aux enseignants d'acquérir des repères afin d'identifier les principaux portails et sites qui proposent un choix de ressources numériques (qui peuvent être différents du portail Myriaé), de sélectionner une ressource en fonction de différents critères et de vérifier que leurs critères principaux de choix sont pertinents.

<http://eduscol.education.fr/pid33469/acquerir-des-ressources-numeriques.html>

SIALLE : INFORMATION SUR LES LOGICIELS LIBRES ÉDUCATIFS

Plateforme web destinée à informer les enseignants sur les logiciels libres pouvant avoir une utilité pour l'éducation.

<http://www.reseau-canope.fr/sialle/>

NUMÉRIQUE ET HANDICAP : RESSOURCES NUMÉRIQUES ADAPTÉES SOUTENUES ET RÉALISÉES

Pour chaque trouble des apprentissages, cette page présente toutes les ressources numériques soutenues par la Direction du numérique pour l'Éducation du ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de la commission multimédia.

<http://eduscol.education.fr/cid56843/ressources-numeriques-adaptees-soutenues-et-realisees.html>

SITES DISCIPLINAIRES, ÉDU'BASES ET LETTRES TIC'ÉDU SUR LE SITE ÉDUSCOL :

Les sites disciplinaires d'Éduscol proposent une vision d'ensemble de la discipline, des actualités spécifiques et des présentations de ressources pédagogiques et éducatives.

Les lettres Tic'Édu sont des lettres d'information sur les usages et les ressources numériques dans chaque discipline.

ÉDU'bases est une banque nationale de mutualisation de ressources académiques par disciplines.

<http://eduscol.education.fr/cid56924/tous-les-sites-disciplinaires.html>

L'ÉVALUATION DES ACQUIS SCOLAIRES

Les nouvelles modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves, entrées en application à la rentrée 2016, privilégient une évaluation constructive, qui valorise les progrès et soutient la motivation. Elle vise aussi à traduire la réalité des compétences effectivement maîtrisées par chaque élève.

DES BILANS PÉRIODIQUES ET DE FIN DE CYCLE

À l'école élémentaire comme au collège, les modalités de notation et d'évaluation visent à rendre les pratiques d'évaluation plus efficaces, plus adaptées et plus motivantes, compréhensibles par les familles, tout en encourageant le désir d'apprendre chez tous les élèves.

Une évaluation positive, simple et lisible qui doit aussi permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences atteint par l'élève, dans chaque domaine de formation du socle commun, au regard des objectifs fixés par les programmes pour les différents enseignements, ainsi que sa progression.

Bilans périodiques

À la fin de chaque trimestre, ils renseignent sur les acquis, les progrès et les difficultés de l'élève dans chaque matière, les principaux éléments du programme travaillé et fournissent un positionnement au regard des objectifs d'apprentissage.

Chaque établissement fait le choix d'une ou de plusieurs modalités d'évaluation. À partir de la classe de 6^e, les bilans périodiques peuvent contenir des notes, ou tout autre repère, ou un positionnement par niveau qui indique, pour chaque matière, si les objectifs fixés pour la période sont « non atteints », « partiellement atteints », « atteints » ou « dépassés ».

Le bilan comprend également différents éléments, sur la vie scolaire (assiduité, ponctualité, participation à la vie de l'établissement) et le déroulement de l'accompagnement personnalisé.

Est également mentionné l'investissement de l'élève dans des projets interdisciplinaires (EPI) et les parcours éducatifs.

Il précise éventuellement les modalités spécifiques d'accompagnement (PAP, PAI, PPRE, PPS, etc.).

En troisième, sont mentionnés les vœux d'orientation (provisoires puis définitifs) et la décision d'orientation. Une annexe de correspondance est jointe au bilan périodique pour favoriser le dialogue avec les familles.

Bilans de fin de cycle

À la fin de chaque cycle, les équipes pédagogiques font le bilan. Il est établi à l'issue du conseil de classe du 3^e trimestre, selon une échelle de 1 à 4 : « Maîtrise insuffisante », « Maîtrise fragile », « Maîtrise satisfaisante », « Très bonne maîtrise ». En fin de cycle 4, ces échelons sont pris en compte pour l'attribution du diplôme national du brevet (DNB).

Son obtention dépend de la somme des points obtenus par l'élève, au regard du degré de maîtrise de chacun des cinq domaines du socle, et de ses résultats à l'examen.

LE LIVRET SCOLAIRE

À la rentrée 2016, un seul outil commun de suivi de la scolarité obligatoire, le livret scolaire unique (LSU), a remplacé le livret personnel de compétences. L'ensemble des éléments du parcours d'un élève y sont numérisés. Il est déployé dans l'enseignement public ou privé sous contrat.

Il recense ce que les élèves ont appris, du CP à la 3^e, dans une logique de mise en cohérence du parcours scolaire global et de suivi des progrès dans l'acquisition des fondamentaux, tout au long des cycles.

Il comprend les bilans périodiques et les bilans de fin de cycle qui se sont substitués aux bulletins scolaires trimestriels, l'attestation de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ainsi que les différentes attestations officielles obtenues à l'école ou au collège : prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), attestation scolaire de sécurité routière (ASSR 1 et 2), attestation d'éducation à la route (AER), attestation scolaire « savoir nager » (ASSN).

Depuis novembre 2017, la mise en œuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Livret scolaire unique numérique » (LSUN) a été autorisé.

Le traitement LSUN comporte un téléservice ayant pour finalités de permettre aux élèves et à leurs responsables légaux de consulter et de télécharger les différents bilans et attestations mentionnés ci-dessus. Accessible en ligne, il facilite le suivi de la scolarité de l'élève, même en cas de changement d'établissement et d'académie. C'est un outil de liaison entre les enseignants et les parents qui disposent d'un identifiant et d'un mot de passe permettant d'y accéder via les téléservices du ministère de l'Éducation nationale.

Les élèves et les familles peuvent, quand ils le souhaitent, consulter, sauvegarder et télécharger les contenus du livret (bilans et attestations officielles) pendant toute la durée du cycle et une année au-delà.

« Lorsqu'un élève rencontre des difficultés importantes d'apprentissage, un dispositif d'accompagnement pédagogique est mis en place. À titre exceptionnel, lorsque le dispositif d'accompagnement pédagogique proposé n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève, un redoublement peut être décidé par le chef d'établissement en fin d'année scolaire. »

DES DIPLÔMES RÉNOVÉS

Au collège, les élèves peuvent obtenir des diplômes et des attestations à caractère obligatoire ou non.

La mise en place du nouveau socle commun de connaissances et de compétences a conduit à la rénovation du Diplôme national du Brevet (DNB) et du Certificat de formation générale (CFG) ainsi qu'à l'introduction de l'attestation de compétences numérique (ex B2i). La session 2018 verra le renforcement du DNB avec 5 épreuves comptant autant que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Pour les candidats scolaires

Les élèves inscrits sont considérés comme «candidats scolaires», à l'exception des élèves des dispositifs Dima qui se présentent comme «candidats individuels».

À partir de la session 2018, l'obtention du Diplôme national du Brevet (DNB) reposera autant sur les points acquis à l'épreuve ponctuelle de fin de cycle 4, en juin, que sur l'évaluation des acquis en contrôle continu.

L'évaluation du socle commun représente 400 points. Il atteste les connaissances, les compétences et la culture acquises à la fin de la scolarité obligatoire et déclinées en huit composantes.

Ces composantes sont évaluées selon une grille de quatre appréciations qui correspondent chacune à un nombre de points.

- Maîtrise insuffisante : 10 points
- Maîtrise fragile : 25 points
- Maîtrise satisfaisante : 40 points
- Très bonne maîtrise : 50 points

L'addition des points acquis pour chaque composante donne le résultat de l'élève à l'évaluation.

Les épreuves finales représentent 400 points.

Elles comprennent 4 épreuves écrites et 1 épreuve orale :

- **Épreuve 1** : Français (écrit - 3h - 100 points) ;
- **Épreuve 2** : Mathématiques (écrit - 2h - 100 points) ;
- **Épreuve 3** : Histoire - géographie et enseignement moral et civique (écrit - 2h - 50 points) ;
- **Épreuve 4** : Sciences (écrit - 1h - 50 points).

A la session 2018, les candidats pour la série générale composeront en sciences de la vie de la Terre et en technologie et ceux pour la

série professionnelle (voir page suivante) en physique-chimie et en technologie.

■ **Épreuve 5** : Présentation d'un projet mené en histoire des arts, dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs (oral : présentation puis entretien - 100 points). Deux modalités possibles : oral individuel de 15 min ou un oral collectif de 25 min. La note reste individuelle.

En option, des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales, etc.) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires.

Les élèves ayant suivi un enseignement de complément ou un enseignement de langue des signes française bénéficient en outre de :

- 10 points (objectifs d'apprentissage atteints) ;
- 20 points (objectifs dépassés).

Le DNB est décerné si l'élève cumule 400 points sur 800.

Des mentions sont octroyées :

- Mention «assez bien» : au moins 480 points cumulés ;
- Mention «bien» : au moins 560 points cumulés ;
- Mention «très bien» : au moins 640 points cumulés.

Pour les cas particuliers

TAUX DE RÉUSSITE AU DNB 2017

LES RÉSULTATS 2017 AU DNB SONT MEILLEURS QU'EN 2016 : **+1,7 POINT**
 LES RÉSULTATS DE LA SÉRIE GÉNÉRALE ONT AUGMENTÉ DE 2 POINTS
 ET CEUX DE LA SÉRIE PROFESSIONNELLE ONT REÇULÉ DE 1,5 POINT



Série générale : **89,8 % (+2 points / 2016)**

Série professionnelle : **79,7 % (-1,5 point / 2016)**

Ensemble des séries : **89 % (+1,7 point / 2016)**

Les candidats individuels présentent le DNB uniquement sous forme d'examen.

Les élèves en situation de handicap ou bénéficiant d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP) peuvent bénéficier d'aides, d'aménagements et d'adaptations pédagogiques nécessaires à leur situation. Cela peut être :

- un aménagement éventuel des conditions de déroulement des épreuves ;
- une majoration du temps imparti pour une ou plusieurs épreuves, sous certaines conditions ;
- la conservation, durant cinq ans, des notes à des épreuves ;
- l'étalement sur plusieurs sessions du passage des épreuves ;
- des adaptations ou des dispenses d'épreuves, rendues nécessaires par certaines situations de handicap, sous certaines conditions.

Les candidats des sections bilingues français-langue régionale ont la possibilité de composer en français ou en langue régionale, lors de l'épreuve d'histoire-géographie-enseignement moral et civique.

Les élèves des sections internationales de collège et des établissements franco-allemands peuvent se présenter à « l'option internationale » ou à « l'option franco-allemande » du DNB. Les élèves sont soumis aux mêmes épreuves écrites que les autres candidats et à l'épreuve orale d'histoire des arts passée en établissement comme les autres candidats également. Aux épreuves obligatoires du DNB s'ajoutent 2 épreuves orales, l'une dans la langue de la section internationale ou l'allemand pour les établissements franco-allemands, l'autre dans la discipline non linguistique. La mention « internationale » ou « franco-allemande » au DNB est obtenue pour une note supérieure ou égale à 25 sur 50 pour chacune des deux épreuves.

Le total des points passe donc à 900 et les points obtenus aux épreuves orales spécifiques sont pris en compte dans le calcul des mentions : «assez bien» si le total des points est au moins égal à 540 points au total ; «bien» si ce total est au moins égal à 630 points ; «très bien» si ce total est au moins égal à 720 points.

Une cérémonie républicaine de remise des diplômes aux élèves est organisée au début de l'année scolaire suivant l'obtention du brevet.



© - Jérôme Pallé/ONISEP

La série professionnelle du DNB

Si la plupart des élèves se présentent à la série générale, 9 % d'entre eux candidatent en série professionnelle.

Cette série s'adresse à des élèves de 3^e prépa pro, Segpa, Dima, UPE2A, Ulis ainsi qu'à ceux scolarisés en maison familiale rurale (MFR).

Les conditions d'obtention sont les mêmes que pour la série générale, à savoir la validation du socle commun et la réussite à des épreuves ponctuelles (écrites et orales) en fin de classe de 3^e.



LE CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE

Depuis la session 2017, le Certificat de formation générale (CFG) atteste une « maîtrise satisfaisante » des connaissances et des compétences attendues en fin de cycle 3 (CM1-CM2-6^e). Le CFG s'adresse notamment aux élèves de 3^e Segpa (collège ou Erea) pour lesquels il est obligatoire.

Pour tous les candidats, le CFG est attribué quand le total des points est supérieur ou égal à 200.

Pour les candidats scolaires

L'obtention du Certificat de formation générale (CFG) repose sur les points obtenus au contrôle continu et à l'épreuve orale passée en fin du cycle 4.

Le contrôle continu - 240 points :

L'évaluation de la maîtrise de chacune des 8 composantes du socle commun est déterminée par rapport à l'échelle de référence

du cycle 3, chacun donnant un nombre de points :

- Maîtrise insuffisante : 10 points
- Maîtrise fragile : 20 points
- Maîtrise satisfaisante : 25 points
- Très bonne maîtrise : 30 points

L'épreuve orale - 160 points :

Elle dure 20 minutes. Elle repose sur un entretien avec le jury et prend appui sur un dossier, préparé par le candidat. Cette épreuve orale permet d'évaluer sa maîtrise de l'expression orale, sa capacité à entrer dans le dialogue, à retracer son expérience, à argumenter et à justifier le projet choisi.

Le niveau de maîtrise attendu pour chacune des 8 composantes doit être au moins égal à l'échelon « Maîtrise satisfaisante » de l'échelle de référence du cycle 3.

Le bilan de fin de cycle 4 du livret scolaire est pris en compte pour l'attribution du diplôme.

Pour les candidats individuels

L'obtention du Certificat de formation générale (CFG) repose sur les points obtenus à deux épreuves écrites et une épreuve orale :

- Épreuve écrite (1 h - 120 points) : français
- Épreuve écrite (1 h - 120 points) : mathématiques
- Épreuve orale (15 mn - 160 points) : présentation d'un projet

Deux sessions annuelles au moins sont organisées.

Comme pour le DNB, une cérémonie républicaine de remise des diplômes aux élèves est organisée au début de l'année scolaire suivant l'obtention du CFG.

LES BREVETS ET ATTESTATIONS

Attestation de compétences numériques

Depuis la rentrée 2017, l'attestation de compétences numériques remplace le brevet informatique et Internet (B2i).

Au collège, les compétences numériques des élèves sont évaluées dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture conformément au livret scolaire unique (LSU). Ces compétences sont définies par le nouveau cadre de référence élaboré en 2016.

Les compétences numériques seront ainsi évaluées sur 5 domaines et 16 sous-domaines :

- Information et données (recherche d'information et traitement des données) ;
- Communication et collaboration (interactions, netiquette, partage de contenus) ;
- Contenus (création de contenus numériques) ;
- Protection et sécurité ;
- Environnement numérique (comment s'insérer dans un monde numérique et comprendre son fonctionnement).

8 niveaux de maîtrise sont identifiés pour chaque domaine et sous-domaine. Ils sont définis indépendamment des niveaux de qualification du système éducatif.

Une plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques, PIX, est créée et applicable aux collégiens, dès la classe de quatrième. Elle permet, à partir de situations d'évaluation dans les différents domaines et compétences du cadre de référence, à un "usager" (élève à partir de la 4^e, étudiant, adulte) d'accumuler, pas à pas, des unités de valeur (PIX) correspondant aux différents niveaux du référentiel.

Les attestations scolaires de sécurité routière de 1^{er} et 2^e niveau (ASSR 1 et ASSR 2)

L'éducation à la sécurité routière est obligatoire au collège, intégrée dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et sanctionnée par les ASSR1 et 2. Cet enseignement se fait en partenariat avec l'équipe éducative et les associations partenaires.

L'éducation à la sécurité routière est progressive et comprend 3 niveaux de validation. Elle débute à l'école primaire avec l'attestation de première éducation à la route (Aper) au cours du cycle 3.

Elle se poursuit au collège au cours du cycle 4, validée par la préparation des deux attestations scolaires de sécurité routière :

L'ASSR de niveau 1 : proposée aux élèves de 5^e ou de niveau correspondant, et aux élèves d'autres classes qui ont 14 ans au cours de l'année civile. Elle est obligatoire, pour pouvoir s'inscrire à la formation pratique du brevet de sécurité routière (BSR) qui est indispensable pour conduire un cyclomoteur à partir de 14 ans.

L'ASSR de niveau 2 : proposée aux élèves de 3^e ou de niveau correspondant, et aux élèves d'autres classes qui ont 16 ans au cours de l'année civile. Elle doit être acquise avant 16 ans, âge exigé pour commencer la conduite accompagnée. Elle est obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire. L'ASSR2 peut se préparer sans avoir l'ASSR1 et permet aussi de préparer le BSR. Par ailleurs, il existe pour les élèves présentant une déficience visuelle, l'attestation d'éducation à la route (AER).

Des actions pédagogiques sur la sécurité routière et plus largement sur la thématique

28 000 filles et garçons dans les sections de jeunes sapeurs-pompiers (JSP)

de la mobilité citoyenne peuvent être organisées dans toutes les classes de collège, notamment au travers des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI).

Le brevet d'initiation aéronautique

Le brevet d'initiation aéronautique (BIA) est un diplôme qui valide un niveau d'initiation à la culture scientifique et technique dans le domaine de l'aéronautique et du spatial.

Il est ouvert aux élèves intéressés. La préparation du BIA, assurée par un enseignant certifié, est ouverte aux élèves de 3^e de collège et aux élèves de lycée volontaires.

Le BIA développe des connaissances et compétences en : météorologie et aérologie / aérodynamique, aérostatique et principes du vol / étude des aéronefs et des engins spatiaux / navigation, réglementation, sécurité des vols / histoire et culture de l'aéronautique et du spatial.

L'enseignement se fait par une approche aussi concrète que possible : exposés, expérimentation, simulation de vol, organisation de vols « découverte ». Des visites d'installations aéroportuaires, d'ateliers de maintenance, d'entreprises de construction, de musées ou d'écoles aéronautiques, ainsi que des rencontres avec des professionnels, sont organisées.

Le brevet d'initiation aéronautique comprend :

- une épreuve obligatoire écrite sous forme de QCM (2 h 30 - coef. 5) ;
- une épreuve facultative écrite d'anglais (30 mn - coef. 1).

Le diplôme est délivré aux candidats qui ont obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10.

Le diplôme délivré aux candidats admis peut porter les mentions suivantes : «assez bien», «bien», «très bien».

Le brevet national de jeunes sapeurs-pompiers

Le brevet national de jeunes sapeurs-pompiers (BJSP) est un diplôme ouvert aux jeunes de 11 à 18 ans volontaires et déclarés aptes physiquement.

Le BJSP est une première étape pour les jeunes motivés qui souhaitent devenir sapeurs-pompiers volontaires. La formation se déroule sur 4 ans (collège et lycée).

Graduée en 4 cycles (de JSP1 à JSP4) la formation permet l'acquisition, dans le respect des valeurs des sapeurs-pompiers, des compétences dans les domaines suivants : le prompt secours / la lutte contre les incendies / la protection des biens et de l'environnement / l'engagement citoyen et les acteurs de la sécurité civile / les activités physiques et sportives.

L'obtention du BJSP repose sur un examen qui comprend :

- une évaluation du module prompt secours ;
- deux épreuves écrites (questionnaires) : une sur l'incendie et une sur les opérations diverses ;
- quatre épreuves pratiques ;
- quatre épreuves sportives.

En milieu scolaire, le brevet national de JSP peut être intégré dans l'outil Folios et s'inscrire dans l'un des parcours éducatifs.

LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE ET SON ORIENTATION

LES PARCOURS ÉDUCATIFS

Le parcours Avenir.....	14
Le parcours d'éducation artistique et culturelle.....	14
Le parcours citoyen	15
Le parcours éducatif de santé.....	15

L'OUTIL NUMÉRIQUE FOLIOS AU SERVICE DES PARCOURS

Une application pour tous.....	16
Fiche d'activité en classe : prise en main de Folios	17

L'ORIENTATION : UNE MISSION PARTAGÉE

Le projet d'établissement	18
Le rôle des acteurs	18

LES PARCOURS ÉDUCATIFS

Du point de vue de l'élève, un parcours est un ensemble d'activités qui visent à l'acquisition de compétences. Ces compétences se construisent et s'approprient personnellement et progressivement tout au long de la scolarité. Depuis 2015, quatre parcours éducatifs ont été mis en place, le parcours Avenir, le parcours éducatif de santé, le parcours d'éducation artistique et culturelle et le parcours citoyen.

LE PARCOURS Avenir

Le parcours Avenir (PA) est conçu pour permettre à chaque élève de la classe de 6^e à la classe de terminale de construire son parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel.

À partir d'une connaissance de l'entreprise et du monde professionnel (via des visites, des stages, des enquêtes...), l'élève construit, pas à pas, son parcours Avenir, du collège au lycée. Il apprend ainsi à mieux se connaître en identifiant ses goûts et ses centres d'intérêt, en explorant les métiers et les formations. Ce parcours s'inscrit dans une progression disciplinaire et interdisciplinaire en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Il permet à chaque élève de construire progressivement, de la 6^e à la terminale, sa compétence à s'orienter, c'est-à-dire comprendre le monde économique et professionnel, connaître la diversité des métiers et des formations, développer son sens de l'engagement et de l'initiative mais aussi d'élaborer son projet pour une orientation et une insertion professionnelle réussies.

Ce parcours doit élever le niveau d'ambition des élèves (acquisition d'un diplôme ou d'une certification de niveau V minimum), leur assurer une meilleure réussite scolaire grâce à une démarche d'orientation active et choisie, les affranchir des stéréotypes sociaux et de genre et leur offrir une réelle réversibilité de leurs choix d'orientation.

Toutes les disciplines participent au parcours Avenir. Il est construit par le chef ou la cheffe d'établissement en collaboration avec toute l'équipe éducative et s'inscrit dans toute la scolarité du second degré. Il peut être lié à un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI).

LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) a pour ambition l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique commune et personnelle.

Son objectif est d'amener les jeunes à avoir une curiosité permanente pour l'art. Ce parcours repose sur les trois champs indissociables de l'EAC qui en constituent les 3 piliers : des rencontres, des pratiques et des connaissances.

Le développement des pratiques artistiques des élèves s'appuie sur :

- l'ensemble des enseignements ;
- des projets organisés sur le temps scolaire mais également périscolaire, en se fondant sur des enseignements et des actions éducatives. Les grands domaines des arts et de la culture sont abordés en classe et les activités auxquelles les élèves prennent part, y compris en dehors du collège, sont valorisées grâce, notamment, à la rencontre avec des artistes, à la visite de musées ou encore d'expositions ;
- des partenariats avec les instances culturelles, les collectivités territoriales et les associations.

Le PEAC conjugue l'ensemble des connaissances acquises, des pratiques expérimentées et des rencontres organisées dans les domaines des arts et de la culture, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Des actions éducatives peuvent s'ajouter : classes à projet artistique et culturel, ateliers artistiques, résidences d'artistes... Elles sont proposées aux élèves volontaires et motivés.

ZOOM



© Drivepix-Fotolia.com

Le conseil national éducation-économie (CNEE)

Le CNEE, créé à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, est une instance de dialogue et de prospective qui vise à mieux articuler les enjeux éducatifs, de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur, et les enjeux économiques.

Il travaille au développement de la relation entre l'éducation (enseignement scolaire et enseignement supérieur), l'économie et l'emploi. Il élabore en particulier des recommandations pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes.

Il est composé de chefs d'entreprise, de représentants de salariés, d'employeurs et d'enseignants, d'universitaires et de chercheurs, d'administrateurs de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Industrie et de l'Emploi, d'un/e président/e de région, et de personnalités qualifiées issues notamment du monde associatif.

Il a chargé son groupe de travail "parcours Avenir" d'élaborer deux guides pratiques : un pour les entreprises : "Entreprises pour l'école" et un pour les équipes éducatives : "École et entreprises", construits de manière à faciliter l'implication réciproque des acteurs du monde économique et du monde de l'éducation au bénéfice des élèves.

Ces documents sont le fruit d'un travail collectif mené avec le concours de la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc), de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep), de l'Inspection générale de l'Éducation nationale (IGEN), et avec la participation de nombreux acteurs de la relation École-Entreprise.

LE PARCOURS CITOYEN

Le parcours citoyen (PC) vise à développer la capacité à construire un jugement moral et civique, à développer l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Au cœur de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, le parcours citoyen remplace l'éducation civique depuis la rentrée 2015. Il s'adosse à l'ensemble des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias et à l'information mais également à toutes les disciplines et les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI). Il contribue pleinement au domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : "la formation de la personne et du citoyen".

L'objectif est que l'élève comprenne le bien-fondé des valeurs et des règles, qu'il reconnaisse et accepte le pluralisme des opinions. Il doit permettre aux collégiens de comprendre le principe de laïcité, rappelé dans la Charte de la laïcité à l'École, et de tirer profit de l'éducation aux médias et à l'information. Il a également vocation à valoriser la participation et l'implication de l'élève dans la vie de l'école et de l'établissement et les expériences et engagements, notamment associatifs, vécus en dehors de l'établissement.

Il engage chaque élève à exposer son opinion dans un débat et à respecter celles des autres, mais également à agir pour aider les autres. À partir de l'étude des lois de la démocratie, les élèves apprennent à respecter les règles du "vivre ensemble".

Pour les amener à construire leur propre opinion, l'équipe éducative les invitera à pratiquer de nouvelles activités comme la recherche d'informations ou participer à la vie de l'établissement en s'engageant comme délégué/e, éco-délégué/e ou membre d'une autre commission.

L'adhésion à une association sportive ou culturelle est également encouragée au sein du collège ou à l'extérieur. Les élèves pourront ainsi mener une action solidaire et rencontrer des personnes extérieures (comme des juges ou des élus) pour échanger des informations.

LE PARCOURS ÉDUCATIF DE SANTÉ

Le parcours éducatif de santé (PES) permet de structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.

Folios est l'outil numérique qui permet de garder trace des différents parcours éducatifs

Au-delà de sa mission d'instruction et d'éducation, il appartient aussi à l'École, sans se substituer aux obligations des parents, de veiller à la santé des élèves et de leur donner une éducation à la santé. Les dimensions physique, psychique, sociale et environnementale doivent être prises en compte. Tous ces aspects constituent des facteurs importants pour la réussite des élèves.

C'est pourquoi ce parcours est organisé autour de trois axes :

- l'éducation à la santé ;
- la prévention ;
- la protection de la santé.

Afin de se sentir bien dans leur établissement et dans leur vie, ce parcours propose aux élèves d'apprendre ce qui est bon pour leur santé. Au sein de l'établissement, l'élève découvre les personnes ressources capables de l'accompagner, de l'écouter et de le conseiller tout au long de sa scolarité (psychologue de l'Éducation nationale, médecin scolaire, infirmier/ère, assistant/e de service social...).

Au sein de l'association sportive (AS) les élèves peuvent être amenés à participer à des actions de prévention des risques liés à la sédentarité et à une mauvaise hygiène de vie.

Ce parcours permet de s'informer et de respecter la santé de tous en cohérence avec la démarche d'inclusion scolaire. Une attention particulière est accordée à la connaissance des gestes qui sauvent.

Le parcours éducatif de santé donne l'opportunité de s'engager dans les projets de l'établissement, de participer à des actions d'information et de prévention (sécurité routière, sexualité, tabagisme, drogues...).

Enfin, l'équipe éducative peut s'appuyer sur des rencontres avec des professionnels de la santé ou encore des membres d'associations extérieures au collège pour enrichir ce parcours.

Chaque élève doit pouvoir conserver une trace de ses apprentissages et expériences, et ce tout au long de sa scolarité, afin de pouvoir construire son parcours. Pour cela, Folios, application numérique nationale au service des parcours, permet aux élèves de capitaliser et valoriser leurs expériences et compétences scolaires et extrascolaires.

Folios s'inscrit dans la stratégie numérique des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

DANS MON ACADÉMIE

Parcours Avenir académie de Lyon : un guide pour les médiateurs



L'ONISEP Lyon présente des éléments pour aider les équipes éducatives à la mise en œuvre du parcours Avenir (cadrage, exemples, ressources). En téléchargement sur www.onisep.fr/lyon, rubrique Équipes éducatives.

Une page Netvibes d'agrégation de ressources pour le parcours Avenir

http://www.netvibes.com/oniseplyon#Ressources_pour_le_parcours_Avenir

Des ressources académiques

Sur www.ac-lyon.fr, rubrique « Formation/orientation » puis « les 4 parcours éducatifs ».

L'OUTIL NUMÉRIQUE FOLIOS AU SERVICE DES PARCOURS

Folios est une application développée par l'Onisep à la demande des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, qui garde trace des quatre parcours éducatifs : le parcours Avenir, le parcours d'éducation artistique et culturelle, le parcours éducatif de santé et le parcours citoyen.

UNE APPLICATION POUR TOUS

Folios a pour objectif de suivre l'élève tout au long de son parcours scolaire de la 6^e à la terminale, en lui permettant de conserver une trace de ses recherches et travaux. Il contribue ainsi à valoriser les expériences et compétences scolaires et extrascolaires de l'élève et favorise une démarche réflexive à des moments clés comme, par exemple le passage du collège au lycée.

5 profils spécifiques d'utilisateurs

Les élèves peuvent : alimenter et gérer les contenus de leurs portfolios en toute autonomie, en y intégrant toutes leurs recherches et tous leurs travaux dans le cadre des différents parcours ; valoriser leurs compétences scolaires et extrascolaires ; faire le point sur leurs intérêts, qualités et leurs idées de métiers ; concevoir leur CV et l'enrichir au fur et à mesure de leur scolarité.

Les professionnels (les membres de l'équipe éducative) peuvent : proposer aux élèves des ressources en relation avec les enseignements ou des activités de classe en les partageant dans l'espace classe ; suivre la progression et la construction du

parcours de l'élève en consultant son profil, son CV et ses documents ; créer des actualités ou événements ; communiquer avec d'autres membres de l'équipe éducative afin d'organiser des projets collaboratifs, comme par exemple les EPI.

Les parents peuvent consulter les actualités et événements, le contenu de l'espace classe dont fait partie leur enfant, ainsi que les ressources en lien avec chaque parcours éducatif.

Les partenaires (personnes extérieures à l'établissement) peuvent : consulter les actualités et événements sur la page d'accueil ; déposer des documents attestant des compétences acquises lors des activités extrascolaires des élèves (activités sportives, artistiques, associatives...).

Les administrateurs ont un rôle clé pour Folios dans l'établissement. Ils doivent gérer le compte administrateur. Ce sont eux qui peuvent créer à la demande des équipes éducatives des « groupes de travail » thématiques : par exemple « EPI », « Accompagnement personnalisé », « Les métiers du spectacle »... Ce sont les premiers interlocuteurs des membres de la communauté scolaire.

Des ressources pour chaque parcours

Tous les utilisateurs ont accès à des ressources spécifiques à chaque parcours, créées par l'Onisep, les services académiques et les ministères concernés. Les équipes éducatives ont également à leur disposition des ressources pédagogiques « clé en main », qu'elles pourront utiliser ou modifier en fonction de leurs besoins.

Folios, un outil interactif et collaboratif

Folios facilite la coordination ainsi que la collaboration et la mutualisation grâce à :

Des espaces communs qui permettent aux équipes éducatives d'élaborer ensemble leurs projets et de les co-gérer. Ils peuvent ainsi, dans le cadre d'un groupe de travail créé à leur demande, échanger différents documents afin de préparer et de présenter des projets interdisciplinaires favorisant la construction des compétences du socle. Chaque membre de l'équipe éducative a accès aux espaces « classe » qui lui sont attribués et peut y déposer des documents d'information ou de travail qui seront consultables par tous les enseignants et les élèves de la classe ;

Des outils de communication qui permettent de faciliter les échanges autour des projets entre professionnels mais également avec les élèves. Les membres de l'équipe éducative ont la possibilité d'éditer un événement ou une actualité (sur un salon, des journées portes ouvertes...) en ciblant les destinataires (à un niveau de classe, une classe en particulier, à quelques élèves, à un groupe de professionnels concernés...). Ils ont également la possibilité d'envoyer des messages à leurs élèves ou à d'autres enseignants. Les élèves quant à eux, ne peuvent pas discuter entre eux, mais peuvent échanger avec leurs professeurs.

DANS MON ACADÉMIE

Pour faire activer le Folios d'un établissement, le chef d'établissement doit s'adresser à l'ONISEP Lyon : folios-lyon@onisep.fr

Une fois en fonction, Folios peut être accessible depuis l'espace numérique de travail (ENT) utilisé dans l'établissement (l'administrateur de l'ENT doit paramétrer cet accès) :

- Pour les collèges de la Loire, depuis Cybercollèges42 ;
- Pour les collèges de l'Ain, depuis Colleges.ain.fr ;
- Pour les collèges de la Métropole de Lyon, depuis Laclass.com ;

- Et pour les lycées de l'académie de Lyon, depuis Elycee.rhonealpes.

Dans la rubrique Mes ressources de Folios, les équipes éducatives trouveront des outils académiques consacrés au 4 parcours éducatifs.

Pour le parcours Avenir sont proposées des activités pédagogiques à réaliser :

- à l'aide de publications académiques comme le Guide Après la 3^e ;
- sur des événements comme la préparation de sa visite au Mondial des métiers, des journées portes ouvertes...

Pour se former à Folios, un parcours de formation est disponible en autoformation et auto-inscription sur la plateforme académique de formation à distance, m@gistere : <https://magistere.education.fr/ac-lyon>

En 2017-2018, les collégiens de l'académie de Lyon ont utilisé Folios 21 718 fois !

FICHE D'ACTIVITÉ EN CLASSE : PRISE EN MAIN DE FOLIOS

QCM



Modalités pratiques de l'activité

- Niveau : élèves de collège
- Fiche élève, à récupérer dans les ressources Folios : « Connaissez-vous bien Folios ? »
- Matériel : salle informatique
- Durée de l'activité : 1 h
- Calendrier : dès la rentrée scolaire

Objectifs, connaissances et compétences visés

- Découvrir, explorer, comprendre et s'appropriier l'application Folios ;
- Comprendre et s'exprimer (les langages pour penser et communiquer - domaine 1 du socle) ;
- Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors (les méthodes et outils pour apprendre - domaine 2 du socle).

Déroulement

Au préalable, mettre la fiche élève dans l'espace classe, de manière à ce que les élèves puissent la récupérer en cours d'activité pour la compléter.

1. Explorer l'outil

Expliquer le principe de fonctionnement de l'outil. Vous pouvez vous appuyer par exemple sur le teaser conçu par l'Onisep : <https://www.youtube.com/watch?v=NKLgzNP1ds4>

Après vous être connecté au compte Folios d'un compte élève, montrer les possibilités qu'il offre à travers ses différents espaces et fonctionnalités. Distribuer les codes de connexion et inviter chaque élève à se connecter sur son compte et à évoluer dans ses différents espaces.

2. Évaluer sa compréhension

Après 10 min d'exploration libre, demander aux élèves de se rendre dans leur espace classe pour copier la fiche d'activité (formulaire) vers leur espace « Mes documents ». Leur demander de répondre au QCM (« Saisir le formulaire »).

En fin de séance, corriger le QCM avec les élèves à l'oral en leur demandant d'argumenter et de justifier leurs réponses.

Réponses : 1 (c) - 2 (a,c) - 3 (c) - 4 (a,b,c) - 5 (b) - 6 (a,b,c) - 7 (b,c) - 8 (b) - 9 (a,b) - 10 (b)

1 Qu'est-ce que Folios ?

- a. un jeu pédagogique
- b. un réseau social
- c. un espace numérique de travail

2 Dans « Mes ressources », j'accède à des informations sur :

- a. l'art et la culture
- b. mes cours
- c. les métiers et les formations

3 L'agenda me permet de :

- a. gérer mon emploi du temps personnel
- b. voir les vacances scolaires
- c. consulter les événements créés par mes professeurs

4 Les actualités peuvent m'informer sur :

- a. ce qui se passe dans ma classe
- b. ce qui se passe dans mon collège
- c. ce qui se passe dans ma région

5 « Mes discussions » me permettent de communiquer avec :

- a. mes camarades
- b. mes professeurs
- c. mes parents

6 Dans « Mon profil », je peux indiquer :

- a. ce que je fais en dehors de l'école
- b. ce qui m'intéresse et me passionne
- c. ce que les autres pensent de moi

7 « Mon CV » me sert à lister :

- a. mes devoirs
- b. mes stages
- c. mes loisirs

8 « Mes documents » est un espace de travail personnel consultable par :

- a. mes parents
- b. mes professeurs
- c. mes camarades

9 « Mes espaces » me permet d'accéder à :

- a. mes groupes de travail
- b. ma classe
- c. ma messagerie

10 Folios est un outil que je peux utiliser :

- a. cette année uniquement
- b. du collège au lycée
- c. tout au long de ma scolarité



L'ORIENTATION : UNE MISSION PARTAGÉE

L'accompagnement des élèves dans l'élaboration de leur parcours d'information et d'orientation n'est plus réservé aux seuls spécialistes de l'orientation mais relève bien de la responsabilité de tous les membres de la communauté éducative, en particulier les professeurs principaux, les parents mais également les partenaires du monde économique professionnel.

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le volet Orientation

Les chefs d'établissement formalisent l'axe orientation dans leur projet d'établissement ; les actions envisagées par l'équipe enseignante sont déclinées en cohérence avec ce projet. Puis, en tenant compte du vote soumis en conseil d'administration, les chefs d'établissement veillent à la mise en œuvre des parcours en déclinant de façon opérationnelle les différentes étapes et actions pour chaque niveau scolaire.

Une grande autonomie est laissée à chaque établissement pour élaborer son projet en fonction de ses particularités, de ses ressources locales et de l'expérience acquise dans la mise en place d'autres dispositifs.

Le projet se construit grâce à une connaissance du milieu économique et professionnel de proximité qui favorise le développement de collaborations et d'actions communes.

Il s'appuie sur différentes ressources : la délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (Dafpic), la cellule école-entreprises, les conventions académiques ou départementales signées avec les groupements professionnels et les entreprises.

Le volet pédagogie documentaire

La politique documentaire est une composante du projet de l'établissement. C'est un axe transversal de sa politique générale.

Elle a pour objectif de faciliter les pratiques pédagogiques qui font appel aux ressources documentaires.

Tous les membres de l'équipe éducative sont concernés par sa mise en place, même si les professeurs documentalistes jouent un rôle crucial dans cette dernière.

Son élaboration permet de préciser les fonctions dévolues aux différentes ressources mobilisées dans l'établissement pour la construction collective des savoirs.

La politique documentaire doit particulièrement intégrer :

- les dispositifs pédagogiques transversaux : les EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) qui articulent logiques disciplinaires et logiques documentaires, favorisant le passage d'une logique de programme à une logique de projet ;

- le développement des technologies de l'information et de la communication dans la fonction documentaire. Placer l'outil informatique au service de la pédagogie et des apprentissages : accès aux documents, questionnements, accès à l'information et son traitement, identification de l'auteur, validation, interactivité, confrontation des sources, autonomie, capacité d'initiative... ;

- la mise en œuvre des ENT (espaces numériques de travail) ;

- la gestion d'espaces documentaires dédiés : le Kiosque Onisep.

LE RÔLE DES DIFFÉRENTS ACTEURS

Depuis de nombreuses années, les enseignants ont un rôle clé dans le suivi et l'orientation des élèves. Ce suivi doit être réalisé collectivement par l'équipe éducative, au travers de son intégration au cœur des disciplines et des enseignements complémentaires (AP, EPI) ainsi que dans le cadre de suivis personnalisés.

Mission des professeurs principaux (PP)

Nommés par les chefs d'établissement, les PP ont une responsabilité particulière dans l'orientation de leurs élèves. Ils ont trois grandes missions de coordination des actions éducatives en orientation, de suivi individuel des collégiens, de médiation avec les familles et d'accompagnement des élèves dans leurs choix.

Coordonner les actions éducatives d'orientation

Les professeurs principaux assurent la coordination des actions d'information et d'orientation en direction des élèves et des familles en collaboration étroite avec leurs collègues de l'équipe éducative au sein de l'établissement : professeurs documentalistes, conseillers principaux d'éducation (CPE), psychologues de l'Éducation nationale (ex- conseillers d'orientation psychologues).

ZOOM

Cadre stratégique - Éducation et formation 2020

Chaque pays de l'UE est responsable de ses systèmes d'éducation et de formation. La politique de l'Union européenne vise à soutenir les actions nationales et à aider à relever des défis communs. « Éducation et formation 2020 » constitue le cadre de la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation.

L'UE a fixé des objectifs de référence à l'horizon 2020 :

- **En matière d'orientation,**
 - la proportion de jeunes de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante de la lecture, des mathématiques et des sciences devra être inférieure à 15 %.
 - le taux de jeunes de 18 à 24 ans ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation devra être inférieur à 10 %.
- **En matière d'orientation et de formation tout au long de la vie,**
 - permettre à chacun/e d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle.
 - favoriser l'élévation du niveau de qualification :
 - 100 % d'une classe d'âge au niveau V
 - 80 % au niveau bac
 - 50 % de diplômés du supérieur
 - améliorer les niveaux d'éducation en réduisant le taux d'abandon scolaire à 10 %.

Les professeurs principaux travaillent aussi avec des partenaires externes : établissements de formation, entreprises...

Assurer le suivi individuel des collégiens et le dialogue avec les familles

Chargés du suivi et du bilan individuel de chaque élève, pour formaliser des synthèses individuelles, les professeurs principaux s'appuient sur les informations stockées dans les portfolios de la classe et des élèves, ou recueillies auprès de l'équipe éducative. Ils organisent des bilans d'étape collectifs ou individuels et accompagnent chaque élève dans son cheminement.

Responsables du dialogue avec les familles, les PP les associent au maximum pour amener progressivement les élèves à devenir acteurs de leur orientation.

Accompagner les collégiens dans leurs choix d'orientation

Ils ont aussi un rôle de conseil auprès des élèves dans la construction de leur parcours de formation.

Avec l'appui des Psy-EN, ils organisent l'information sur les voies de formation et les procédures d'orientation. Ils mènent avec chaque collégien/ne un entretien personnalisé d'orientation en classe de 3^e. Ce moment privilégié permet à l'élève de s'interroger sur ses attentes, ses compétences et ses acquis scolaires et extrascolaires, ses expériences de découverte du monde professionnel et des formations.

Ce "temps fort" du parcours Avenir de l'élève doit aider à la prise de décision.

Les missions du CIO et des Psy-EN

Le centre d'information et d'orientation (CIO) constitue un lieu majeur privilégié pour la mise en place du parcours. Comme observatoire, il s'assure de la cohérence des actions conduites sur son territoire en matière d'information, de conseil et d'accompagnement mais il a également la connaissance du milieu local et peut servir d'interface entre les établissements et les partenaires locaux (professionnels, associatifs...).

Conseillers techniques des chefs d'établissement en matière d'information et d'orientation, les Psy-EN accompagnent les équipes éducatives dans l'acquisition des compétences et des connaissances nécessaires à l'élaboration du parcours, en apportant leur expertise dans des domaines tels que le développement psychologique de l'adolescent ou les connaissances en analyse du travail.

Les Psy-EN, en appui des professeurs principaux, ont pour rôle d'accompagner les élèves tout au long de leur scolarité au collège puis au lycée : ils les aident à élaborer leur projet personnel en s'appuyant sur la capitalisation des compétences et des connaissances acquises.

La contribution des partenaires extérieurs

Tout au long du parcours de l'élève, les interventions des partenaires des milieux économiques, sociaux et professionnels doivent permettre de consolider les acquis de connaissances et de compétences :

- Par des actions de découverte (visites d'entreprise, forums, conférences et débats) ;
- Par des interventions de sensibilisation ou de formation (interventions de chefs d'entreprise ou de professionnels dans les classes) ;

- Par des actions d'immersion en milieu professionnel (classe en entreprise, stages) ;
- Par des projets accompagnés (mini-entreprises, reportages sur des métiers...).

Afin de définir sa stratégie partenariale et de proposer un panel d'actions diversifiées à plusieurs étapes du parcours, l'établissement pourra s'appuyer sur des actions fédératives impulsées au niveau académique (exemple : conventions avec les organisations professionnelles, comités locaux école entreprise - Clee...) et au sein de son bassin d'emploi et de formation.

Cette collaboration doit veiller à élargir au maximum les univers de découverte pour les élèves : entreprises du secteur privé, du secteur public, entreprises marchandes, non marchandes telles qu'associations, organisations diverses...

ZOOM

Le comité local école entreprise (Clee)

Le comité local école entreprise est un lieu de ressources et d'échanges entre les entreprises et les établissements scolaires sur la relation emploi/métiers - formation.

Créé au niveau d'un ou de deux bassins d'Éducation, le Clee établit un rapprochement essentiel entre les entreprises et les EPLE autour des axes suivants :

- le parcours Avenir ;
- l'image des métiers auprès des familles ;
- les stages en entreprise et les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) ;
- la connaissance mutuelle entre le monde de l'entreprise et le monde de l'éducation.

Les actions engagées s'inscrivent souvent dans des conventions de partenariat.

DANS MON ACADÉMIE

Visiter un établissement

Dans le cadre des journées portes ouvertes, pour avoir une meilleure représentation des formations et rencontrer des lycéens et des responsables de formation.

Le calendrier des Journées portes-ouvertes dans l'académie de Lyon est sur www.onisep.fr/Lyon, rubrique Agenda de l'orientation.

Visiter un salon

Les salons d'orientation sont des temps forts dans la construction d'un projet personnel. Ils permettent aux élèves de s'informer sur les

métiers, les formations et les établissements.

Les collégiens pourront visiter :

- Le salon des métiers et des formations, à Roanne ;
- La Nuit de l'orientation, à Lyon ;
- Le Mondial des métiers, à Chassieu ;
- Le salon de l'apprentissage, à Lyon ;
- Ain'Formation métiers, à Bourg-en-Bresse.

Tous les détails sont disponibles dans notre calendrier des salons d'orientation de l'académie de Lyon, en ligne sur www.onisep.fr/lyon, rubrique Agenda de l'orientation.

Rencontrer le monde de l'entreprise

Pour aider les élèves à mieux connaître le monde de l'entreprise, la Mission Éducation Économie du rectorat propose aux établissements scolaires un panel d'actions. Elles sont référencées dans la Boîte à outils sur www.ac-lyon.fr, Rubrique Pédagogie, puis Éducation-Économie.

S'informer dans un Centre d'information et d'orientation (CIO)

Accueil et conseil sur les études, les filières de formation et les métiers. <http://bit.ly/2PQmWkq>

Des ressources d'information et des séquences pédagogiques pour les équipes éducatives



Les études, les diplômes,
les établissements
de formation, les métiers



Des informations de proximité,
spécifiques à chaque académie,
à chaque région



Des témoignages vidéo
de professionnels
et de jeunes en formation



Une rubrique dédiée
aux équipes éducatives



Des séquences pédagogiques
pour la découverte du monde
économique et professionnel



Des infos sur Folios,
l'appli au service
des parcours éducatifs

LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté ...	22
Les établissements régionaux d'enseignement adapté	23

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

Programme personnalisé de réussite éducative	24
Projet d'accueil individualisé	24
Plan d'accompagnement personnalisé	24
Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants	24
Enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs	25
Enfants intellectuellement précoces	25
Élèves en situation de handicap.....	25

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

Assurer l'égalité sur tout le territoire.....	27
Soutenir l'ambition des jeunes	27

LA RÉDUCTION DE L'ABSENTÉISME ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Prévenir l'absentéisme et la rupture avec l'École	29
Les dispositifs et acteurs de la lutte contre le décrochage.....	30

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ

Les enseignements généraux et professionnels adaptés (Egpa) s'inscrivent dans le cadre des actions menées au bénéfice des élèves en difficultés au collège.

Les élèves reçoivent une formation qui répond aux objectifs spécifiques de chacun des cycles du collège et vise la construction d'un projet personnel d'orientation.

Le parcours de formation des jeunes en sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) fixe trois priorités : acquérir les connaissances et les compétences du socle commun, se préparer à accéder à une formation professionnelle et valider le certificat de formation générale (CFG).

ZOOM



© Béatrice Faveur /Onisep

Le certificat de formation générale (CFG)

Le certificat de formation générale est un diplôme auquel peuvent se présenter, entre autres, les élèves scolarisés en sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), ainsi que les élèves effectuant leur dernière année de scolarité obligatoire.

Il valide l'aptitude à utiliser des outils de l'information et de la communication sociale et la capacité à évoluer dans un environnement social et professionnel. Il garantit l'acquisition de compétences au moins au palier 2 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'évaluation s'effectue à partir des programmes et référentiels de ce palier. Elle se réfère principalement aux compétences et connaissances du socle commun. Pour les candidats soumis à l'obligation scolaire, l'évaluation a lieu au cours de leur formation.

Ils et elles présentent aussi une épreuve orale de 20 minutes. Elle consiste en un entretien avec le jury et s'appuie sur un dossier préparé par l'élève au cours de sa formation. Elle permet d'apprécier les aptitudes à la communication orale, aux relations sociales ainsi que la capacité à exposer son expérience personnelle et à se situer dans son environnement social ou professionnel.

Le dossier, préparé par les candidats, qui ne doit pas dépasser six pages, est élaboré à partir de l'expérience professionnelle, de stages de formation ou de centres d'intérêts personnels. Sa rédaction implique l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Depuis la session 2017, ce dossier repose soit sur l'expérience professionnelle du candidat, soit sur l'un des 4 parcours éducatifs qu'il a suivis : parcours Avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé.

Le diplôme du CFG est attribué au vu de l'ensemble des résultats obtenus et du bilan de fin de cycle 4 du livret scolaire.

LES SECTIONS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL ADAPTÉ

Pour qui ?

Les élèves présentant « un ensemble de difficultés scolaires graves et durables », ne maîtrisant pas toutes les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école élémentaire. Les élèves sont affectés en Segpa par le ou la directeur/trice académique des services départementaux de l'Éducation nationale (Dasen), après accord des parents et décision de la commission départementale d'orientation des enseignements adaptés du second degré (CDOEA-SD).

L'admission s'effectue en 2 phases : la pré-orientation en 6^e Segpa en fin de CM2 et l'orientation en Segpa en fin de 6^e.

À noter : l'entrée en Segpa est possible à l'issue de l'année de 6^e. La plupart du temps, il s'agit d'élèves dont la famille avait refusé la proposition de Segpa à l'issue du CM2.

Objectifs

Construire progressivement un projet d'orientation et permettre l'accès à une formation professionnelle de niveau V (CAP). L'organisation de la scolarité s'articule autour des cycles pédagogiques 3 et 4, de consolidation et d'approfondissement.

La formation comprend des enseignements généraux et techniques qui s'appuient sur les programmes et les compétences visées en collège. Ces enseignements assurés par des professeurs des écoles spécialisés contribuent à la construction par les élèves de leur projet personnel d'orientation.

Les élèves accueillis bénéficient d'une prise en charge globale dans le cadre d'enseignements adaptés grâce à l'individualisation de leurs parcours, des supports et des rythmes d'apprentissage. L'ajustement des démarches pédagogiques et des approches didactiques est fondé sur une analyse approfondie de leurs potentialités et de leurs lacunes.

Depuis la rentrée 2016, les élèves bénéficient des enseignements interdisciplinaires (EPI), de l'accompagnement personnalisé (AP) et des parcours éducatifs, notamment du parcours Avenir qui doit leur permettre de construire progressivement leur choix d'orientation.

À noter : les élèves de Segpa bénéficient, tout au long de leur cursus, d'un suivi individualisé dans le cadre du projet individuel de formation.

Au programme

La 6^e et la 5^e sont centrées sur les enseignements généraux : français, maths, langue vivante étrangère, EPS, histoire-géographie-enseignement moral et civique, sciences, arts. Progressivement, la technologie et la découverte de champs professionnels prennent de plus en plus d'importance dans l'emploi du temps. Des modules d'aides spécifiques sont prévus.

En 4^e, l'élève découvre 2 champs professionnels parmi une liste de 5 : habitat, hygiène-alimentation-services, espace rural et environnement, vente-distribution-magasinerie, production industrielle. Il ou elle acquiert des compétences qui seront consolidées en 3^e en vue d'une poursuite d'études.

La classe de 4^e donne lieu aussi à la mise en place de 2 stages d'initiation professionnelle en entreprise (1 semaine chacun), dans 2 champs professionnels différents.

L'apprentissage des activités dans un champ donné se fait par le biais de plateaux techniques organisés au sein de la Segpa et des établissements de son réseau.

En 3^e, 2 stages d'application obligatoires en entreprise (2 semaines chacun) permettent à l'élève de mettre en pratique ses compétences et de définir son projet de formation professionnelle. Un troisième stage (2 semaines) est envisageable en fin d'année, si le jeune éprouve le besoin de confirmer son projet d'orientation après la 3^e.

À l'issue de la 3^e, tous les élèves doivent être en mesure d'accéder à une formation en lycée professionnel, en établissement régional d'enseignement adapté (Erea) ou en centre de formation d'apprentis (CFA), les conduisant à une qualification de niveau V (CAP). Ils peuvent également se présenter au certificat de formation générale (CFG) ainsi qu'au DNB série professionnelle.

LES ÉTABLISSEMENTS RÉGIONAUX D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ

Les établissements régionaux d'enseignement adapté (Erea) sont des établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ) qui scolarisent des élèves en grande difficulté scolaire et/ou sociale ou rencontrant des difficultés liées à une situation de handicap.

Ils assurent un rôle essentiel dans la lutte contre l'échec scolaire et dans l'accès à la qualification.

Les Erea accueillent en internat des élèves en grande difficulté scolaire comme ceux des Segpa, pour lesquels la problématique de l'environnement social et familial rend compliqué l'investissement dans une formation à visée professionnelle. L'accueil en internat éducatif peut constituer une réponse adaptée permettant à ces élèves de poursuivre une scolarité, de bénéficier d'une formation qualifiante dans le cadre des enseignements adaptés tout en préparant leurs projets d'insertion tant professionnelle que sociale.

Pour qui ?

Les élèves ayant des difficultés scolaires et/ou sociales ou les élèves dont les difficultés exigent une prise en charge plus protégée au sein de groupes à effectifs restreints.

L'admission des élèves présentant des difficultés scolaires graves et durables se fait avec l'acceptation des familles, après décision de la commission départementale d'orientation des enseignements adaptés du second degré (CDOEA-SD). Celle des élèves présentant un handicap moteur ou sensoriel, après décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). La scolarisation de ces élèves se fait au sein des classes de l'établissement à partir de la classe de 6^e.

Les modalités d'admission des élèves au sein des Erea s'inscrivent dans le cadre de la circulaire relative aux sections d'enseignement général et professionnel adapté et peuvent intervenir dans le 1^{er} degré et au collège :

Pré-orientation en fin de la deuxième année du cycle de consolidation (CM2) :

Pour les élèves qui bénéficient d'une pré-orientation en Segpa, le dossier constitué en classe de CM2 doit être complété par les travaux et les bulletins scolaires de l'élève, et peut être enrichi de nouveaux éléments établis par les psychologues de l'Éducation nationale du collège.

Orientation en Erea au cours de la scolarité au collège :

Elle intervient en général à la fin de la 6^e, mais aussi tout au long du cycle du collège, lorsque les difficultés de l'élève sont telles qu'elles risquent de ne pouvoir être résolues par les dispositifs d'aide.

Objectifs des Erea

Ils dispensent un enseignement général et professionnel adapté conduisant à des diplômes de niveau V - certificat d'aptitude professionnelle (CAP) - ou IV - baccalauréat professionnel. Des enseignements généraux et technologiques sont également dispensés dans certains.

C'est aussi un cadre de socialisation permettant l'apprentissage des règles de vie collective et plus généralement la mise en œuvre des compétences du socle. À ce titre, ils inscrivent pleinement leur action dans la lutte nationale contre le décrochage scolaire.

ZOOM



© Béatrice Faveur /Onisep

Les Erea : BO n°17 du 27 avril 2017

Le texte réaffirme la place et le rôle des établissements régionaux d'enseignement adapté (Erea) et des lycées d'enseignement adapté (LEA) dans le traitement de la grande difficulté scolaire et/ou sociale. Ces établissements scolaires (EPLÉ) s'inscrivent pleinement dans les objectifs de l'article L. 111-1 du code de l'éducation qui précise que le service public d'éducation doit veiller à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction.

L'aide renforcée à l'orientation doit être une priorité dans la scolarité des élèves qui doivent bénéficier tout au long de leur scolarité d'un suivi individuel. À ce titre, le parcours Avenir est un outil privilégié pour amener les jeunes à construire leur projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Spécificité des Erea : leur organisation pédagogique fondée sur l'internat et la formation professionnelle dont le texte rappelle qu'elle doit permettre d'acquérir une qualification au moins de niveau CAP. Dans cet objectif, les Erea s'appuient sur un fonctionnement en réseau autour d'établissements de formation initiale : lycées professionnels, centres de formation d'apprentis (CFA) ou groupements d'établissements (Greta).

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

La loi sur la Refondation de l'École réaffirme le principe d'inclusion scolaire, qui vise à accueillir tous les élèves à besoins éducatifs particuliers. Si la scolarisation en classe ordinaire avec un accompagnement spécifique est privilégiée, des dispositifs adaptés peuvent également être proposés.

PROGRAMME PERSONNALISÉ DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un ensemble coordonné d'actions conçu pour un élève qui risque de ne pas maîtriser à un niveau suffisant les connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle, notamment en français et mathématiques.

Le PPRE est proposé et rédigé par l'équipe éducative, à destination de l'élève et des parents. Il décrit les actions à conduire avec objectifs, ressources, échéances, et des modalités d'évaluation. Il nécessite un engagement écrit entre l'élève, sa famille et l'équipe pédagogique et éducative.

Dans le cadre des bilans périodiques de cycle, sont évalués les progrès réalisés pour chaque compétence travaillée dans le cadre du PPRE.

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Le projet d'accueil individualisé (PAI) concerne les élèves atteints de troubles de la santé (maladies chroniques, allergies, intolérances alimentaires).

Il permet à l'élève de suivre une scolarité normale tout en bénéficiant d'un traitement médical ou d'un régime alimentaire, en toute sécurité et sans pâtir des inconvénients liés à son état de santé.

Le PAI est mis en place sur proposition de l'établissement scolaire ou sur demande de la famille. Document rédigé par le médecin scolaire, signé par la famille et l'équipe pédagogique, il indique les traitements médicaux et/ou les régimes spécifiques. Il peut comporter des aménagements de la scolarité.

Ce document précise, en cas de période d'hospitalisation ou de maintien à domicile, le suivi de la scolarité par les enseignants. Éventuellement, un protocole d'urgence est joint au PAI. Les enseignants peuvent être sollicités pour dispenser certains soins ou réaliser les gestes nécessaires en cas d'urgence.

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP) s'adresse aux élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables liées à un ou plusieurs troubles des apprentissages et pour lesquels des aménagements et adaptations pédagogiques sont nécessaires.

Il peut faire suite à un PPRE. Le PAP est mis en place sur proposition de l'établissement scolaire ou sur demande de la famille. Le médecin scolaire établit le constat des troubles et donne un avis. L'équipe pédagogique, en collaboration avec les professionnels, élabore ensuite le PAP, sous forme de document soumis à la famille pour accord. Il présente la situation de l'élève, les aménagements et adaptations pédagogiques à mettre en œuvre. Réactualisé et enrichi tous les ans, le document PAP est un outil de suivi tout au long de la scolarité du jeune.

UNITÉS PÉDAGOGIQUES POUR ÉLÈVES ALLOPHONES ARRIVANTS

Les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) sont des dispositifs d'inclusion scolaire spécifiques pour les enfants primo-arrivants non francophones.

L'objectif est l'intégration complète de ces élèves dans des classes ordinaires avec temporairement des aménagements et des dispositifs particuliers. L'UPE2A est un dispositif souple avec des temps de présence en classe ordinaire. L'élève peut intégrer complètement la classe dès qu'il maîtrise suffisamment le français.

À son arrivée, un/une psychologue de l'Éducation nationale (ex- conseiller/ère d'orientation-psychologue) analyse le parcours scolaire de l'élève et organise une évaluation pédagogique nécessaire pour son affectation. L'élève est inscrit dans une classe ordinaire.

DANS MON ACADÉMIE

Scolarisation dans l'enseignement général et professionnel adapté

L'académie de Lyon compte :

- 59 sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) implantées dans des collèges ;

- 3 établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA), un dans l'Ain, un dans la Loire et un dans le Rhône (accueillant des élèves déficients visuels).

Consultez www.ac-lyon.fr Rubrique Réussite pour tous, puis Besoins éducatifs particuliers.

Scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV)

Toutes les informations sont sur le site du centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV) /

www2.ac-lyon.fr/casnav/

Selon la situation antérieure de l'élève (scolarisé ou non) il bénéficie d'une part plus ou moins importante des enseignements de la classe ordinaire et d'un enseignement intensif du français dans le cadre de l'UPE2A. Le passage dans la classe ordinaire pour certains cours doit être possible dès que sa connaissance du français lui permet de suivre les enseignements communs.

La scolarisation dans une UPE2A ne doit pas excéder l'équivalent d'une année scolaire. À l'issue du dispositif, l'élève s'oriente comme les autres élèves, en fonction de son projet et de son niveau scolaire, sans qu'aucune voie ne lui soit fermée sur le seul argument de la maîtrise de la langue.

ENFANTS ISSUS DE FAMILLES ITINÉRANTES ET DE VOYAGEURS

Les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs, soumis à l'obligation scolaire entre 6 et 16 ans, doivent bénéficier d'une attention particulière du fait de leur mode de relation discontinu avec l'École.

L'intégration dans les classes ordinaires est la modalité principale de scolarisation. Les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs, quelle que soit leur situation, bénéficient, comme tous les élèves, d'un accompagnement pédagogique de droit commun. Il leur permet de progresser dans leurs apprentissages scolaires au sein de leur collège de secteur.

Le recours à un dispositif d'accompagnement spécifique correspond à l'identification d'un besoin particulier qui ne peut être pris en compte ni dans le cadre de la différenciation pédagogique, ni par les mesures d'aide et d'accompagnement existantes.

Lorsque l'élève rencontre des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pas pu remédier les actions de prévention et de soutien, les possibilités offertes par les dispositifs des missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) ou les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) peuvent être exploitées dans le respect des procédures d'admission.

ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES

Les enfants intellectuellement précoces (EIP) peuvent rencontrer des difficultés et se trouver en situation d'échec scolaire. D'où la nécessité pour le collège de savoir repérer ces enfants et répondre à leurs besoins particuliers.

Différentes actions sont possibles pour répondre aux besoins de ces élèves : enrichissement des contenus, renforcement de l'autonomie, apport d'aides spécifiques (dont le dispositif d'aide personnalisée ou un PPRE), offre d'activités supplémentaires ou périscolaires, accélération du cursus, classe à projet particulier (classes bilingues, sportives, musicales...).

Cet accompagnement doit être proposé en accord avec la famille. Il doit être étudié avec l'aide du ou de la psychologue de l'Éducation nationale (ex- conseiller/ère d'orientation-psychologue) et du médecin scolaire.

Dans chaque académie, un/e référent/e EIP est l'interlocuteur/trice privilégié/e des familles et de la communauté éducative. Se renseigner auprès des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) ou du rectorat.

ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour garantir la continuité du parcours scolaire de l'élève handicapé, les parents demandent un projet personnalisé de scolarisation (PPS), élaboré par l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPE) de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et validé par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Il définit les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales. Il peut comporter des aménagements ou aides (matériel adapté, auxiliaire de vie scolaire). Il peut préconiser une orientation en établissement médico-social.

L'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) met en œuvre le PPS. Elle comprend l'enseignant/e référent/e, les enseignants de l'élève, son auxiliaire de vie scolaire, les professionnels de santé et des services sociaux, l'élève et ses parents.

Le PPS est accompagné du guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (Geva-Sco) qui recueille toutes les données de l'élève en situation scolaire : apprentissage, mobilité, actes essentiels de la vie quotidienne, activités relationnelles et vie sociale.

Outil de dialogue entre la famille, l'ESS et les MDPH, le Geva-Sco propose, selon la situation de l'élève, un mode de scolarisation : individualisée en milieu ordinaire, en Ulis collège ou en établissement médico-social.

ZOOM



© Béatrice Favre / Onisep

Un service de l'Onisep dédié aux parents : www.onisep.fr/Parents

Cet espace donne des clés aux familles pour mieux appréhender l'organisation du système éducatif.

Il permet aux parents d'accompagner la scolarité de leur(s) enfant(s) et de favoriser leur réussite, quels que soient leur situation sociale et/ou leur pays d'origine.

Les contenus et les supports d'information sont accessibles et compréhensibles par tous les parents, dont les plus éloignés de l'École (parents allophones, parents en grande précarité, parents ayant des difficultés de compréhension de l'organisation scolaire).

■ Rendre le système éducatif plus lisible

- Infos pratiques : renvoie sur des thèmes d'actualité (brevet, rentrée scolaire...)
- Vos questions / Nos réponses : répertoire pour chaque niveau d'études les questions les plus récurrentes chez les parents, regroupées en thèmes. Exemple « Mon enfant est en 6^e », thème « Organisation de la scolarité ».
- Comprendre l'École : outille les parents avec 4 modules : « L'entrée en 6^e », « Aider mon enfant pour son projet d'orientation », « Aider mon enfant à s'orienter après la 3^e », « Aider mon enfant à s'orienter après le bac ».
- Représentants de parents d'élèves : propose une foire aux questions, les principales associations de parents d'élèves et des témoignages.

■ Expliquer en images

L'École expliquée aux parents propose 5 vidéos synthétiques, traduites en 9 langues : « La mission de l'École », « L'entrée à l'École, l'organisation de l'école primaire », « Le collège, le lycée et après », « L'organisation de la vie à l'École », « L'orientation au collège et au lycée ».

Ces vidéos sont mises à disposition des réseaux qui accueillent les familles (CAF, mairies, associations d'aide aux familles, associations de parents d'élèves...).

La scolarisation individualisée en classe de droit commun

L'élève est scolarisé dans une classe ordinaire, à temps plein ou partiel, avec ou sans recours à un/e auxiliaire de vie scolaire et à des matériels pédagogiques adaptés.

La scolarisation en Ulis

C'est la CDAPH qui propose l'orientation en Ulis dans le cadre du PPS de l'élève. L'affectation scolaire est prononcée par l'IA-Dasen du département.

L'unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) est un dispositif pédagogique accompagnant les élèves qui, en plus des aménagements, adaptations pédagogiques et mesures de compensation mis en œuvre, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements. L'Ulis fait partie intégrante de l'établissement dans lequel elle est implantée.

L'élève suit un parcours scolaire composé :

- d'un temps de scolarisation dans une classe, avec les adaptations et accessibilités nécessaires ;
- d'un temps d'enseignements adaptés dans le cadre de regroupements organisés par le/la coordonnateur/trice de l'Ulis.

Le ou la coordonnateur/trice de l'Ulis, enseignant/e spécialisé/e, organise le parcours scolaire de l'élève en lien avec l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS).

L'élève prépare le diplôme national du brevet, ou a minima le certificat de formation générale (CFG).

L'orientation des élèves affectés en Ulis fait l'objet d'un soin spécifique dans le cadre du parcours Avenir.

Une convention est possible avec un établissement médico-social dispensant des formations professionnelles ou un centre de formation d'apprentis (CFA). Un recours au centre national d'enseignement à distance (Cned) avec soutien pédagogique à domicile, est également envisageable.

La scolarisation en établissement médico-social

Cette scolarisation concerne l'élève qui, au cours de son parcours de formation, nécessite un séjour à temps plein ou à temps partiel, dans un établissement médico-social de type :

- Institut médico-éducatif (IME) - déficience mentale ;
- Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (Itep) - troubles de la conduite et du comportement ;
- Établissement d'éducation spéciale pour polyhandicapés - handicaps complexes, à la fois mentaux et sensoriels et/ou moteurs ;
- Institut d'éducation sensorielle - handicaps auditifs et visuels ;
- Institut d'éducation motrice (IEM), ou centre médical infantile - handicap moteur.

Cette orientation relève de la CDAPH, sur proposition de l'EPE qui élabore le PPS de l'élève.

Les enseignements se réfèrent au socle commun de connaissances, de compétences et de culture et aux cycles d'enseignement définis par décret.

Les unités d'enseignement proposent outils, démarches et supports pédagogiques adaptés à la situation du jeune. Ces unités complètent et s'articulent avec les enseignements des établissements scolaires.

Pour les adolescents, à partir de 14 ans, des formations préprofessionnelles ou professionnelles sont proposées, souvent assurées par des éducateurs techniques spécialisés.

Le Pôle d'enseignement pour jeunes sourds (PEJS)

Le Pôle d'enseignement pour jeunes sourds (PEJS) regroupe dans un secteur géographique les ressources nécessaires à l'accompagnement du jeune au sein d'établissements du 1^{er} et du 2^d degré.

ZOOM

Les MDPH, la CDAPH, le Sessad

Les MDPH

Les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) sont des lieux d'accueil pour faciliter les démarches des personnes handicapées : projet de vie, besoins, plan de compensation personnalisé...

Les MDPH s'appuient sur la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

La CDAPH

La commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) se prononce sur l'orientation des personnes handicapées et les mesures de compensation permettant leur insertion scolaire, professionnelle ou sociale.

Elle peut désigner les établissements ou les services correspondant aux besoins des jeunes handicapés. Elle peut attribuer l'allocation d'éducation (pour enfant handicapé).

Le Sessad

Service ambulatoire du secteur médico-social, le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) offre de la naissance à 20 ans un accompagnement aux handicapés moteurs ou aux jeunes présentant une déficience intellectuelle.

Il apporte aux familles conseils et suivi et propose des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés.

Autres types de services ambulatoires :

- le service d'accompagnement familial et d'éducation précoce (Safep) pour déficients sensoriels (0 à 3 ans) ;
- le service de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation (SSEFS) pour déficients auditifs (3 à 20 ans) ;
- le service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (S3AS ou SAAAS) pour déficients visuels (3 à 20 ans).

Pour en savoir plus sur toutes ces structures : www.onisep.fr/handicap

DANS MON ACADÉMIE

Scolarisation des élèves en situation de handicap, malades et accidentés

Consultez www.ac-lyon.fr Rubrique Réussite pour tous, puis Handicap.

Scolarisation des élèves sourds

- Classe bilingue LSF / français écrit, au collège Pablo Picasso de Bron (17 rue de Reims 69500 Bron - 04 78 41 03 79).
- Pôle pour l'accompagnement à la scolarisation des jeunes sourds (PASS) : <http://www21.ac-lyon.fr/services/pass/?lang=fr>

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

L'École de la République accueille tous les élèves sans distinction et vise à leur offrir les mêmes chances de réussite. Les enquêtes internationales montrent que la France est l'un des pays où la différence de résultats selon le milieu social des élèves est la plus marquée. C'est pourquoi la lutte contre les inégalités sociales a été placée au cœur de la refondation de l'éducation prioritaire.

ASSURER L'ÉGALITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

Réduire les écarts

C'est un travail de tous les jours où chacun doit jouer un rôle afin d'amener tous les élèves à se dépasser et à réussir. L'objectif est de réduire les écarts entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux scolarisés hors éducation prioritaire dans l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Face à la diversité des élèves scolarisés et des difficultés qu'ils rencontrent, l'institution scolaire se réinvente et propose une offre éducative enrichie en vue d'encourager et de soutenir l'ambition scolaire de tous.

Cela passe par l'identification des territoires les plus concernés par les inégalités sociales et la concentration de population en grande difficulté et une redéfinition des moyens alloués ; mais également, par la mise en œuvre de dispositifs ou d'actions visant à accompagner les élèves et leurs familles. Sans oublier l'élimination des préjugés et des discriminations qui peuvent enrayer la réussite de tous les élèves.

Mettre en place des réseaux

Des réseaux d'éducation prioritaire (Rep et Rep+) ont été implantés dans l'ensemble des académies afin de réduire les inégalités sociales et territoriales, tout en favorisant la réussite de tous les élèves.

L'objectif de l'éducation prioritaire est de permettre à tous les élèves, quel que soit le contexte social, d'accéder aux apprentissages et à la réussite scolaire. Pour des questions d'efficacité et d'équité, l'allocation des moyens tient compte des différences et des spécificités des publics d'élèves accueillis dans les établissements scolaires. Pour être en prise avec les réalités du terrain, la carte de l'éducation prioritaire est révisée tous les 4 ans en fonction de l'évolution de l'environnement socio-économique des établissements scolaires.

Les Rep regroupent les écoles et les collèges rencontrant des difficultés sociales plus significatives que celles des établissements situés hors éducation prioritaire.

Les Rep+ concernent les quartiers, ou les secteurs isolés, qui connaissent la plus forte concentration de difficultés sociales ayant des répercussions fortes sur la réussite scolaire.

Les équipes éducatives bénéficient de 1 h 30 hebdomadaire pour la formation, le travail en équipe et le suivi des élèves dans les réseaux les plus difficiles.

SOUTENIR L'AMBITION DES JEUNES

Création des parcours d'excellence

Afin de renforcer la réussite de tous les élèves, des parcours d'excellence ont été mis en place, pour les 3^e des 352 collèges Rep+, à la rentrée 2016.

Ce dispositif permet à des jeunes de milieu modestes et volontaires d'être accompagnés vers une poursuite d'études ou une insertion professionnelle ambitieuse et réussie. Il offre aux élèves un suivi individualisé jusqu'au baccalauréat.

À chaque étape de leur scolarité, les jeunes peuvent participer à des visites culturelles ou de lieux de formations ou encore d'entreprises. Ils rencontreront des étudiants ou des professionnels et pourront profiter de tutorat et d'aides au travail. Ce qui, en lien avec le parcours Avenir, permet aux élèves d'enrichir leurs connaissances dans le domaine des formations, des métiers et du monde économique et professionnel.

Pour les équipes éducatives, le parcours d'excellence prend appui sur l'existant et part des expériences de terrain réussies pour construire des partenariats efficaces entre les établissements du secondaire et les établissements du supérieur tout en associant les mondes professionnels, associatifs ainsi que les parents et les collectivités territoriales.

ZOOM



« La mallette des parents »

Parce que l'implication des parents est essentielle dans la réussite scolaire de chaque élève et parce que le dialogue est parfois difficile, il a été conçu « La mallette des parents ».

Cette mallette a été pensée et réalisée pour faciliter le dialogue, la communication entre l'École et les parents. L'enjeu de ce dispositif est de faciliter la compréhension des parents sur le sens, les enjeux de la scolarité de leur enfant et le fonctionnement de l'institution scolaire. Il porte sur des moments clés du parcours scolaire des élèves en CP, en 6^e et à titre expérimental en 3^e.

La mallette contient des outils que les équipes éducatives utilisent pour animer la discussion avec les familles lors d'ateliers-débats. Grâce à un DVD et des fiches-supports (Comment aider mon enfant ? Comprendre où en est mon enfant ? Bilan final), les enseignants peuvent débattre avec les familles sur l'accompagnement de la scolarité de leur enfant. Elle contribue ainsi à la prévention de l'absentéisme et de la violence à l'École.

C'est également un site dédié, <http://mallettedesparents.onisep.fr/>, articulé autour de 4 axes (Construire la confiance, Organiser les échanges collectifs, Mener des entretiens et Agir avec les parents) et présenté sous forme de « kit ».

Il a pour ambition d'accompagner les équipes dans la construction du lien de confiance avec les parents, dans le cadre de temps d'échanges collectifs, d'entretiens individuels et de projets communs.

Accueillir les élèves en dehors des heures de cours

D'autres dispositifs comme « L'École ouverte » peuvent être proposés. Celui-ci a pour but, au sein des établissements scolaires volontaires, d'accueillir les élèves durant les vacances scolaires, les mercredis et samedis afin de leur faire profiter d'activités construites autour d'un projet éducatif auquel participent les collectivités territoriales, les associations et les fédérations sportives.

Le collège joue alors un rôle dans l'intégration sociale et scolaire de l'élève, tout en valorisant son image auprès des jeunes et des habitants. L'objectif est alors d'améliorer les relations entre les jeunes et les adultes au sein de l'établissement, de mieux intégrer les nouveaux arrivants, en particulier ceux de 6^e, de faciliter l'ouverture de l'établissement sur son environnement et de lutter contre la violence à l'École. Les parents et les familles des élèves sont invités à s'associer au dispositif en prenant part à l'organisation et à l'animation des activités.

Ouvrir l'École aux parents

Le dispositif « Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE) quant à lui s'adresse à l'ensemble des parents immigrés avec, en priorité, les parents étrangers primo-arrivants.

L'objectif de ce dispositif est de leur permettre de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants, contribuant ainsi à améliorer leurs chances de réussite scolaire.

Au sein des établissements scolaires, les parents reçoivent des formations axées sur l'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire), la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents, la connaissance des valeurs de la République et leur mises en œuvre dans la société française.

Ces formations sont organisées à des horaires permettant d'accueillir le plus grand nombre de parents. Elles sont assurées majoritairement par des enseignants formés à l'enseignement du français langue seconde, du français langue étrangère ou ayant suivi une formation en français langue d'intégration.

Elles peuvent être conduites par d'autres professionnels comme par exemple des professeurs d'histoire-géographie, de physique-chimie ou encore des principaux de collèges ou des infirmiers. L'information auprès des familles est assurée par les établissements scolaires, les associations de parents d'élèves peuvent être un relais dans cette communication.



Les organismes ou partenaires, tels que les centres académiques pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (Casnav), les associations œuvrant pour l'intégration des personnes immigrées, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), les équipes pluridisciplinaires de réussite éducative, les associations de femmes relais et les agents de développement local pour l'intégration (Adli) contribuent à la diffusion de l'information.

Choisir l'internat

Enfin des internats de la réussite (ex-internats d'excellence), pour les collégiens et lycéens issus de milieux modestes, peuvent être mis en place.

Le choix de l'internat dans le cadre de l'éducation prioritaire doit être un levier pour la réduction des inégalités.

Ce dispositif donne l'occasion aux élèves de changer de cadre de vie pour réussir leurs études, de construire leur projet professionnel et de développer leur sens des responsabilités. L'internat de la réussite offre à des jeunes qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable la possibilité de mettre toutes les chances de leur côté pour mener à bien leurs études.

L'objectif est de promouvoir la réussite scolaire grâce à des conditions de travail optimales. En plus des cours, les internes peuvent également bénéficier d'un accompagnement pédagogique et éducatif : révision des cours, préparation aux devoirs, activités sportives et culturelles, accès aux nouvelles technologies.

Associer les familles au projet d'internat favorise le succès du projet éducatif de l'élève. Les familles peuvent s'informer auprès de l'établissement fréquenté par leur enfant (principal/e, proviseur/e, CPE, assistant/e de service social...). Elles peuvent également contacter l'internat de la réussite choisi pour obtenir des informations.

DANS MON ACADÉMIE

Internats de la réussite en collège

Trois collèges publics disposent d'un internat de la réussite :

- Collège Émile Falabrègue à Saint Bonnet le Château (Loire) ;
- Collège des Montagnes du matin à Panissières (Loire) ;
- Collège Mario Meunier à Montbrison (Loire).

Consultez www.ac-lyon.fr Rubrique Réussite pour tous, puis Égalité des chances.

Les cordées de la réussite

Ce dispositif vise la solidarité entre établissements en multipliant les liens entre établissements et avec le monde professionnel. L'académie de Lyon compte 27 cordées labellisées, dont plusieurs concernant le collège.

Consultez www.ac-lyon.fr Rubrique Réussite pour tous, puis Égalité des chances.

École ouverte

14 collèges offrent ce dispositif.

Consultez www.ac-lyon.fr Rubrique Réussite pour tous, puis Égalité des chances.

Devoirs faits

Chaque collégien peut suivre un temps d'étude accompagnée pour réaliser ses devoirs.

Consultez www.ac-lyon.fr Rubrique Réussite pour tous, puis Égalité des chances.

LA RÉDUCTION DE L'ABSENTÉISME ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

La lutte contre l'absentéisme et le décrochage est un enjeu de tous les instants pour l'ensemble de la communauté éducative. La mobilisation de tous, dans un climat privilégiant la persévérance scolaire et associant les familles, est la condition indispensable pour éviter les sorties prématurées.

PRÉVENIR L'ABSENTÉISME ET LA RUPTURE AVEC L'ÉCOLE

Des absences répétées constituent un manquement grave d'assiduité, nuisent à la réussite des collégiens soumis à l'obligation scolaire et risquent de conduire au décrochage.

On parle d'absentéisme dès lors que l'élève est absent au moins quatre demi-journées dans le mois. Les causes de l'absentéisme sont multiples et parfois complexes (problèmes scolaires, éducatifs, d'orientation et/ou des problèmes d'ordre psychologique, de santé, social ou familial). Tous les acteurs du système éducatif sont concernés.

En premier lieu, il revient aux établissements scolaires de tout mettre en œuvre pour favoriser le retour de l'assiduité de l'élève et d'agir pour limiter le nombre de sorties en cours de scolarité. Pour permettre une réaction immédiate et adaptée, toute absence constatée doit être signalée dans les meilleurs délais et enregistrée, afin d'en faciliter le traitement et l'analyse.

Le dispositif de prévention de l'absentéisme scolaire mis en place dans l'établissement s'inscrit dans une action conjointe qui implique l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, en vue de rétablir l'assiduité de l'élève.

Il met également l'accent sur un dialogue avec les familles, dans un climat de confiance et une approche de coéducation et prévoit la nomination d'un personnel d'éducation référent.

Le rôle des parents d'élèves dans le suivi de la scolarité de leur enfant et leur accompagnement est renforcé, avec la mise en place d'une procédure progressive et échelonnée (alerte, convocation, avertissement), dès les premiers signes d'absentéisme.

En cas d'absences répétées non justifiées, leur obligation en termes de respect de l'assiduité leur est rappelée ainsi que les mesures d'accompagnement pédagogiques et éducatives personnalisées qui peuvent leur être proposées dans l'établissement ou hors temps de classe (tutorat, soutien scolaire, actions de soutien à la parentalité, etc.). Elles sont récapitulées dans un dossier transmis par le/la chef/fe d'établissement à l'inspecteur/trice d'académie - directeur/trice académique des services de l'Éducation nationale (IA-Dasen).

La sanction pénale constitue l'ultime recours si la situation d'absentéisme persiste, en dépit des mesures mises en œuvre dans l'établissement.

La prévention de l'absentéisme constitue une priorité, tout comme l'est la lutte contre le décrochage, un processus qui conduit des jeunes en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme.

Enjeux majeurs au plan européen et national, la réduction des sorties précoces et la lutte contre le décrochage s'inscrivent dans le cadre de la stratégie Europe 2020.

Les États membres, dont la France, se sont ainsi engagés à réduire à moins de 10 % la proportion des jeunes âgés de 18 à 24 ans ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation.

ZOOM



136 000 décrocheurs en 2011 - 98 000 en 2016 - Prévision de la DEPP pour l'année 2017 : 80 000

En 2011, on comptait 136 000 décrocheurs en France. En 2016, ils étaient 98 000 selon les derniers indicateurs du ministère. Le palier symbolique des moins de 100 000 sortants de formation initiale sans diplôme* a été franchi. Des chiffres encourageants qui, selon les prévisions, pourraient concerner 80 000 jeunes en 2017.

À l'échelle européenne, le nombre de décrocheurs est en baisse régulière depuis 2002. D'ores et déjà, l'objectif de la stratégie Europe 2020 que la France s'était fixé, à savoir passer au-dessous de la barre des 9,5 % de décrocheurs chez les 18-24 ans d'ici 2020, est déjà atteint.

Et en 2016, selon les dernières statistiques publiées par l'Union européenne (indicateurs Eurostat), le taux national de jeunes quittant prématurément l'éducation et la formation** s'élève à 8,8 %. Il est inférieur à la moyenne européenne qui s'établit à 10,7 %.

* Les sorties sans diplôme concernent les jeunes sortants du système éducatif sans aucun diplôme de second cycle général ou professionnel (Bac, CAP) ou avec au plus le diplôme national du brevet.

** Cet indicateur de référence de l'UE définit la part des 18-24 ans dont le niveau d'étude ne dépasse pas, au mieux, le premier cycle de l'enseignement secondaire et qui ne poursuivent ni études ni formation.

LES DISPOSITIFS ET ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE

Pour faire reculer le phénomène du décrochage, de nombreux acteurs et dispositifs interviennent dans le champ de la prévention, de la remobilisation ou de la remédiation, lorsque le décrochage est effectif.

Le plan d'action « Tous mobilisés contre le décrochage scolaire »

Lancé en novembre 2014, le plan national de lutte contre le décrochage scolaire met l'accent sur la prévention et la coopération de tous les partenaires concernés : parents, jeunes, professeurs, pouvoirs publics au niveau national et local, associations et entreprises... L'objectif est de diviser par deux, les sorties sans diplôme du système éducatif et de faciliter le retour vers l'École des jeunes ayant déjà décroché.

Tout au long de la scolarité, des actions d'accompagnement en faveur de la persévérance et de la réussite éducative

Des actions d'accompagnement sont proposées aux collégiens, pour favoriser l'apprentissage au quotidien (accompagnement personnalisé, accompagnement éducatif, programme personnalisé de réussite éducative) et les éclairer progressivement dans l'élaboration de leur projet d'orientation scolaire et professionnel (parcours Avenir).

Les référents décrochage scolaire

Nommés dans les établissements scolaires à fort taux de décrochage et d'absentéisme, mobilisés dès le moindre signe de décrochage au sein des groupes de prévention, leur mission consiste à coordonner l'action de tous les acteurs de l'établissement intervenant dans le processus de mobilisation scolaire des élèves.

DANS MON ACADÉMIE

La prévention du décrochage scolaire s'appuie sur :

- un groupe de prévention du décrochage scolaire dans chaque établissement secondaire (avec un référent décrochage scolaire) ;
- 23 sites de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) : des coordonnateurs appuient et interviennent dans les établissements ;
- 12 plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) animées par la région Auvergne-Rhône-Alpes en lien avec les autorités académiques ;
- 12 réseaux Formation qualification emploi

Les dispositifs relais (classes, ateliers, internats)

Ils s'adressent à des élèves, en grand rejet de l'institution scolaire et en risque de marginalisation :

La classe relais, toujours attachée à un établissement (qu'elle soit implantée dans celui-ci ou non) est mise en réseau et associe services de l'État, collectivités territoriales et secteur associatif ;

L'atelier relais est rattaché à un ou plusieurs collèges. Il a un partenariat renforcé avec les mouvements d'éducation populaire et accueille une dizaine de collégiens pour des modules de 4 semaines renouvelables 3 fois ;

L'internat relais est intégré au collège de rattachement de l'élève ou dans un établissement voisin.

L'objectif est de permettre de se réinsérer dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle, dans le cadre d'un accueil temporaire de quelques semaines à plusieurs mois, ne pouvant dépasser une année scolaire. L'admission et l'affectation dans le dispositif sont prononcées par le/la directeur/trice académique des services de l'Éducation nationale (IA-Dasen), sous réserve de l'accord de l'élève et de sa famille. Dès son entrée, l'élève est soumis à un bilan et, tout au long du processus, sa famille est invitée à s'intégrer à la démarche.

La mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)

Elle a un rôle de conseil, d'expertise et d'ingénierie de formation. Elle participe à la prévention du décrochage scolaire auprès des équipes éducatives, de direction et d'encadrement, au niveau de l'établissement, du district, du bassin de formation. Dans le domaine de l'intervention, la MLDS a un rôle central auprès des élèves en risque de décrochage, en lien avec les référents décrochage scolaire et les «groupes de prévention du décrochage scolaire» de l'établissement. Dans le champ de la remédiation, elle participe, au sein des plates-formes de suivi et

d'appui aux décrocheurs, à l'évaluation des besoins de formation et à l'accompagnement des jeunes sortis du système scolaire sans qualification.

Le CIO observatoire du district ou du bassin

Les centres d'information et d'orientation participent au recensement des élèves décrocheurs. En cas de rupture de scolarité, les psychologues de l'Éducation nationale (ex-conseillers d'orientation-psychologues) organisent des entretiens individuels de situation en CIO ou au sein de l'établissement scolaire qui visent à proposer une solution.

Les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)

Instances composées des partenaires de la formation, de l'insertion et de l'orientation.

Elles recensent, identifient et contactent tous les jeunes «décrochés» de 16 à 25 ans, sortis sans diplôme de la formation initiale, auxquels elles tentent d'apporter une réponse personnalisée pour un retour en formation, un accès à la qualification ou à l'emploi. Elles regroupent et coordonnent les acteurs des réseaux de formation initiale, des réseaux d'accueil et d'accompagnement des jeunes pour apporter une réponse personnalisée et rapide à chaque jeune de plus de 16 ans sans diplôme et sans solution.

Complémentaire de l'action des PSAD, le site <http://masecondechance.onisep.fr> permet à tout jeune qui relève de ce dispositif de rencontrer des professionnels de l'accompagnement dans un lieu d'accueil proche de son domicile, pour trouver une solution adaptée à sa situation.

Les réseaux formation qualification emploi (Foquale)

Ils rassemblent les établissements et dispositifs relevant de l'Éducation nationale susceptibles d'accueillir les jeunes décrocheurs. Ils permettent ainsi de mieux coordonner l'ensemble des solutions et s'intègrent dans les réseaux de partenaires constitués autour des PSAD.

(FOQUALE) réunissent les établissements et dispositifs relevant de l'éducation nationale.

Consultez www.ac-lyon.fr Rubrique Réussite pour tous, puis Égalité des chances, puis Lutte contre le décrochage scolaire.

Les parcours d'excellence

Conduire des jeunes de milieux modestes vers une poursuite d'études ou une insertion professionnelle ambitieuse et réussie, avec des visites culturelles et un tutorat collectif dès la 3^e (partenariat entre établissements scolaires,

le monde associatif, des entreprises et les collectivités territoriales).

Consultez www.ac-lyon.fr Rubrique Réussite pour tous, puis Égalité des chances.

Les dispositifs relais

Un accueil temporaire est proposé à des élèves soumis à l'obligation scolaire dans le cadre de 19 ateliers ou classes relais.

Consultez www.ac-lyon.fr Rubrique Réussite pour tous, puis Égalité des chances, puis Les dispositifs relais.

UNE ARTICULATION ENTRE SOCLE COMMUN ET PROGRAMMES

Le socle commun et les nouveaux programmes

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : décret n° 2006-830 du 11.07.2006, JO n° 160 du 12.07.2006 ; circulaire n° 2010-087 du 18.06.2010, BO n° 27 du 08.07.2010 ; décret n° 2015-372 du 31.03.2015, JO n° 78 du 02.04.2015

Les EPI, une approche interdisciplinaire

Organisation des enseignements au collège : décret n° 2015-544 du 19.05.2015, JO n° 115 du 20.05.2015

Organisation des enseignements : modification : arrêté du 16.06.2017, JO du 18.06.2017, BO n° 22 du 22.06.2017

Enseignements au collège : circulaire n° 2015-106 du 30.06.2015, BO n° 27 du 02.07.2015

L'accompagnement personnalisé

Organisation des enseignements : modification : arrêté du 16.06.2017, JO du 18.06.2017, BO n° 22 du 22.06.2017

Définition et mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé : circulaire n° 2011-118 du 27.07.2011, BO n° 31 du 01.09.2011

Continuité pédagogique école-collège : décret n° 2013-683 du 24.07.2013, JO n° 174 du 28.07.2013

L'apprentissage renforcé des langues vivantes

Organisation des enseignements : modification : arrêté du 16.06.2017, JO du 18.06.2017, BO n° 22 du 22.06.2017

La carte des langues vivantes : circulaire n° 2015-173 du 20.10.2015, BO n° 39 du 22.10.2015

Poursuite du plan de rénovation de l'enseignement des langues vivantes : circulaire n° 2008-042 du 04.04.2008, BO n° 15 du 10.05.2008

Classes bilangues : circulaire n° 2005-067 du 15.04.2005 (I - 5 Des objectifs de formation transversaux, BO n° 18 du 05.05.2005)

Sections de langues régionales : arrêté du 07.06.2010, JO n° 142 du 22.06.2010

Sections internationales : arrêté du 28.09.2006, BO n° 38 du 19.10.2006, BO n° 24 du 06.07.2017

Le numérique et l'éducation aux médias et à l'information

Collèges connectés : circulaire n° 2014-068 du 20.05.2014, BO n° 21 du 22.05.2014

UNE ORGANISATION EN CYCLES

Les cycles pédagogiques

Organisation en quatre cycles pédagogiques de l'école primaire et du collège : décret n° 2013-682 du 24.07.2013 modifié, JO n° 174 du 28.07.2013

Les disciplines

Organisation des enseignements du collège fixant les enseignements obligatoires et leur volume horaire par discipline : décret n° 2015-544 du 19.05.2015 et arrêté du 19.05.2015, JO n° 115 du 20.05.2015 ; **compléments sur l'organisation des enseignements :** circulaire n° 2015-106 du 30.06.2015, BO n° 27 du 02.07.2015

Les sections particulières

Classes à horaires aménagés : circulaire n° 2002-165 du 02.08.2002, BO n° 31 du 29.08.2002 ; circulaire n° 2007-020 du 18.01.2007, BO n° 04 du 25.01.2007 ; circulaire n° 2009-140 du 06.10.2009, BO n° 39 du 22.10.2009

Classes bilangues : circulaire n° 2005-067 du 15.04.2005 (I - 5 Des objectifs de formation transversaux)

Sections de langues régionales : arrêté du 07.06.2010, JO n° 142 du 22.06.2010

Sections internationales : arrêté du 28.09.2006, BO n° 38 du 19.10.2006, BO n° 24 du 06.07.2017

Sections sportives scolaires : circulaire n° 2011-099 du 29.09.2011, BO n° 31 du 29.08.2002

Sport de haut niveau : circulaire n° 2006-123 du 01.08.2006, BO n° 32 du 07.09.2006

L'ÉVALUATION DES ACQUIS SCOLAIRES

Livret scolaire unique numérique (LSUN)

Évaluation des acquis scolaires et livret scolaire à l'école et au collège : arrêté du 24.10.2017, JO n° 0257 du 03.11.2017, décret n° 2015-1929 du 31.12.2015, JO n° 02 du 03.01.2016

Contenu du livret scolaire : arrêté du 31.12.2015, JO n° 02 du 03.01.2016

Le redoublement : décret du 20.02.2018 - JO du 21.02.2018

DES DIPLÔMES RÉNOVÉS

Le DNB

Organisation des examens pour les candidats présentant un handicap : circulaire n° 2015-127 du 03.08.2015, BO n° 31 du 27.08.2015

Évaluation des acquis scolaires des élèves : Arrêté du 29.03.2018 - J.O. du 27.04.2018, décret n° 2015-1929 du 31.12.2015, JO n° 02 du 03.01.2016

Modalités d'attribution du DNB : arrêté du 31.12.2015, JO n° 02 du 03.01.2016 ; arrêté du 16.02.2016, JO n° 46 du 24.02.2016, note de service n° 2016-063 du 06.04.2016, BO n° 14 du 08.04.2016, arrêté du 27.11.2017

Cérémonie républicaine de remise des diplômes : note de service n° 2016-090 du 22.06.2016, BO n° 25 du 23.06.2016

Modalités d'attribution du DNB pour les candidats de l'enseignement agricole : note de service n° 2016-118 du 04.08.2016, BO n° 30 du 25.08.2016

Épreuve de langue vivante pour les candidats individuels : arrêté du 19.07.2016, BO n° 33 du 15.09.2016

Adaptation et dispense de certaines épreuves ou parties d'épreuve à l'examen du DNB pour les candidats présentant un handicap ou bénéficiant d'un PAP : arrêté du 10.10.2016, BO n° 44 du 01.12.2016

Modalités d'attribution du DNB aux candidats des sections internationales de collège et des établissements franco-allemands : note de service n° 2017-023 du 14.02.2017, BO n° 09 du 02.03.2017

Le CFG

Conditions de délivrance du CFG : arrêté du 19.07.2016, JO n° 179 du 03.08.2016

Cérémonie républicaine de remise des diplômes : note de service n° 2016-090 du 22.06.2016, BO n° 25 du 23.06.2016

Les brevets et attestations

ASSR1 et ASSR2

Organisation et conditions de délivrance de l'ASSR1 et de l'ASSR2 : décret n° 2007-429 du 25.03.2007 et arrêté du 25.03.2007, JO n° 73 du 27.03.2007

Éducation à la sécurité routière : circulaire n° 2016-153 du 12.10.2016, BO n° 38 du 20.10.2016

BIA

Diplôme BIA : décret n° 2015-193 du 19.02.2015, JO n° 44 du 21.02.2015

Programme et épreuves du BIA : arrêté du 19.02.2015, JO n° 44 du 21.02.2015

BJSP

Jeunes sapeurs-pompiers : arrêté du 08.10.2015, JO n° 253 du 31.10.2015

Référentiel de formation : annexes de l'arrêté du 08.10.2015, JO n° 253 du 31.10.2015

LES PARCOURS ÉDUCATIFS

PA

Parcours Avenir : arrêté du 01.07.2015, JO n° 155 du 07.07.2015, BO n° 28 du 09.07.2015

PEAC

Parcours d'éducation artistique et culturelle : circulaire n° 2013-073 du 03.05.2013, BO n° 19 du 09.05.2013 ; arrêté du 01.07.2015, JO n° 155 du 07.07.2015 ; circulaire n° 2016-011 du 03.02.2016, BO n° 05 du 04.02.2016

PC

Parcours citoyen : circulaire n° 2015-085 du 03.06.2015, BO n° 23 du 04.06.2015 ; circulaire n° 2016-092 du 20.06.2016, BO n° 25 du 23.06.2016

PES

Parcours éducatif de santé : circulaire n° 2016-008 du 28.01.2016, BO n° 05 du 04.02.2016

L'ORIENTATION : UNE MISSION PARTAGÉE

Loi n° 83-634 du 13.07.1983

Organisation des enseignements dans les classes de collège : arrêté du 19.05.2015, JO n° 115 du 20.05.2015

Modalités de mise en place du corps des psychologues de l'Éducation nationale au titre de l'année scolaire 2017 : note de service n° 2017-042 du 28.02.2017

Dispositions statutaires relatives au nouveau corps de psychologues de l'Éducation nationale : décret n° 2017-120 du 01.02.2017

Loi n° 2013-515 du 08.07.2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

Rôle du professeur principal : code de l'éducation, loi du 23.04.2005 ; circulaire 93-087 du 21.01.93 ; circulaire n° 2006-213 du 14.12.2006

Conseil pédagogique : loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École n° 2005-380 du 23.04.2005, JO n° 96 du 24.04.2005

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ

Segpa

Segpa : arrêté du 21.10.2015, JO du 24.10.2015 et du 25.10.2015 ; circulaire n° 2015-176 du 28.10.2015, BO n° 40 du 29.10.2015 ; arrêté du 01.12.2015, JO n° 291 du 16.12.2015 ; arrêté du 19.07.2016, JO du 03.08.2016

Erea

Caractéristiques de l'Erea : circulaire n° 2015-176 du 28.10.2015, BO n° 40 du 29.10.2015 ; circulaire n° 2017-076 du 24.04.2017, BO n° 17 du 27.04.2017

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

PPRE

Mise en œuvre du PPRE : circulaire n° 2006-138 du 25.08.2006, BO n° 31 du 31.08.2006

Définition du PPRE : circulaire n° 2015-085 du 03.06.2015, BO n° 23 du 04.06.2015

PAI

Accueil en collectivité des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période : circulaire n° 2003-135 du 08.09.2003, BO n° 34 du 18.09.2003

PAP

Définition et mise en œuvre du PAP : circulaire n° 2015-016 du 22.01.2015, BO n° 05 du 29.01.2015

UPE2A

Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés : circulaire n° 2012-141 du 02.10.2012, BO n° 37 du 11.10.2012

OEPRE

Dispositif Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants au titre de l'année scolaire 2017 : circulaire n° 2017-060 du 03.04.2017, BO n° 15 du 13.04.2017

Efiv

Scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs : circulaire n° 2012-142 du 02.10.2012, BO n° 37 du 11.10.2012

EIP

Parcours scolaire des enfants intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières à l'école et au collège : circulaire n° 2007-158 du 17.10.2007, BO n° 38 du 25.10.2007

Guide d'aide à la conception de modules de formation pour une prise en compte des élèves intellectuellement précoces : circulaire n° 2009-168 du 12.11.2009, BO n° 45 du 03.12.2009

Élèves en situation de handicap

Scolarisation des élèves en situation de handicap (Ulis) : circulaire n° 2016-117 du 08.08.2016, BO n° 30 du 25.08.2016

Parcours de formation du jeune sourd : circulaire n° 2017-011 du 03.02.2017, BO n° 08 du 23.02.2017

MDPH, CDAPH, Sessad

Accueil et information des personnes handicapées, évaluation de leurs besoins et reconnaissance de leurs droits : loi n° 2005-102 du 11.02.2005, JO n° 360 du 12.02.2005

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

Pilotage de l'éducation prioritaire :

circulaire n° 2017-090 du 03.05.2017, BO n° 18 du 04.05.2017

Liste des écoles et des établissements scolaires publics inscrits dans le programme Rep+ à la rentrée scolaire 2015 : arrêté du 24.04.2017, BO n° 18 du 04.05.2017

Liste des établissements scolaires publics inscrits dans le programme Rep à la rentrée scolaire 2015 : modification arrêté du 24.04.2017, BO n° 18 du 04.05.2017

Parcours d'excellence, mise en place - rentrée scolaire 2016 : instruction n° 2016-124 du 05.08.2016, BO n° 30 du 25.08.2016

École ouverte : circulaire n° 2003-008 du 23.01.2003, BO n° 05 du 30.01.2003 ; circulaire n° 2015-094 du 09.06.2015, BO n° 27 du 02.07.2015 ; circulaire n° 2017-034 du 01.03.2017, BO n° 11 du 16.03.2017

Internats de la réussite : circulaire n° 2016-076 du 18.05.2016, BO n° 20 du 19.05.2016

Mallette des parents : circulaire n° 2010-106 du 15.07.2010, BO n° 29 du 22.07.2010

LA RÉDUCTION DE L'ABSENTÉISME ET LA PERSÉVÉRANCE

Absentéisme

Prévention de l'absentéisme scolaire : circulaire interministérielle n° 2014-159 du 24.12.2014, BO n° 01 du 01.01.2015

Dispositif Ouvrir l'école aux parents : circulaire n° 2017-060 du 03.04.2017, BO n° 15 du 13.04.2017

Décrochage

"Éducation et formation 2020" : cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, conclusions du Conseil de l'Union européenne du 12.05.2009

Droit au retour en formation : décrets n° 2014-1453 et n° 014-1454 du 05.12.2014, JO du 07.12.2014 ; circulaire n° 2015-041 du 20.03.2015, BO n° 13 du 26.03.2015 ; circulaire n° 2017-066 du 12.04.2017, BO n° 15 du 13.04.2017

Lutte contre le décrochage scolaire : circulaire n° 2011-028 du 09.02.2011, BO n° 06 du 10.02.2011 ; circulaire n° 2016-212 du 30.12.2016, BO n° 01 du 05.01.2017

Prévention du décrochage scolaire et accompagnement des jeunes sortant sans diplôme du système scolaire : instruction interministérielle n° 09-060, BO n° 23 du 04.06.2009

Dispositifs relais : circulaire n° 2014-037 du 28.03.2014, BO n° 14 du 03.04.2014

Réseaux formation qualification emploi (Foquale) : circulaire n° 2013-035 du 29.03.2013, BO n° 14 du 04.04.2013

Psad : circulaire n° 2011-028 du 09.02.2011, BO n° 6 du 10.02.2011

TABLE DES SIGLES

Adli : Agent de développement local pour l'intégration

AER : Attestation d'éducation à la route

AP : Accompagnement personnalisé

Aper : Attestation de première éducation à la route

ASSN : Attestation scolaire « savoir nager »

ASSR : Attestation scolaire de sécurité routière

BIA : Brevet d'initiation aéronautique

B2i : Brevet informatique et Internet

BJSP : Brevet national de jeunes sapeurs-pompiers

BRNE : Banque de ressources numériques éducatives

BSR : Brevet de sécurité routière

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

Casnav : Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage

CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

CDOEA-SD : Commission départementale d'orientation des enseignements adaptés du second degré

CECRL : Cadre européen commun de référence pour les langues

CFA : Centre de formation d'apprentis

CFG : Certificat de formation générale

Chaap : Classe à horaires aménagés arts plastiques

Chad : Classe à horaires aménagés danse

Cham : Classe à horaires aménagés musique

Chat : Classe à horaires aménagés théâtre

CIO : Centre d'information et d'orientation

Clee : Comité local école entreprise

Cnee : Conseil national éducation-économie

Cned : Centre national d'enseignement à distance

CPE : Conseiller/ère principal/e d'éducation

Dafpic : Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue

Dasen : Directeur/trice académique des services départementaux de l'Éducation nationale

Dgesc : Direction générale de l'enseignement scolaire

Dima : Dispositif d'initiation aux métiers en alternance

DNB : Diplôme national du brevet

DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

EAO : Éducation à l'orientation

Efiv : Enfant issu de famille itinérante et de voyageurs

Egpa : Enseignements généraux et professionnels adaptés

EIP : Enfant intellectuellement précoce

EMC : Enseignement moral et civique

EMI : Éducation aux médias et à l'information

ENT : Espace numérique de travail

EPE : Équipe pluridisciplinaire d'évaluation

EPI : Enseignements pratiques interdisciplinaires

EPL : Établissement public local d'enseignement

Erea : Établissement régional d'enseignement adapté

ESS : Équipe de suivi de scolarisation

Foquale : Réseaux formation qualification emploi

Geva-Sco : Guide d'évaluation de scolarisation

Greta : Groupement d'établissements

IEM : Institut d'éducation motrice

IGEN : Inspecteur/trice général/e de l'Éducation nationale (ou Inspection générale de l'Éducation nationale)

IME : Institut médico-éducatif

Itep : Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

JSP : Jeunes sapeurs-pompiers

LEA : Lycée d'enseignement adapté

LSU : Livret scolaire unique

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

MLDS : Mission de lutte contre le décrochage scolaire

OEPRE : Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants

PA : Parcours Avenir

PAI : Projet d'accueil individualisé

PAP : Plan d'accompagnement personnalisé

PES : Parcours éducatif de santé

PC : Parcours citoyen

PEAC : Parcours d'éducation artistique et culturelle

PEJS : Pôle d'enseignement pour jeunes sourds (ex - Pass : Pôle d'accompagnement pour la scolarisation des jeunes sourds)

PEP : Préparatoire à l'enseignement professionnel

PES : Parcours éducatif de santé

PIF : Projet individuel de formation

PIX : Plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques

PP : Professeur/e principal/e

PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative

PPS : Projet personnalisé de scolarisation

Prépa pro : Préparatoire à l'enseignement professionnel

PSAD : Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs

PSCI : Prévention et secours civiques de niveau 1

Psy-EN : Psychologue de l'Éducation nationale (ex - COP : conseiller/ère d'orientation psychologue)

REAAP : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Rep : Réseau d'éducation prioritaire

SAAS ou S3AS : Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation

Safep : Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce

Segpa : Section d'enseignement général et professionnel adapté

Sessad : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

SSEFS : Service de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation

UE : Union européenne

ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire

UPE2A : Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants

62 FILMS D'ANIMATION SUR LES MÉTIERS

UNE APPROCHE LUDIQUE ET ATTRACTIVE
DE LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

À VOIR SUR
ONISEP TV
ET SUR
YOUTUBE



À RETROUVER SUR
kitpedagogique.onisep.fr/metiersanimes
AVEC DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES
À EXPLOITER EN CLASSE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS

LES ÉTABLISSEMENTS DANS MON ACADÉMIE

RÉPERTOIRE DES ÉTABLISSEMENTS DE LA 6 ^E À LA 3 ^E	36
INDEX RÉCAPITULATIF DES FORMATIONS ET DISPOSITIFS PARTICULIERS	69
DES STRUCTURES EN DEHORS DES COLLÈGES	84
CIO ET ADRESSES UTILES DE MON ACADÉMIE	96

RÉPERTOIRE DES ÉTABLISSEMENTS DE LA 6^E À LA 3^E

01 Ain

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

AMBÉRIEU-EN-BUGEY 01500

Collège Saint-Exupéry

6 rue Aguetant

Tél. : 04 74 38 40 77

Fax : 04 74 38 08 65

ce.0010002X@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-01/st-exupery/>

Code UAI : 0010002X

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Ambérieu-en-Bugey

Langues

LV1 : anglais, italien

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Classe bilingue : anglais/italien

Section sportive : athlétisme

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

ARBENT 01100

Collège Jean Rostand

9 rue Marcel Gaget

Tél. : 04 74 77 15 79

Fax : 04 74 77 43 01

ce.0010987T@ac-lyon.fr

Code UAI : 0010987T

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Oyonnax

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : handball, vélo tout terrain

Dispositif relais

UPE2A

ARTÉMARE 01510

Collège du Valromey

1 rue de l'Arvière

Tél. : 04 79 87 30 03

Fax : 04 79 87 37 78

ce.0010794H@ac-lyon.fr

<http://portail.clg-du-valromey.ac-lyon.fr/>

Code UAI : 0010794H

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Belley

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, italien

Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : handball

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

BÂGÉ-LA-VILLE 01380

Collège Roger Poulard

131 rue de la Mairie

Tél. : 03 85 36 39 80

ce.0010005A@ac-lyon.fr

<http://rogerpoulard.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010005A

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : arts du cirque

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

BELLEGARDE-SUR-VALSERINE 01200

Collège Louis Dumont

9 rue Joseph Bertola

Tél. : 04 50 48 24 41

Fax : 04 50 48 53 34

ce.001066D@ac-lyon.fr

<http://louisdumont.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 001066D

CIO Bellegarde

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

BELLEGARDE-SUR-VALSERINE 01206 Cedex

Collège Saint-Exupéry

15 avenue Saint-Exupéry, BP 616

Tél. : 04 50 59 45 90

ce.0010008D@ac-lyon.fr

<http://stexupery-bellegarde.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010008D

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bellegarde

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Sections sportives : football, gymnastique,

natation

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

BELLEY 01301 Cedex
Collège Sabine Zlatin
84A rue Guillaume Gianinetto, BP 29
Tél. : 04 57 03 30 00
ce.0011067E@ac-lyon.fr
<http://bugey.colleges.ain.fr/>
Code UAI : 0011067E

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Belley

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Dispositif relais

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

BEYNOST 01704 Cedex
Collège Louis Armstrong
Lieu dit Pré Mayeux RN 84, BP 80428
Tél. : 04 37 85 53 30
Fax : 04 78 55 53 20
ce.0011360Y@ac-lyon.fr
<http://louisarstrong.colleges.ain.fr/>
Code UAI : 0011360Y

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Ambérieu-en-Bugey

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

BOURG-EN-BRESSE 01000
Collège de Brou

21 quai Henri Groboz
Tél. : 04 74 45 51 00
ce.0010823P@ac-lyon.fr
<http://brou.colleges.ain.fr/>
Code UAI : 0010823P
CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe à horaires aménagés théâtre

Section sportive : gymnastique

Dispositif relais

BOURG-EN-BRESSE 01000
Collège du Revermont

9 avenue de Jasseron
Tél. : 04 74 23 13 34
ce.0010018P@ac-lyon.fr
<http://revermont.colleges.ain.fr/>
Code UAI : 0010018P

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Sections sportives : basket, rugby

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

BOURG-EN-BRESSE 01000
Collège Thomas Riboud

120 rue Charles Demia
Tél. : 04 74 32 31 70
Fax : 04 74 32 03 35
ce.0011275F@ac-lyon.fr
<http://thomasriboud.colleges.ain.fr/>
Code UAI : 0011275F

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

BOURG-EN-BRESSE 01000
Collège Victoire Daubié

60 place Camille Claudel
Tél. : 04 74 45 13 93
Fax : 04 74 22 66 55
ce.0010974D@ac-lyon.fr
<http://victoirdaubie.colleges.ain.fr/>
Code UAI : 0010974D

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe à horaires aménagés musique

UPE2A

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

BOURG-EN-BRESSE 01000
**Établissement régional d'enseignement
adapté Philibert Commerson**

1250 chemin de la Chagne
Tél. : 04 74 45 61 00
Fax : 04 74 45 61 06
ce.0010966v@ac-lyon.fr
<http://erea-philibert-commerson.elycee.rhonealpes.fr/>
Code UAI : 0010966V

♿ *accès des élèves à mobilité réduite*

↔ *Internat F G*

CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

BRIORD 01470
Collège de Briord
300 rue du Savoie
ce.0011429yC@ac-lyon.fr
Code UAI : 0011429Y
CIO Ambérieu-en-Bugey

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

CEYZÉRIAT 01250
Collège Lucie Aubrac

29 rue Léon Morand
Tél. : 04 74 30 71 55
Fax : 04 74 25 82 41
ce.0011387C@ac-lyon.fr
<http://lucieaubrac.colleges.ain.fr/>
Code UAI : 0011387C

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE 01400
Collège Eugène Dubois

218 avenue François Mitterrand
Tél. : 04 74 55 04 55
Fax : 04 74 55 17 08
ce.0010821M@ac-lyon.fr
<http://eugenedubois.colleges.ain.fr/>
Code UAI : 0010821M

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : vélo tout terrain

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

COLIGNY 01270
Collège le Grand Cèdre
Route de Vergongeat, BP 4
Tél. : 04 74 47 33 80
Fax : 04 74 30 14 92
ce.0011071J@ac-lyon.fr
<http://grandcedre.colleges.ain.fr/>
Code UAI : 0011071J

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

CULOZ 01350

Collège Henri Dunant

200 rue Claudius Richard

Tél. : 04 79 87 00 24

Fax : 04 79 87 03 11

ce.0010022U@ac-lyon.fr

<http://henrydunant.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010022U

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Belley

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

DAGNEUX 01120

Collège Marcel Aymé

Chemin de Marigneux

Tél. : 04 78 06 28 00

Fax : 04 72 25 71 76

ce.001142L@ac-lyon.fr

<http://marcelayme.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 001142L

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Ambérieu-en-Bugey

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

DIVONNE-LES-BAINS 01220

Collège Marcel Anthonioz

Avenue du Crêt d'Eau, BP 24

Tél. : 04 50 20 10 52

Fax : 04 50 20 36 39

ce.0011011U@ac-lyon.fr

<http://www.anthonioz.co.cc-pays-de-gex.fr/>

Code UAI : 0011011U

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bellegarde

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

FERNEY-VOLTAIRE 01210 Cedex

Collège international

Avenue des sports

Tél. : 04 50 40 00 00

Fax : 04 50 40 00 29

ce.0010896U@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-01/international/>

Code UAI : 0010896U

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bellegarde

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Sections internationales : allemand, britannique,

espagnol, italien, néerlandais

Section sportive : football

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

GEX 01173 Cedex

Collège Georges Charpak

100 place Georges Charpak, BP 328

Tél. : 04 50 41 52 96

Fax : 04 50 41 69 88

ce.0010024W@ac-lyon.fr

<http://georgescharpak.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010024W

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bellegarde

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : espace rural et environnement, hygiène

alimentation services

HAUTEVILLE-LOMPNES 01110

Collège Paul Sixdenier

Rue des Enfants de l'Espérance

Tél. : 04 74 35 32 39

Fax : 04 74 35 39 59

ce.0010025X@ac-lyon.fr

<http://paulsixdenier.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010025X

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Belley

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Sections sportives : cyclisme, ski nordique de

fond

JASSANS-RIOTTIER 01480

Collège Léon Marie Fournet

Rue du Collège, BP 57

Tél. : 04 74 09 86 40

Fax : 04 74 09 82 63

ce.0011193S@ac-lyon.fr

<http://leonmariefournet.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0011193S

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Trévoux

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : gymnastique

3^e prépa pro

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : espace rural et environnement, hygiène
alimentation services

LAGNIEU 01154 Cedex

Collège Paul Claudel

98 avenue Saint-Exupéry, BP 109

Tél. : 04 74 35 76 10

ce.0010026Y@ac-lyon.fr

<http://paulclaudel.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010026Y

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Ambérieu-en-Bugey

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LEYMENT 01150

Collège de la Plaine de l'Ain

59 rue du collège

Tél. : 04 74 34 99 00

Fax : 04 74 34 90 22

ce.0011300H@ac-lyon.fr

<http://plainedelain.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0011300H

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Ambérieu-en-Bugey

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

MEXIMIEUX 01800**Collège Vaugelas**

19 avenue du Docteur Berthier, BP 29

Tél. : 04 74 61 14 72

Fax : 04 74 61 37 51

ce.0010041P@ac-lyon.fr

<http://vaugelas.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010041P

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Ambérieu-en-Bugey

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand**Section sportive** : volley-ball**3^e prépa pro****Ulis** : troubles des fonctions cognitives ou mentales**Segpa** : habitat, hygiène alimentation services,

vente distribution magasinage

MIRIBEL 01705 Cedex**Collège Anne Frank**

135 rue du Figuier, BP 516

Tél. : 04 78 55 27 89

Fax : 04 72 25 88 50

ce.0010964T@ac-lyon.fr

<http://annefrank.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010964T

CIO Ambérieu-en-Bugey

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Section sportive : volley-ball**UPE2A****Segpa** : habitat, hygiène alimentation services**MONTCEAUX 01090****Collège de Montceaux**

286 route de Francheleins

Tél. : 04 26 47 64 62

ce.0011415h@ac-lyon.fr

<http://montceaux.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0011415H

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Trévoux

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

MONTLUEL 01124 Cedex**Collège Emile Cizain**

Avenue d'Ostfildern, BP 159

Tél. : 04 78 06 17 24

Fax : 04 78 06 79 63

ce.0010796K@ac-lyon.fr

<http://emilecizain.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010796K

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Ambérieu-en-Bugey

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : athlétisme**Dispositif relais****Ulis** : troubles des fonctions cognitives ou mentales**MONTREAL-LA-CLUSE 01460****Collège Théodore Rosset**

12 rue du Jura

Tél. : 04 74 76 69 20

Fax : 04 74 76 69 29

ce.0011325K@ac-lyon.fr

<http://theodorerosset.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0011325K

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Oyonnax

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : football**Ulis** : troubles des fonctions cognitives ou mentales**MONTREVEL-EN-BRESSE 01340****Collège de l'Huppe**

333 rue de l'Huppe

Tél. : 04 74 25 61 00

Fax : 04 74 25 49 59

ce.0010895T@ac-lyon.fr

<http://huppe.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010895T

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : rugby**Ulis** : troubles des fonctions cognitives ou mentales**NANTUA 01130****Collège Xavier Bichat**

18 rue du Maquis

Tél. : 04 74 75 99 30

Fax : 04 74 75 99 35

ce.0011068F@ac-lyon.fr

<http://xavierbichat.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0011068F

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Oyonnax

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : ski nordique de fond**Ulis** : troubles des fonctions cognitives ou mentales**OYONNAX 01108 Cedex****Collège Ampère**

63 route de la Forge, BP 804

Tél. : 04 74 81 95 95

Fax : 04 74 81 95 80

ce.0010802S@ac-lyon.fr

<http://ampere.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010802S

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Oyonnax

Langues

LV1 : allemand, anglais, portugais (sous réserve)

LV2 : allemand, espagnol, italien, portugais (sous réserve)

Latin

Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/portugais**Sections sportives** : natation, rugby**Ulis** : troubles des fonctions cognitives ou mentales**Segpa** : habitat, hygiène alimentation services,

production industrielle

OYONNAX 01108 Cedex**Collège Louis Lumière**

61 route de la Forge, BP 803

Tél. : 04 74 81 95 55

Fax : 04 74 81 95 50

ce.0010035H@ac-lyon.fr

<http://louislumiere.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010035H

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Oyonnax

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand**Sections sportives** : activités physiques pleine nature, kayak**UPE2A****Ulis** : troubles des fonctions cognitives ou mentales

PÉRON 01630

Collège de Péron

445 route de Péron

Tél. : 04 50 59 58 00

Fax : 04 50 59 89 31

ce.0011388d@ac-lyon.fr

<http://peron.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0011388D

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bellegarde

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

PÉRONNAS 01960

Collège les Côtes

274 chemin du Bief de l'Etang Neuf, BP 23

Tél. : 04 74 21 67 99

Fax : 04 74 32 26 97

ce.0010938P@ac-lyon.fr

<http://lescotes.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010938P

CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services, vente distribution magasinage

PONCIN 01450

Collège Roger Vailland

Rue Paul Émile Victor

Tél. : 04 74 37 24 53

Fax : 04 74 37 28 26

ce.0010036J@ac-lyon.fr

<http://rogervalland.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010036J

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Ambérieu-en-Bugey

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Sections sportives : acrosport, activités physiques pleine nature

PONT-D'AIN 01160

Collège Louise de Savoie

5 rue Émile Le Breus

Tél. : 04 74 39 08 21

Fax : 04 74 39 10 77

ce.0010037K@ac-lyon.fr

<http://louisedesavoie.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010037K

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Ambérieu-en-Bugey

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : vélo tout terrain

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

PONT-DE-VAUX 01190

Collège Antoine Chintreuil

1 rue de la résistance, BP 58

Tél. : 03 85 30 30 33

Fax : 03 85 30 67 69

ce.0011070H@ac-lyon.fr

<http://antoinechintreuil.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0011070H

CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, italien

Latin

Section sportive : football féminin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

PONT-DE-VEYLE 01290

Collège George Sand

Avenue des Sports, BP 77

Tél. : 03 85 31 53 98

Fax : 03 85 31 76 80

ce.0010820L@ac-lyon.fr

<http://georgesand.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010820L

CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

PRÉVESSIN-MOËNS 01280

Collège le Joran

500 route de Saint-Genis

Tél. : 04 50 40 01 40

Fax : 04 50 40 01 67

ce.0011301J@ac-lyon.fr

<http://lejoran.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0011301J

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bellegarde

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

REYRIEUX 01600

Collège Jean Compagnon

80 rue du collège

Tél. : 04 74 08 95 50

Fax : 04 74 08 95 59

ce.0011338Z@ac-lyon.fr

<http://jeancompagnon.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0011338Z

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Trévoux

Langues

LV1 : anglais, italien

LV2 : anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/italien

SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY 01390

Collège de la Dombes

329 allée des sports

Tél. : 04 72 26 88 00

Fax : 04 72 26 88 18

ce.0011257L@ac-lyon.fr

<http://ladombes.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0011257L

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Trévoux

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Sections sportives : basket, tennis

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINT-DENIS-LÈS-BOURG 01000**Collège Yvon Morandat**

62 rue Denis Girod

Tél. : 04 74 32 13 90

Fax : 04 74 21 76 25

ce.0011333U@ac-lyon.fr<http://yvonmorandat.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0011333U

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Sections sportives : sports de raquette (tennis, tennis de table, badminton ou badten), triathlon**UPE2A****Ulis** : troubles des fonctions cognitives ou mentales**SAINT-GENIS-POUILLY 01630****Collège Jacques Prévert**

2 bis rue Jean Charnoz, BP 109

Tél. : 04 50 42 25 25

Fax : 04 50 42 26 13

ce.0010975E@ac-lyon.fr<http://jacquesprevert.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010975E

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bellegarde

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Dispositif relais**SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY 01230****Collège de l'Albarine**

48 avenue de l'Europe, BP 5

Tél. : 04 74 36 32 68

Fax : 04 74 36 36 55

ce.0010039M@ac-lyon.fr<http://albarine.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010039M

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Ambérieu-en-Bugey

Langues

LV1 : anglais

LV2 : espagnol, italien

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales**SAINT-TRIVIER-DE-COURTES 01560****Collège Louis Vuitton**

44 place du collège

Tél. : 04 74 30 70 43

Fax : 04 74 30 75 93

ce.0010040N@ac-lyon.fr

Code UAI : 0010040N

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand**THOISSEY 01140****Collège Bel Air**

583 rue Albert Camus

Tél. : 04 74 06 67 30

Fax : 04 74 06 67 39

ce.0010042R@ac-lyon.fr<http://belair.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010042R

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Trévoux

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand**Sections sportives** : gymnastique rythmique, handball**TRÉVOUX 01606 Cedex****Collège Jean Moulin**

749 chemin des Corbettes, BP 609

Tél. : 04 74 08 94 74

Fax : 04 74 08 94 70

ce.0010066S@ac-lyon.fr<http://jeanmoulin.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010066S

CIO Trévoux

Langues

LV1 : anglais, italien

LV2 : allemand, anglais, italien

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/italien**Section sportive** : rugby**VILLARS-LES-DOBES 01330****Collège Léon Comas**

30 rue du Collège

Tél. : 04 74 98 00 32

Fax : 04 74 98 16 83

ce.0010939R@ac-lyon.fr<http://leoncomas.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010939R

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : acrosport**Ulis** : troubles des fonctions cognitives ou mentales**VONNAS 01540****Collège du Renon**

230 rue du Vernay

Tél. : 04 74 50 01 05

Fax : 04 74 50 11 32

ce.0010046V@ac-lyon.fr<http://renon.colleges.ain.fr/>

Code UAI : 0010046V

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Bourg-en-Bresse

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Grec ancien, latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

01 Ain

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

AMBÉRIEU-EN-BUGEY 01500

Collège Sainte-Marie

21 rue du Pensionnat

Tél. : 04 74 38 10 75

Fax : 04 74 46 84 64

contact@saintemarieamberieu.fr

<http://www.saintemarieamberieu.fr/>

Code UAI : 0010076C

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Section sportive : badminton

BELLEY 01302 Cedex

Collège Lamartine

41 rue Georges Girerd, BP 79

Tél. : 04 79 81 01 44

Fax : 04 79 81 06 51

info@institution-lamartine.fr

<http://www.institution-lamartine.fr>

Code UAI : 0011150V

♿ *Internat F G*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

BOURG-EN-BRESSE 01000

Collège Jeanne d'Arc

5 rue Lamartine

Tél. : 04 74 21 07 14

Fax : 04 74 21 45 01

secretariat@college01.com

<http://www.college01.com/>

Code UAI : 0010080G

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

BOURG-EN-BRESSE 01000

Collège Saint-Joseph

3 bis rue du Lycée

Tél. : 04 74 45 88 72

Fax : 04 74 45 88 73

accueil@collegesaintjoseph.com

<http://www.collegesaintjoseph.com/>

Code UAI : 0010079F

♿ *Internat F G*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : football

Ulis : troubles de la fonction auditive

BOURG-EN-BRESSE 01001 Cedex

Collège Saint-Pierre

33 rue Samaritaine, CS50012

Tél. : 04 74 23 15 23

Fax : 04 74 22 25 39

contact@college-saintpierre.eu

<http://www.college-saintpierre.eu/>

Code UAI : 0010082J

♿ *Internat F G*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE 01400

Collège Saint-Charles

36 rue Philibert Collet

Tél. : 04 74 55 35 53

Fax : 04 74 55 10 47

ensemblescolaire@saintcharles-education.fr

<http://www.saintcharles-education.fr/>

Code UAI : 0010084L

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

DAGNEUX 01120

Collège Saint-Louis

Rue du Pensionnat

Tél. : 04 72 25 12 50

Fax : 04 72 25 12 51

nat.st.louis.dagneux@orange.fr

<http://saintlouisdagneux.fr/>

Code UAI : 0010083K

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

FEILLENS 01570

Collège Saint-Charles

79 rue de l'Eglise

Tél. : 03 85 30 00 40

Fax : 03 85 30 15 31

st.charles.feillens@wanadoo.fr

<http://www.ecole-college-privés-feillens.org/>

Code UAI : 0010086N

♿ *Accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

GEX 01170

Collège Jeanne d'Arc

273 rue de Genève

Tél. : 04 50 28 36 08

Fax : 04 50 41 94 72

secr.col@jda-gex.org

<http://www.jda-gex.org/college/>

Code UAI : 0010088R

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/espagnol

Sections sportives : gymnastique, ski alpin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

MARBOZ 01851

Collège Saint-Pierre

261 route du Collège

Tél. : 04 74 51 01 71

Fax : 04 74 42 03 89

stpierremarboz@wanadoo.fr

<http://st-pierre-marboz.wixsite.com/college>

Code UAI : 0010089S

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

MIRIBEL 01705 Cedex

Collège Saint-Joseph

101 rue Henri Grobon, BP 519

Tél. : 04 78 55 29 66

Fax : 04 78 55 26 73

contact@saintjoseph01.fr

<http://www.saintjoseph01.fr/>

Code UAI : 0011151W

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

OYONNAX 01100

Collège Saint-Joseph

12 rue Michelet

Tél. : 04 74 73 59 30

Fax : 04 74 77 97 02

college@saintjoseph-oyonnax.com

<http://www.saintjoseph-oyonnax.com/>

Code UAI : 0010092V

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE 01140

Collège Saint-Joseph

132 rue Joseph Berlioz

Tél. : 04 74 04 00 95

Fax : 04 74 69 74 79

secretariat@st-joseph01.fr

<http://www.st-joseph01.fr/>

Code UAI : 0010095Y

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

TRÉVOUX 01600

Collège de la Sidoine

308 avenue du 1^{er} RFM

Tél. : 04 74 08 89 40

sidoine-secretariat@lasidoine.com

<http://www.lasidoine.com/>

Code UAI : 0010097A

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

42 Loire

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON 42160

Collège Jacques Prévert

23 rue Racine

Tél. : 04 77 55 02 95

Fax : 04 77 36 49 85

0421487N@ac-lyon.fr

<http://jacques-prevert.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421487N

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Montbrison

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Sections sportives : athlétisme, basket, football

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : espace rural et environnement, hygiène

alimentation services

BALBIGNY 42510

Collège Michel de Montaigne

Rue Claudius Roche

Tél. : 04 77 27 20 33

Fax : 04 77 27 25 93

ce.0421455D@ac-lyon.fr

<http://micheldemontaigne.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421455D

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Roanne

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

BOËN-SUR-LIGNON 42130

Collège l'Astrée

16 rue Arquillière

Tél. : 04 77 24 25 55

Fax : 04 77 24 08 69

ce.0421085B@ac-lyon.fr

<http://lastree.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421085B

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Montbrison

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

BOURG-ARGENTAL 42220

Collège du Pilat

2 allée de la Chaize

Tél. : 04 77 39 60 50

ce.0420003A@ac-lyon.fr

<http://dupilat.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0420003A

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Étienne Soleil

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

CHARLIEU 42190

Collège Michel Servet

Rue Riottier, BP 49

Tél. : 04 77 69 30 90

Fax : 04 77 69 30 91

ce.0421572F@ac-lyon.fr

<http://michel-servet.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421572F

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Roanne

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe à horaires aménagés cinéma

Classe bilangue : anglais/allemand

CHAZELLES-SUR-LYON 42140

Collège Jacques Brel

Rue Joseph Gillet

Tél. : 04 77 54 22 75

Fax : 04 77 54 93 79

ce.0420011J@ac-lyon.fr

<http://jacques-brel.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0420011J

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Montbrison

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

FEURS 42110

Collège le Palais

3 allée du Château

Tél. : 04 77 26 15 33

Fax : 04 77 27 07 14

ce.0420012K@ac-lyon.fr

<http://lepalais.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0420012K

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Montbrison

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : natation, football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

FIRMINY 42700

Collège les Bruneaux

Rue de Chanzy

Tél. : 04 77 56 32 44

Fax : 04 77 61 99 72

ce.0421570D@ac-lyon.fr

<http://lesbruneaux.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421570D

CIO Saint-Étienne Couriot

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : boxe française, handball

UPE2A

Segpa : habitat, vente distribution magasinage

FIRMINY 42700 Cedex

Collège Waldeck Rousseau

1 rue Jules Ferry

Tél. : 04 77 56 09 80

Fax : 04 77 56 32 65

ce.0421681Z@ac-lyon.fr

<http://waldeck-rousseau.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421681Z

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Étienne Couriot

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : natation

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LA GRAND-CROIX 42320

Collège Charles Exbrayat

41 rue du Dorlay

Tél. : 04 77 73 23 57

Fax : 04 77 73 61 32

ce.0421086C@ac-lyon.fr

<http://charles-exbrayat.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421086C

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint Chamond

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LA PACAUDIÈRE 42310

Collège Jean Papon

28 rue du stade

Tél. : 04 77 64 32 95

Fax : 04 77 64 15 82

ce.0421456E@ac-lyon.fr

<http://jean-papon.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421456E

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Roanne

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

LA RICAMARIE 42150

Collège Jules Vallès

7 rue Robespierre

Tél. : 04 77 57 54 93

Fax : 04 77 90 79 43

ce.0421689H@ac-lyon.fr

<http://jules-valles-laricamarie.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421689H

CIO Saint-Étienne Couriot

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Classe bilingue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LA TALAUDIÈRE 42351 Cedex

Collège Pierre et Marie Curie

4 rue Georges Clemenceau, BP 139

Tél. : 04 77 53 99 00

Fax : 04 77 53 14 62

ce.0421171V@ac-lyon.fr

<http://pierreetmariecurie.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421171V

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Étienne Soleil

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LE CHAMBON-FEUGEROLLES 42502 Cedex

Collège Massenet Fourneyron

Rue Albert Thomas , BP 89

Tél. : 04 77 61 07 40

Fax : 04 77 61 97 75

ce.0421919H@ac-lyon.fr

<http://massenet-fourneyron.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421919H

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Étienne Couriot

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : escalade, rugby

Dispositif relais

UPE2A

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

LE COTEAU 42125 Cedex

Collège les Etines

4 allée des Etines, BP 90

Tél. : 04 77 68 15 55

Fax : 04 77 68 86 36

0421084A@ac-lyon.fr

<http://les-etines.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421084A

CIO Roanne

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : athlétisme, natation

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, vente distribution magasinage

MABLY 42300

Collège Louis Aragon

347 route de Briennon

Tél. : 04 77 23 15 15

Fax : 04 77 70 83 61

ce.0421852K@ac-lyon.fr

<http://louis-aragon.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421852K

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Roanne

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/italien

Dispositif relais

Ulis : troubles des fonctions motrices

Segpa : espace rural et environnement, habitat

MONTBRISON 42605 Cedex

Collège Mario Meunier

29 avenue d'Allard, BP 239

Tél. : 04 77 96 35 70

Fax : 04 77 96 35 79

ce.0421454C@ac-lyon.fr

<http://mario-meunier.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421454C

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

 *Internet F G*

CIO Montbrison

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Classe à horaires aménagés musique

Sections sportives : athlétisme, basket

Dispositif relais

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

NOIRÉTABLE 42440

Collège Robert Schuman

10 rue de l'Anzon

Tél. : 04 77 24 70 11

Fax : 04 77 24 74 19

ce.0420022W@ac-lyon.fr

<http://robert-schuman.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0420022W

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Montbrison

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, italien

Latin

UPE2A

PANISSIÈRES 42360

Collège des Montagnes du Matin

4 allée des Soupis

Tél. : 04 77 28 60 33

Fax : 04 77 28 75 87

ce.0420023X@ac-lyon.fr

<http://desmontagnesdumatin.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0420023X

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

 *Internet F G*

CIO Montbrison

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, italien

Latin

PÉLUSSIN 42410

Collège Gaston Baty

4 rue du Stade

Tél. : 04 74 87 61 53

Fax : 04 74 87 66 33

ce.0420024Y@ac-lyon.fr

<http://gaston-baty.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0420024Y

CIO Saint-Chamond

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/italien

RÉGNY 42630

Collège Nicolas Conté

9 rue Nicolas Conté

Tél. : 04 77 63 00 01

Fax : 04 77 63 02 30

ce.0421490S@ac-lyon.fr

<http://nicolas-conte.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421490S

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Roanne

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, anglais, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

RENAISON 42370

Collège de la Côte Roannaise

La Pran

Tél. : 04 77 64 28 00

Fax : 04 77 64 47 68

ce.0421735H@ac-lyon.fr

<http://cote-roannaise.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421735H

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

RIORGES 42153

Collège Albert Schweitzer

150 rue Albrecht Ifflander

Tél. : 04 77 23 67 80

Fax : 04 77 23 67 89

ce.0421457F@ac-lyon.fr

<http://schweitzer.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421457F

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Roanne

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : handball

RIVE-DE-GIER 42800

Collège François Truffaut

22 avenue du Forez

Tél. : 04 77 75 08 39

Fax : 04 77 75 41 41

ce.0421172W@ac-lyon.fr

<http://francois-truffaut.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421172W

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Chamond

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : rugby

Segpa : espace rural et environnement, vente

distribution magasinage

RIVE-DE-GIER 42800

Collège Louise Michel

Chemin François Villon

Tél. : 04 77 75 04 87

Fax : 04 77 83 97 52

ce.0421680Y@ac-lyon.fr

<http://louise-michel.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421680Y

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Chamond

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

ROANNE 42328 Cedex

Collège Albert Thomas

20 rue Albert Thomas, BP 517

Tél. : 04 77 23 64 20

Fax : 04 77 71 02 60

ce.0421684C@ac-lyon.fr

<http://albert-thomas.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0421684C

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Roanne

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

UPE2A

ROANNE 42312 Cedex

Collège Jean de La Fontaine

185 rue Lucien Sampaix, BP 50056

Tél. : 04 77 23 23 00

Fax : 04 77 23 91 06

ce.0420035K@ac-lyon.fr

<http://lafontaine.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0420035K

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Roanne

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Section sportive : basket

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

ROANNE 42328 Cedex

Collège Jules Ferry

13 boulevard Jules Ferry, BP 70510

Tél. : 04 77 72 37 11

Fax : 04 77 72 77 71

ce.0421683B@ac-lyon.fr

<http://jules-ferry.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421683B

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Roanne

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : volley-ball

ROCHE-LA-MOLIÈRE 42230

Collège Louis Grüner

2 rue Marcel Paul

Tél. : 04 77 90 58 58

Fax : 04 77 50 47 04

ce.0421174Y@ac-lyon.fr

<http://louis-gruner.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421174Y

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Étienne Couriot

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU 42380

Collège Emile Falabrègue

Rue de la Chatelaine

Tél. : 04 77 50 08 59

Fax : 04 77 50 50 69

ce.0420038N@ac-lyon.fr

<http://emile-falabregue.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0420038N

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

 *Internet F G*

CIO Montbrison

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

SAINT-CHAMOND 42408 Cedex

Collège Ennemond Richard

11 ter boulevard Ennemond Richard, BP 191

Tél. : 04 77 29 22 90

Fax : 04 77 29 22 96

ce.0420968Z@ac-lyon.fr

<http://ennemond-richard.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0420968Z

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Chamond

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Dispositif relais

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

SAINT-CHAMOND 42405 Cedex

Collège Pierre Joannon

18 rue de la Haute Garenne

Tél. : 04 77 22 03 74

ce.0421486M@ac-lyon.fr

<http://pierre-joannon.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421486M

CIO Saint-Chamond

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : handball

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINT-ÉTIENNE 42100

Collège Aristide Briand

61 rue Docteur Louis Destre

Tél. : 04 77 95 74 85

Fax : 04 77 95 63 78

ce.0421569C@ac-lyon.fr

<http://aristide-briand.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421569C

CIO Saint-Étienne Soleil

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : football, natation

Dispositif relais

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINT-ÉTIENNE 42000

Collège Claude Fauriel

24 ter rue Rouget de Lisle

Tél. : 04 77 49 37 27

Fax : 04 77 49 01 54

ce.0421677V@ac-lyon.fr

<http://claud-fauriel.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421677V

CIO Saint-Étienne Couriot

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, arabe, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : gymnastique

Dispositif relais

UPE2A

SAINT-ÉTIENNE 42003 Cedex 01

Collège Gambetta

34 bis rue Michelet, BP 112

Tél. : 04 77 49 28 90

Fax : 04 77 49 28 99

ce.0421452A@ac-lyon.fr

<http://gambetta.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421452A

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Étienne Couriot

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Classe à horaires aménagés musique (chant choral)

Section sportive : volley-ball

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINT-ÉTIENNE 42014 Cedex 02

Collège Honoré d'Urfé

1 impasse le Chatelier, BP 90259

Tél. : 04 77 57 38 58

ce.0421678W@ac-lyon.fr

<http://honoreduffe.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421678W

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Étienne Couriot

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/

portugais, anglais/italien

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINT-ÉTIENNE 42023 Cedex 02

Collège Jean Dasté

68 rue Jean Parot

Tél. : 04 77 25 87 73

Fax : 04 77 41 42 29

ce.0421686E@ac-lyon.fr

<http://jean-daste.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421686E

CIO Saint-Étienne Soleil

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, vente distribution magasinage

SAINT-ÉTIENNE 42000 Cedex 01

Collège Jules Vallès

3 rue Puits Thibaud

Tél. : 04 77 49 47 37

Fax : 04 77 49 47 39

ce.0421176A@ac-lyon.fr

<http://jules-valles-stetienne.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421176A

CIO Saint-Étienne Soleil

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Segpa : hygiène alimentation services, vente distribution magasinage

SAINT-ÉTIENNE 42100

Collège le Portail Rouge

16 rue du Portail Rouge

Tél. : 04 77 46 32 32

Fax : 04 77 46 32 38

ce.0421679X@ac-lyon.fr

<http://portail-rouge.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421679X

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Étienne Soleil

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Section sportive : basket

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINT-ÉTIENNE 42000

Collège les Champs

1 rue Olivier de Serres

Tél. : 04 77 92 62 93

Fax : 04 77 93 92 56

ce.0420058K@ac-lyon.fr

<http://leschamps.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0420058K

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Étienne Soleil

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Sections sportives : athlétisme, natation, volley-

ball

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINT-ÉTIENNE 42007 Cedex 01

Collège Marc Seguin

125 boulevard Antonio Vivaldi, BP 70516

Tél. : 04 77 74 59 35

Fax : 04 77 93 48 24

ce.0421451Z@ac-lyon.fr

<http://marc-seguin.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421451Z

CIO Saint-Étienne Soleil

Langues

LV1 : anglais

LV2 : espagnol, italien

Latin

Section sportive : vélo tout terrain

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

SAINT-ÉTIENNE 42021 Cedex 1

Collège Puits de la Loire

17 rue Antoine Roche

Tél. : 04 77 43 46 50

Fax : 04 77 43 46 59

ce.0420916T@ac-lyon.fr

<http://puitsdelaloire.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0420916T

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Étienne Couriot

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Classe à horaires aménagés théâtre

Section sportive : escalade

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : espace rural et environnement, hygiène alimentation services

SAINT-GALMIER 42330

Collège Jules Romains

Route de Cuzieu

Tél. : 04 77 54 00 94

ce.0421607U@ac-lyon.fr

<http://jules-romains.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421607U

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Montbrison

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : tennis

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

SAINT-GERMAIN-LAVAL 42260

Collège Papire Masson

12 place Jules Ferry
Tél. : 04 77 65 43 59
Fax : 04 77 65 46 85
ce.0420060M@ac-lyon.fr
<http://papire-masson.cybercolleges42.fr>
Code UAI : 0420060M

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Roanne

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/espagnol

SAINT-JUST-EN-CHEVALET 42430

Collège le Breuil

Rue du Breuil, BP 11
Tél. : 04 77 65 12 33
Fax : 04 77 65 08 14
ce.0420062P@ac-lyon.fr
<http://le-breuil.cybercolleges42.fr/>
Code UAI : 0420062P

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Roanne

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT 42170

Collège Anne Frank

Rue Anne Frank
Tél. : 04 77 52 45 68
Fax : 04 77 52 05 60
ce.0421734G@ac-lyon.fr
<http://anne-frank.cybercolleges42.fr/>
Code UAI : 0421734G

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Montbrison

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/italien

Section sportive : basket

Ulis : troubles des fonctions motrices

SAINT-ROMAIN-LE-PUY 42610

Collège Léonard de Vinci

5 rue de l'Ancienne Poste
Tél. : 04 77 97 75 10
Fax : 04 77 97 75 19
ce.0422136U@ac-lyon.fr
<http://leonarddevinci.cybercolleges42.fr/>
Code UAI : 0422136U

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Montbrison

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : activités physiques pleine nature

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SORBIERS 42290

Lycée régional d'enseignement adapté

Nelson Mandela

2 rue des Cèdres
Tél. : 04 77 53 22 44
Fax : 04 77 53 14 78
ce.0421608v@ac-lyon.fr
<http://ereea-sorbiers.elycee.rhonealpes.fr/>
Code UAI : 0421608V

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

CIO Saint-Étienne Soleil

Langues

LV1 : anglais

Segpa : espace rural et environnement, hygiène alimentation services

UNIEUX 42240

Collège le Bois de la Rive

13 rue Président Kennedy
Tél. : 04 77 56 15 30
Fax : 04 77 40 04 01
ce.0421068H@ac-lyon.fr
<http://leboisdelarive.cybercolleges42.fr/>
Code UAI : 0421068H

CIO Saint-Étienne Couriot

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

VEAUCHE 42340

Collège Antoine Guichard

14 rue Marcel Pagnol
Tél. : 04 77 10 10 40
Fax : 04 77 10 10 49
ce.0422293P@ac-lyon.fr
<http://antoine-guichard.cybercolleges42.fr/>
Code UAI : 0422293P

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Montbrison

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classes bilingues : anglais/portugais, anglais/allemand

Section sportive : ultimate (frisbee)

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

42 Loire

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

BOURG-ARGENTAL 42220

Collège Saint-Joseph

20 rue de la République, BP 20

Tél. : 04 77 39 64 15

Fax : 04 77 39 68 69

saintjoseph42@wanadoo.fr

<http://saint-joseph42220.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421043F

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

CHARLIEU 42190

Collège Notre-Dame

9 rue Cachérat

Tél. : 04 77 60 08 46

Fax : 04 77 60 05 77

charlieu.ndame@wanadoo.fr

<http://institutionnotre-dame.hautetfort.com/>

Code UAI : 0421800D

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Sections sportives : basket, football

CHAZELLES-SUR-LYON 42140

Collège Raoul Follereau

21 rue de Saint-Galmier

Tél. : 04 77 54 20 19

Fax : 04 77 54 21 06

accueil@col-follereau.fr

<http://www.col-follereau.fr>

Code UAI : 0421658Z

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Section sportive : gymnastique

FEURS 42110

Collège Marcellin Champagnat

1 rue Jules Ferry, BP 86

Tél. : 04 77 26 12 68

Fax : 04 77 26 32 78

champagnat.direction@orange.fr

<http://www.groupe-scolaire-champagnat.fr>

Code UAI : 0421057W

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Sections sportives : basket, rugby

FIRMINY 42700

Collège Saint-Firmin

5 rue de l'Orphelinat

Tél. : 04 77 40 01 25

Fax : 04 77 40 01 26

college@benaud.net

<http://www.college-st-firmin.fr/>

Code UAI : 0421659A

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LE CHAMBON-FEUGEROLLES 42500

Collège Saint-Joseph

3 place du 8 Mai 1945

Tél. : 04 77 61 02 21

Fax : 04 77 61 30 21

st-joseph.le-chambon@wanadoo.fr

<http://saint-joseph42500.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421044G

 accueil des élèves à mobilité réduite

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

MONTBRISON 42603 Cedex

Collège Victor de Laprade

12 rue du Collège, BP 132

Tél. : 04 77 58 24 11

Fax : 04 77 58 00 12

victordelaprade@saintaubrin.fr

<http://www.saint-aubrin.fr/college-victor-de-laprade/>

Code UAI : 0421032U

Langues

LV1 : allemand, anglais, chinois

LV2 : allemand, chinois, espagnol, italien

Latin

Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/

chinois

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

MONTROND-LES-BAINS 42210

Collège Saint-Pierre (annexe du collège

Sainte-Stéphanie à Saint-Galmier)

Rue des Montagnes du soir

Tél. : 04 77 54 54 48

collegesaintpierre42@gmail.com

<http://www.collegestpierre.fr/>

Code UAI : 0421058X

 accueil des élèves à mobilité réduite

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

PÉLUSSIN 42410

Collège Saint-Jean

1 rue Marcellin Champagnat

Tél. : 04 74 87 60 16

directionsaintjeanpelussin@gmail.com

<http://www.ensemble-scolaire-saint-jean.com/>

Code UAI : 0421049M

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

RIVE-DE-GIER 42800

Collège Notre-Dame des Collines

6 rue Ferdinand Buisson

Tél. : 04 77 75 05 60

Fax : 04 77 83 86 81

college.collines@orange.fr

<http://www.scolaire-collines.com/college/>

Code UAI : 0421014Z

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

ROANNE 42300

Collège François d'Assise

4 rue Saint Alban

Tél. : 04 77 23 91 45

Fax : 04 77 23 91 46

sainte.anne@orange.fr

<http://www.sainte-anne.net/>

Code UAI : 0420978K

 accueil des élèves à mobilité réduite

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : aviron

ROANNE 42300

Collège Saint-Paul

12 rue Albert Thomas

Tél. : 04 77 71 22 87

Fax : 04 77 68 97 88

st-paul-roanne@wanadoo.fr

<http://www.saintpaulroanne.fr>

Code UAI : 0421797A

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Grec ancien, latin

Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/

espagnol

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU 42380

Collège Saint-Joseph

5 rue Peyrard

Tél. : 04 77 50 09 37

college.stjoseph42380@orange.fr

<http://saint-joseph42380.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421082Y

↔ *Internat G*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

SAINT-CHAMOND 42401 Cedex

Collège Sainte-Marie - la Grand'Grange

15 route du Coin, CS 40002

Tél. : 04 77 22 01 56

Fax : 04 77 22 42 22

secretariatdg@ismgg.fr

<http://www.ismgg.fr>

Code UAI : 0421799C

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINT-ÉTIENNE 42030 Cedex 02

Collège Les Maristes Saint-Étienne

10 place de l'Abbaye

Tél. : 04 77 81 86 00

Fax : 04 77 81 86 01

direction@maristes-ste.fr

<http://www.maristes-ste.eu/fr/page/college>

Code UAI : 0421803G

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINT-ÉTIENNE 42000

Collège Notre-Dame d'Espérance

16 rue Jean-François Révollier

Tél. : 04 77 93 54 20

Fax : 04 77 74 75 40

direction@notredamedesperance.fr

<http://www.notredamedesperance.net/>

Code UAI : 0421041D

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

SAINT-ÉTIENNE 42030 Cedex 02

Collège Saint-Michel

4 rue Jules Vallès

Tél. : 04 77 49 44 60

Fax : 04 77 49 44 61

secretariatdirection@saintmichel-educ.fr

<http://www.saint-michel-enseignement.com/>

Code UAI : 0421804H

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

SAINT-ÉTIENNE 42016 Cedex 01

Collège Saint-Paul

9-11 rue de la Paix, BP 286

Tél. : 04 77 49 50 80

Fax : 04 77 49 50 81

scolarite@institutionsaintpaul.org

<http://www.institutionsaintpaul.org>

Code UAI : 0421801E

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

SAINT-ÉTIENNE 42007 Cedex 01

Collège Sainte-Marie

39 rue des Frères Chappe, BP 40513

Tél. : 04 77 32 21 30

Fax : 04 77 34 23 31

ste.marie.dir@wanadoo.fr

<http://www.lppsaientemarie.com/>

Code UAI : 0421016B

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

SAINT-ÉTIENNE 42000

Collège Tézenas du Montcel

14 place Girodet

Tél. : 04 77 92 11 40

Fax : 04 77 92 11 49

tezenas@tezenas.org

<http://www.tezenas.org>

Code UAI : 0421741P

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINT-GALMIER 42330

Collège Sainte-Stéphanie

4 avenue Jean Delande

Tél. : 04 77 54 00 56

Fax : 04 77 52 54 76

collegeste-stephanie@wanadoo.fr

<http://www.collegeste-stephanie.fr/>

Code UAI : 0421058X

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINT-GENEST-MALIFEAUX 42660

Collège Saint-Régis

1 rue du Velay

Tél. : 04 77 51 20 56

Fax : 04 77 51 28 09

collegestregis@orange.fr

<http://saint-regis.cybercolleges42.fr>

Code UAI : 0421059Y

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

SAINT-ÉTIENNE 42030 Cedex 02

Collège La Salle

22 rue Désiré Claude

Tél. : 04 77 43 24 80

Fax : 04 77 43 24 89

contact@lasalle42.fr

<http://www.lasalle42.fr/college>

Code UAI : 0421798B

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

↔ *Internat F G*

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Sections sportives : badminton, escalade

Ulis : troubles de la fonction auditive, troubles des fonctions motrices

Segpa : habitat

SAINT-ÉTIENNE 42100

Collège les Chartreux - Sainte-Famille

36 rue du Vernay

Tél. : 04 77 25 14 97

Fax : 04 77 33 02 86

secretariat.sf@leschartreux.net

<http://www.leschartreux.com/>

Code UAI : 0421038A

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

SAINT-HÉAND 42570**Collège Joseph Collard**

La Ronzière

Tél. : 04 77 30 47 88

Fax : 04 77 30 92 02

collegejosephcollard@free.fr<http://joseph-collard.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421565Y

*accueil des élèves à mobilité réduite***Langues**

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

SAINT-JUST-EN-CHEVALET 42430**Collège Saint-Camille**

Boulevard de l'Astrée

Tél. : 04 77 65 15 15

Fax : 04 77 65 02 11

colstcamdir@wanadoo.fr<http://www.college-saint-camille.fr>

Code UAI : 0421061A

*Internat F G***Langues**

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT 42170**Collège Saint-Joseph**

3 rue Crozet Fourneyron

Tél. : 04 77 36 48 61

Fax : 04 77 36 58 02

stjoseph.stjust@orange.fr<http://saint-joseph42170.cybercolleges42.fr/>

Code UAI : 0421063C

*accueil des élèves à mobilité réduite***Langues**

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand**69 Rhône****ÉTABLISSEMENTS PUBLICS****AMPLEPUIIS 69550****Collège Eugénie de Pomey**

10 rue des Fontaines, BP 31

Tél. : 04 74 89 33 42

Fax : 04 74 89 01 06

ce.0690001B@ac-lyon.fr<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/amplepuis/>

Code UAI : 0690001B

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Villefranche

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand**Ulis** : troubles des fonctions cognitives ou mentales**ANSE 69480****Collège Asa Paulini**

900 avenue de l'Europe

Tél. : 04 74 67 02 22

Fax : 04 74 09 98 90

ce.0690002C@ac-lyon.fr<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/paulini/>

Code UAI : 0690002C

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Villefranche

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand**Ulis** : troubles envahissants du développement (dont l'autisme)**BEAUJEU 69430****Collège du Val d'Ardières**

Rue de Verdun

Tél. : 04 74 04 84 39

Fax : 04 74 04 86 34

ce.0690005F@ac-lyon.fr

Code UAI : 0690005F

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Villefranche

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Section sportive : basket**Ulis** : troubles des fonctions cognitives ou mentales**BELLEVILLE 69220****Collège Emile Zola**

Avenue de Verdun

Tél. : 04 74 66 16 18

Fax : 04 74 69 64 34

ce.0690007H@ac-lyon.fr<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/emile-zola/>

Code UAI : 0690007H

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Villefranche

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand**Sections sportives** : football, handball, natation**Ulis** : troubles des fonctions cognitives ou mentales**Segpa** : espace rural et environnement, hygiène alimentation services**BRIGNAIS 69530****Collège Jean Zay**

2 boulevard des Sports, BP 38

Tél. : 04 78 05 08 60

Fax : 04 72 31 00 36

ce.0692582G@ac-lyon.fr<http://www.3b-editions.fr/zay-public/>

Code UAI : 0692582G

CIO Oullins

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand**Ulis** : troubles des fonctions cognitives ou mentales**BRINDAS 69126****Collège Georges Charpak**

47 chemin des Andrés

Tél. : 04 78 16 08 20

Fax : 04 78 87 97 01

ce.0693890D@ac-lyon.fr

Code UAI : 0693890D

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Lyon Ouest

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand**Section sportive** : gymnastique

BRON 69500

Collège Joliot Curie

10 rue de la Pagère
Tél. : 04 78 26 05 20
Fax : 04 78 26 76 90
ce.0691479h@ac-lyon.fr
<http://collegejoliotcurie.org/>
Code UAI : 0691479H

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Priest

Langues

LV1 : anglais, italien
LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/italien

Section sportive : natation

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

BRON 69500

Collège Pablo Picasso

17 rue de Reims
Tél. : 04 78 41 03 79
Fax : 04 78 26 68 21
ce.0692576A@ac-lyon.fr
<http://collegepablopicasobron.fr>
Code UAI : 0692576A

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Priest

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Ulis : troubles de la fonction auditive

Dispositif bilingue LSF/français écrit, pour l'accompagnement à la scolarisation des jeunes sourds

Segpa : habitat, vente distribution magasinage

BRON 69500

Collège Théodore Monod

34 avenue Jean Jaurès
Tél. : 04 78 26 80 76
Fax : 04 72 15 80 79
ce.0693834T@ac-lyon.fr
<http://collegemonod.fr>
Code UAI : 0693834T

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Priest

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

CALUIRE-ET-CUIRE 69300

Collège André Lassagne

11 rue André Lassagne
Tél. : 04 78 23 43 52
Fax : 04 78 08 57 01
ce.0691728d@ac-lyon.fr
<http://www.collegelassagne.websco.fr>
Code UAI : 0691728D

CIO Lyon Nord

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol

Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : handball

UPE2A

Segpa : hygiène alimentation services

CALUIRE-ET-CUIRE 69300

Collège Charles Sénard

10 rue Montessuy
Tél. : 04 78 98 91 00
Fax : 04 78 08 91 30
ce.0692410V@ac-lyon.fr
<http://www.college-senard.fr>
Code UAI : 0692410V

CIO Lyon Nord

Langues

LV1 : allemand, anglais, italien
LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/italien

Section sportive : football en salle (futsal)

Ulis : troubles envahissants du développement

(dont l'autisme)

CALUIRE-ET-CUIRE 69300

Collège Élie Vignal

18 rue de Margnolles
Tél. : 04 78 29 72 40
Fax : 04 78 29 72 49
ce.0692165d@ac-lyon.fr
<http://www.elie-vignal.fr/>
Code UAI : 0692165D

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Établissement passerelle qui accueille les élèves malades ou en situation de handicap sur décision

MDPH

CIO Lyon Nord

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien

CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR 69410

Collège Jean-Philippe Rameau

1 rue Jean-Philippe Rameau
Tél. : 04 78 35 09 63
Fax : 04 78 35 21 45
ce.0692414Z@ac-lyon.fr
<http://college-jean-philippe-rameau.blogs.laclassse.com>
Code UAI : 0692414Z

CIO Lyon Ouest

Langues

LV1 : allemand, anglais
LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : escalade

UPE2A

Ulis : troubles spécifiques du langage écrit et de la parole

Segpa : vente distribution magasinage

CHAPONOST 69630

Collège Françoise Dolto

58 avenue Paul Doumer
Tél. : 04 78 87 95 12
Fax : 04 78 45 43 98
ce.0693365H@ac-lyon.fr
<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/dolto/>
Code UAI : 0693365H

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Oullins

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol

Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

CHASSIEU 69680

Collège Léonard de Vinci

34 boulevard du Raquin
Tél. : 04 78 49 96 90
Fax : 04 78 49 54 83
ce.0691614E@ac-lyon.fr
<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/ldevinci/>
Code UAI : 0691614E

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Priest

Langues

LV1 : anglais, italien
LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/italien

Section sportive : badminton

CHÂTILLON 69380

Collège Simone Veil

989 route de L'Arbresle

Tél. : 04 72 54 83 80

Fax : 04 72 54 83 81

ce.0693975w@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/simone-veil/>

Code UAI : 0693975W

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Villefranche

Langues

LV1 : anglais, italien

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/italien

Ulis : troubles spécifiques du langage écrit et de la parole

CHAZAY-D'AZERGUES 69380

Collège Alexis Kandelaff

3 rue Pierre de Coubertin

Tél. : 04 78 43 67 79

Fax : 04 72 54 03 15

ce.0692448L@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/kandelaff/index.html>

Code UAI : 0692448L

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Ouest

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : basket

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

COMMUNAY 69360

Collège Hector Berlioz

54 route de Ternay

Tél. : 04 72 24 73 33

Fax : 04 72 24 78 72

ce.0693092L@ac-lyon.fr

Code UAI : 0693092L

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Givors

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

CONDRIEU 69420

Collège le Bassenon

4 rue Girard Desargues

Tél. : 04 74 59 51 26

Fax : 04 74 56 61 03

ce.0690015S@ac-lyon.fr

<http://www.bassenon.fr>

Code UAI : 0690015S

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Givors

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Sections sportives : aviron, kayak, vélo tout terrain

CORBAS 69960

Collège René Cassin

7 chemin des Romanettes

Tél. : 04 72 50 35 45

Fax : 04 72 21 09 09

0692898a@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/cassin/?lang=fr>

Code UAI : 0692898A

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Vénissieux

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Ulis : troubles spécifiques du langage écrit et de la parole

UPE2A

COURS-LA-VILLE 69470

Collège François Brossette

rue Croix-Dumont, BP 13

Tél. : 04 74 89 83 03

Fax : 04 74 89 84 24

ce.0690016T@ac-lyon.fr

<http://brossette-cours.kosmoseducation.com>

Code UAI : 0690016T

CIO Villefranche

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

CRAPONNE 69290

Collège Jean Rostand

2 rue de l'EDF, BP 33

Tél. : 04 78 57 04 20

Fax : 04 78 57 04 77

ce.0692422H@ac-lyon.fr

Code UAI : 0692422H

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Ouest

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles spécifiques du langage écrit et de la parole

DÉCINES-CHARPIEU 69150

Collège Georges Brassens

50 rue Sully

Tél. : 04 78 49 20 40

Fax : 04 78 49 80 34

ce.0692157V@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/gbrassens/gbhome.html>

Code UAI : 0692157V

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Sections sportives : football, football féminin, vélo tout terrain, voile

Dispositif relais

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, vente distribution magasinage

DÉCINES-CHARPIEU 69150 Cedex

Collège Maryse Bastié

107 - 115 rue Émile Zola

Tél. : 04 78 49 24 71

Fax : 04 78 49 44 42

ce.0691495a@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/maryse-bastie/?lang=fr>

Code UAI : 0691495A

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand (en projet)

Sections sportives : athlétisme, rugby

Dispositif relais

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

ÉCULLY 69130

Collège Laurent Mourguet

3 bis rue Jean Rigaud

Tél. : 04 72 18 10 50

Fax : 04 78 33 48 46

ce.0691481k@ac-lyon.fr

<http://college-laurent-mourguet.blogs.laclassse.com>

Code UAI : 0691481K

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Ouest

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : rugby

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

FEYZIN 69320

Collège Frédéric Mistral

Chemin sous le Fort

Tél. : 04 78 70 32 84

Fax : 04 78 67 92 33

ce.0692520p@ac-lyon.fr

<http://collegefredericmistral.blogs.laclassse.com/>

Code UAI : 0692520P

CIO Vénissieux

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand (en projet)

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

FONTAINES-SUR-SAÔNE 69270

Collège Jean de Tournes

6 montée Roy

Tél. : 04 78 22 04 06

Fax : 04 78 22 25 43

ce.0691736m@ac-lyon.fr

<http://collegejeandetournes.blogspot.fr/>

Code UAI : 0691736M

CIO Lyon Nord

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

FRANCHEVILLE 69340

Collège Christiane Bernardin

9 grande rue

Tél. : 04 72 16 78 00

ce.0694151m@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/bernardin/>

Code UAI : 0694151M

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Ouest

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : gymnastique, volley-ball

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

GENAS 69740

Collège Louis Leprince-Ringuet

20 rue Louis Rey, BP 220

Tél. : 04 78 40 61 92

Fax : 04 72 47 23 89

ce.0693331w@ac-lyon.fr

<http://clgllr.blog.ac-lyon.fr/>

Code UAI : 0693331W

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/italien (en projet)

Sections sportives : football, handball

GIVORS 69700

Collège Lucie Aubrac

5 rue de Dobein

Tél. : 04 78 73 72 86

Fax : 04 78 73 72 09

ce.0691483m@ac-lyon.fr

<http://collegelucieaubrac.blogs.laclassse.com/>

Code UAI : 0691483M

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Givors

Langues

LV1 : anglais, italien

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/italien

Dispositif relais

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

GIVORS 69700

Collège Paul Vallon

Rue Renée Peillon

Tél. : 04 78 73 44 12

Fax : 04 72 49 90 54

ce.0692583h@ac-lyon.fr

<http://collegepaulvallon.com/>

Code UAI : 0692583H

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Givors

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

GRIGNY 69520

Collège Emile Malfroy

3 rue de la République

Tél. : 04 72 24 37 38

Fax : 04 72 24 35 67

ce.0692419e@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/malfroy/>

Code UAI : 0692419E

CIO Givors

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : judo

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

IRIGNY 69540

Collège Daisy Georges Martin

24 rue du 11 Novembre 1918, BP 22

Tél. : 04 78 46 22 18

Fax : 04 78 46 27 12

ce.0691824h@ac-lyon.fr

<http://www.collegedgm.fr>

Code UAI : 0691824H

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Oullins

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/italien

italien

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LAMURE-SUR-AZERGUES 69870

Collège de la Haute Azergues

Lieu-dit le Charbonnier

Tél. : 04 74 03 01 63

Fax : 04 74 03 00 70

ce.0690022z@ac-lyon.fr

Code UAI : 0690022Z

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Villefranche

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

L'ARBRESLE 69593 Cedex

Collège les Quatre Vents

326 avenue du 11 Novembre, BP 115

Tél. : 04 74 26 96 00

Fax : 04 74 01 33 93

ce.0691482l@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/col69/les-quatre-vents>

Code UAI : 0691482L

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Villefranche

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Sections sportives : badminton, basket

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

LENTILLY 69210

Collège Jacques Coeur

8 rue du Charpenay

Tél. : 04 74 72 19 19

Fax : 04 74 01 97 16

ce.0693286x@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/coeurlent/>

Code UAI : 0693286X

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Ouest

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LIMAS 69665 Cedex

Collège Maurice Utrillo

Rue du Forest, BP 478

Tél. : 04 74 68 07 81

Fax : 04 74 65 52 45

ce.0692420f@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/utrillo/>

Code UAI : 0692420F

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Villefranche

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : basket

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, vente distribution magasinage

LYON 1^{er} 69001

Collège La Tourette

80 boulevard de la Croix-Rousse

Tél. : 04 78 72 34 52

Fax : 04 78 72 37 66

ce.0694191f@ac-lyon.fr

<http://www.college-tourette.fr>

Code UAI : 0694191F

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Nord

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/

espagnol

Section sportive : basket

UPE2A

LYON 2^e 69289 Cedex 02

Collège Ampère

31 rue de la Bourse

Tél. : 04 72 10 12 12

Fax : 04 72 10 12 13

ce.0692693c@ac-lyon.fr

<http://clg.ampere.blogs.laclassse.com/>

Code UAI : 0692693C

CIO Lyon Nord

Langues

LV1 : anglais, russe

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe à horaires aménagés musique (maîtrise opéra)

Ulis : troubles spécifiques du langage écrit et de la

parole

LYON 2^e 69002

Collège Jean Monnet

18 rue Seguin

Tél. : 04 78 42 93 54

ce.0692334m@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/jmonnet>

Code UAI : 0692334M

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite, sauf à*

l'annexe du collège, située au 5 impasse Catelin 69002 Lyon

CIO Lyon Nord

Langues

LV1 : allemand, anglais, portugais

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Grec ancien, latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/

portugais

Section sportive : hockey sur glace

UPE2A

Ulis : troubles envahissants du développement

(dont l'autisme)

LYON 3^e 69003

Collège Gilbert Dru

42 rue Jeanne Hachette

Tél. : 04 72 68 69 90

Fax : 04 78 54 11 85

ce.0694007f@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/gilbert-dru/?lang=fr>

Code UAI : 0694007F

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Vénissieux

Langues

LV1 : anglais, italien

LV2 : allemand, espagnol

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/italien

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LYON 3^e 69425 Cedex 03

Collège Lacassagne

93 rue Antoine Charial

Tél. : 04 72 91 89 00

Fax : 04 72 91 89 09

ce.0692695e@ac-lyon.fr

<http://lacassagne.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0692695E

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Vénissieux

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/italien (en projet)

LYON 3^e 69394 Cedex 03

Collège Molière

33 avenue du Château, BP 3034

Tél. : 04 78 54 84 86

Fax : 04 72 68 60 45

ce.0692411W@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/moliere/>

Code UAI : 0692411W

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Vénissieux

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LYON 3^e 69003

Collège Professeur Dargent

5 rue Jeanne Koehler

Tél. : 04 78 54 09 26

Fax : 04 72 68 66 45

ce.0690053H@ac-lyon.fr

http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/marcel_dargent/

Code UAI : 0690053H

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Vénissieux

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Sections sportives : judo, volley-ball

Ulis : troubles spécifiques du langage écrit et de la parole

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

LYON 3^e 69396 Cedex 03

Collège Raoul Dufy

74 bis rue Mazonod, BP 3013

Tél. : 04 78 60 40 61

Fax : 04 78 95 41 33

ce.0690131T@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/col69/rdufy/>

Code UAI : 0690131T

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Vénissieux

Langues

LV1 : anglais, italien

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/italien

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LYON 4^e 69316 Cedex 04

Collège Antoine de Saint Exupéry

82 rue Hénon

Tél. : 04 72 10 91 91

Fax : 04 78 39 45 24

ce.0692694D@ac-lyon.fr

<http://saint-exupery-lyon.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0692694D

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Nord

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LYON 4^e 69004

Collège Clément Marot

53 rue Deleuvre

Tél. : 04 72 10 65 65

Fax : 04 72 10 65 66

ce.0691662G@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/cmarot/index.html>

Code UAI : 0691662G

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Nord

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

UPE2A

LYON 5^e 69005

Collège Jean Charcot

13 rue du Commandant Charcot

Tél. : 04 72 38 81 81

Fax : 04 72 38 81 80

ce.0691670r@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/charcot>

Code UAI : 0691670R

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Ouest

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Classe à horaires aménagés musique

Section sportive : rugby

Segpa : habitat, vente distribution magasinage

LYON 5^e 69321 Cedex 05

Collège Jean Moulin

1 place des Minimes

Tél. : 04 78 15 01 40

Fax : 04 78 25 01 11

ce.0692696F@ac-lyon.fr

<http://jean-moulin-lyon5.etab.ac-lyon.fr>

Code UAI : 0692696F

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Ouest

Langues

LV1 : anglais, italien

LV2 : allemand, anglais, chinois, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/italien

Classe à horaires aménagés danse

Classe à horaires aménagés musique (maîtrise conservatoire)

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LYON 5^e 69005

Collège les Battières

56 avenue Eisenhower

Tél. : 04 78 59 10 59

Fax : 04 78 59 00 63

ce.0691798E@ac-lyon.fr

<http://battieres.blogs.laclassed.com/>

Code UAI : 0691798E

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Ouest

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, chinois, espagnol

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/chinois

Sections sportives : basket, volley-ball

UPE2A

LYON 6^e 69006

Collège Bellecombe

10 rue de la Gaîté

Tél. : 04 78 52 94 48

Fax : 04 78 52 74 87

ce.0691663H@ac-lyon.fr

Code UAI : 0691663H

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Sections sportives : basket, handball

Ulis : troubles envahissants du développement (dont l'autisme)

LYON 6^e 69006

Collège Vendôme

69 rue Vendôme

Tél. : 04 72 69 76 50

Fax : 04 72 69 76 51

ce.0692338S@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/vendome/>

Code UAI : 0692338S

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/italien

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LYON 7^e 69361 Cedex 07

Collège de la cité scolaire internationale

2 place de Montréal

Tél. : 04 78 69 60 06

Fax : 04 78 69 60 36

ce.0693479G@ac-lyon.fr

<http://www.csilyon.fr/25-college/>

Code UAI : 0693479G

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Vénissieux

Langues

LV1 : allemand, anglais, espagnol

LV2 : allemand, anglais, chinois, espagnol, italien

Latin

Sections internationales : allemand, américain,

arabe, britannique, chinois, espagnol, italien,

japonais, polonais, portugais

LYON 7^e 69364 Cedex 07

Collège Gabriel Rosset

74 rue Challemeil Lacour

Tél. : 04 78 58 47 34

Fax : 04 72 80 81 16

ce.0692578C@ac-lyon.fr

<http://gabrielrosset.fr/>

Code UAI : 0692578C

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Vénissieux

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles envahissants du développement (dont l'autisme)

LYON 7^e 69007

Collège Georges Clemenceau

40 rue Capitaine Robert Cluzan

Tél. : 04 78 72 03 76

Fax : 04 72 71 85 62

ce.0692339T@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/col69/clemenceau/>

Code UAI : 0692339T

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Vénissieux

Langues

LV1 : allemand, anglais, portugais

LV2 : allemand, anglais, chinois, espagnol, portugais

Grec ancien, latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/portugais

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

LYON 8^e 69008

Collège Alice Guy

19 rue Paul Cazeneuve

Tél. : 04 37 90 46 10

Code UAI : 0694295U

CIO Saint-Priest

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

LYON 8^e 69008

Collège Henri Longchambon

24 rue Stéphane Coignet

Tél. : 04 78 74 05 17

Fax : 04 78 77 45 33

ce.0692340U@ac-lyon.fr

<http://www.collegehenrilongchambonweb.fr>

Code UAI : 0692340U

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Priest

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions motrices

Segpa : espace rural et environnement, vente distribution magasinage

LYON 8^e 69008

Collège Jean Mermoz

192 boulevard Pinel

Tél. : 04 78 74 65 52

Fax : 04 78 76 65 01

ce.0690060R@ac-lyon.fr

Code UAI : 0690060R

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Priest

Langues

LV1 : anglais

LV2 : espagnol

Latin

UPE2A

LYON 8^e 69008

Collège Victor Grignard

177 avenue Paul Santy

Tél. : 04 78 74 30 45

Fax : 04 78 76 65 31

ce.0691669p@ac-lyon.fr

<http://collegevictorgrignard.blogs.laclassed.com/>

Code UAI : 0691669P

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Priest

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : rugby

Dispositif relais

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LYON 9^e 69009

Collège Jean de Verrazane

5 place Ferber

Tél. : 04 72 53 70 40

Fax : 04 72 53 70 48

ce.0692703N@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/col69/verrazane>

Code UAI : 0692703N

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Ouest

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, portugais

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LYON 9^e 69009

Collège Jean Perrin

14 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Tél. : 04 72 85 62 50

ce.0692698H@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/jperrin/>

Code UAI : 0692698H

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Ouest

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section internationale : britannique

Sections sportives : basket, volley-ball

LYON 9^e 69009

Collège Victor Schoelcher

273 rue Victor Schoelcher

Tél. : 04 78 35 36 60

Fax : 04 78 43 88 42

ce.0690036P@ac-lyon.fr

Code UAI : 0690036P

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Ouest

Langues

LV1 : allemand, anglais, espagnol

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/espagnol

Section sportive : football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

MEYZIEU 69882 Cedex

Collège Evariste Galois

Avenue du Carreau, BP 74

Tél. : 04 78 31 50 21

ce.0692335N@ac-lyon.fr

<http://galoismeyzieu.wixsite.com/evaristegalois>

Code UAI : 0692335N

♿ *Accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, chinois, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Classe à horaires aménagés musique

Section sportive : volley-ball

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

MEYZIEU 69330

Collège les Servizières

141 rue de la République

Tél. : 04 78 31 42 91

Fax : 04 78 31 64 07

ce.0691668n@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/servizieres/>

Code UAI : 0691668N

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/italien

Sections sportives : athlétisme, sauvetage aquatique

UPE2A

MEYZIEU 69330

Collège Olivier de Serres

8 allée Jacques Brel

Tél. : 04 78 31 68 79

Fax : 04 78 31 81 41

ce.0692704p@ac-lyon.fr

<http://vivitar2001.free.fr/>

Code UAI : 0692704P

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Section sportive : voile

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

MIONS 69780

Collège Martin Luther King

39 avenue des Tilleuls

Tél. : 04 78 20 72 59

Fax : 04 78 21 47 72

ce.0692579D@ac-lyon.fr

<http://mlkmions.fr>

Code UAI : 0692579D

♿ *Accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Saint-Priest

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

Sections sportives : football, judo

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

MONSOLS 69860

Collège du Mont Saint-Rigaud

Rue du Haut Beaujolais

Tél. : 04 74 04 70 63

Fax : 04 74 04 75 33

ce.0690070B@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/monsols/>

Code UAI : 0690070B

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Villefranche

Langues

LV1 : anglais

LV2 : espagnol

Latin

Section sportive : tennis

MORNANT 69440

Collège Pierre de Ronsard

9 route Saint-Sorlin

Tél. : 04 78 19 93 10

ce.0692346a@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/ronsard/>

Code UAI : 0692346A

CIO Givors

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand

NEUVILLE-SUR-SAÔNE 69250

Collège Jean Renoir

4 avenue de l'Europe

Tél. : 04 78 91 20 14

Fax : 04 72 08 77 74

ce.0692423J@ac-lyon.fr

<http://www.college-jeanrenoir.fr/>

Code UAI : 0692423J

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Nord

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : gymnastique

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

OULLINS 69600**Collège la Clavelière**

58 rue Jacquard

Tél. : 04 78 51 33 07

Fax : 04 72 66 14 29

ce.0691673u@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/col69/claveliere/>

Code UAI : 0691673U

C10 Oullins

Langues

LV1 : anglais

LV2 : espagnol, italien

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales**OULLINS 69600****Collège Pierre Brossolette**

19 boulevard Général de Gaulle

Tél. : 04 78 51 02 17

Fax : 04 72 39 25 85

0690075g@ac-lyon.fr

<http://pbrossolette.blogs.laclassse.com/>

Code UAI : 0690075G

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

C10 Oullins

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand**Section sportive** : badminton**Segpa** : habitat, hygiène alimentation services**PIERRE-BÉNITE 69310****Collège Marcel Pagnol**

44 rue Charles de Gaulle, BP 68

Tél. : 04 72 39 25 81

Fax : 04 78 51 28 43

ce.0690076H@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/pagnol>

Code UAI : 0690076H

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

C10 Oullins

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand**Section sportive** : athlétisme

UPE2A

RILLIEUX-LA-PAPE 69140**Collège Maria Casarès**

115 rue Ampère

Tél. : 04 72 01 81 10

Fax : 04 72 01 81 14

ce.0691498d@ac-lyon.fr

<http://www.collegemariacasares.fr>

Code UAI : 0691498D

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

C10 Lyon Nord

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand**Dispositif relais****Ulis** : troubles des fonctions cognitives ou mentales**RILLIEUX-LA-PAPE 69140****Collège Paul-Emile Victor**

3 bis avenue du Général Leclerc

Tél. : 04 72 01 80 00

Fax : 04 72 01 80 09

ce.0692159x@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/pevictor>

Code UAI : 0692159X

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

C10 Lyon Nord

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

UPE2A

Segpa : habitat, hygiène alimentation services**SAINT-FONS 69190****Collège Alain**

1 rue de Valence

Tél. : 04 72 89 00 79

ce.0692342w@ac-lyon.fr

<http://college-alain.blogs.laclassse.com/>

Code UAI : 0692342W

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

C10 Vénissieux

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, arabe, espagnol, italien

Grec ancien, latin

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales**Segpa** : hygiène alimentation services, vente distribution magasinage**SAINT-GENIS-LAVAL 69230****Collège Jean Giono**

43 route d'Irigny

Tél. : 04 78 56 33 28

Fax : 04 78 56 13 08

ce.0692521r@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/jgiono/>

Code UAI : 0692521R

C10 Oullins

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand**Dispositif relais****Ulis** : troubles des fonctions cognitives ou mentales**SAINT-GENIS-LAVAL 69230****Collège Paul d'Aubarède**

85 avenue Charles de Gaulle

Tél. : 04 72 39 90 07

Fax : 04 78 56 02 97

0693287y@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/daubarede/>

Code UAI : 0693287Y

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

C10 Oullins

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Section sportive : handball**SAINT-GEORGES-DE-RENEINS 69830****Collège Bois Franc**

525 route du Beaujolais, BP 10

Tél. : 04 74 67 60 50

Fax : 04 74 67 67 24

ce.0690080m@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/col69/bois-franc/index.php>

Code UAI : 0690080M

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

C10 Villefranche

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand**Ulis** : troubles des fonctions motrices**Segpa** : habitat, hygiène alimentation services

UPE2A

SAINT-LAURENT-DE-MURE 69720

Collège Louis Lachenal

29 rue du Plâtre

Tél. : 04 78 40 96 95

Fax : 04 72 48 98 46

ce.0692865p@ac-lyon.fr

<http://collegelouislachenal.com>

Code UAI : 0692865P

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Saint-Priest

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

SAINT-MARTIN-EN-HAUT 69850

Collège le Petit Pont

730 avenue des Hauts du Lyonnais

Tél. : 04 37 41 02 02

Fax : 04 37 41 69 49

0694092y@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/col69/petitpont/>

Code UAI : 0694092Y

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Givors

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/italien

Classe à horaires aménagés musique

SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU 69780

Collège Charles de Gaulle

48 route de Givors

Tél. : 04 72 20 58 51

ce.0694227v@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/degaulle/?lang=fr>

Code UAI : 0694227V

accueil des personnes à mobilité réduite

CIO Saint-Priest

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINT-PRIEST 69800

Collège Boris Vian

115 rue du Grisard

Tél. : 04 72 23 62 80

Fax : 04 78 20 59 25

ce.0692417C@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/boris-vian/>

Code UAI : 0692417C

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Saint-Priest

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : équitation

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINT-PRIEST 69800

Collège Colette

23 rue Colette

Tél. : 04 78 20 19 72

Fax : 04 78 20 50 84

ce.0691497c@ac-lyon.fr

<http://www.collegecolette.net/>

Code UAI : 0691497C

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Saint-Priest

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/italien

Classe à horaires aménagés musique

Section sportive : lutte sportive

UPE2A

Ulis : troubles spécifiques du langage écrit et de la parole

SAINT-PRIEST 69800

Collège Gérard Philipe

6 avenue Salvador Allende

Tél. : 04 72 23 67 47

Fax : 04 72 23 67 50

ce.0692160y@ac-lyon.fr

<http://collegphilipe.free.fr/>

Code UAI : 0692160Y

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Saint-Priest

Langues

LV1 : allemand, anglais, portugais

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/portugais

Section sportive : basket

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Dispositif relais

Segpa : habitat, hygiène alimentation services, vente distribution magasinage

SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON 69360

Collège Jacques Prévert

1060 avenue de Burago Di Molgora

Tél. : 04 78 02 48 70

Fax : 04 78 02 48 74

ce.0691496b@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/col69/prevert/>

Code UAI : 0691496B

CIO Vénissieux

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE 69610

Collège du Val d'Argent

9 rue des Prairies

Tél. : 04 74 72 26 00

Fax : 04 74 72 26 03

ce.0690078k@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/val-dargent/>

Code UAI : 0690078K

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Villefranche

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : football

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

SAINTE-FOY-LÈS-LYON 69110

Collège le Plan du Loup

35 allée Alban Vistel

Tél. : 04 72 16 70 90

Fax : 04 78 59 73 90

ce.0691484n@ac-lyon.fr

Code UAI : 0691484N

accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Lyon Ouest

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles de la fonction auditive

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

SOUCIEU-EN-JARREST 69510

Collège la Perrière

Chemin de la Maillarde

Tél. : 04 72 31 80 70

Fax : 04 72 31 80 71

ce.0693046L@ac-lyon.fr

Code UAI : 0693046L

CIO Oullins

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : équitation

TARARE 69170**Collège Marie Laurencin**

75 route de Saint-Clément
Tél. : 04 74 05 00 74
Fax : 04 74 05 06 02
ce.0692700k@ac-lyon.fr
<http://citescolairedeutarare.free.fr>
Code UAI : 0692700K

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Villefranche

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/italien

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, vente distribution magasinage
UPE2A

TASSIN-LA-DEMI-LUNE 69812 Cedex**Collège Jean-Jacques Rousseau**

29 rue François Mermet, BP 65
Tél. : 04 78 34 13 00
Fax : 04 78 34 73 83
ce.0692163b@ac-lyon.fr
<http://cljjeanjacquesrousseau.blogs.laclassed.com/>
Code UAI : 0692163B

CIO Lyon Ouest

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : athlétisme

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

THIZY-LES-BOURGS 69240**Collège La Platière**

Rue Rolland de la platière
Tél. : 04 74 64 01 96
Fax : 04 74 64 09 78
ce.0692164c@ac-lyon.fr
<http://www2.ac-lyon.fr/col69/platiere/index.php>
Code UAI : 0692164C

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Villefranche

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

VAL-D'OINGT 69620**Collège les Pierres Dorées**

Le Bois d'Oingt, 546 rue Jacques Cortay
Tél. : 04 74 71 63 81
Fax : 04 74 71 46 99
ce.0691674V@ac-lyon.fr
Code UAI : 0691674V

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Villefranche

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand (en projet)

Section sportive : escalade

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

VAULX-EN-VELIN 69120**Collège Aimé Césaire**

2 rue des Frères Bertrand
Tél. : 04 78 80 63 96
ce.0691666L@ac-lyon.fr
<http://www2.ac-lyon.fr/col69/cesaire>
Code UAI : 0691666L

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : football en salle (futsal)

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : hygiène alimentation services, vente distribution magasinage

VAULX-EN-VELIN 69511 Cedex**Collège Henri Barbusse**

10 avenue Henri Barbusse, BP 2
Tél. : 04 78 82 14 83
Fax : 04 78 80 36 98
ce.0692336P@ac-lyon.fr
<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/barbusse/?lang=fr>
Code UAI : 0692336P

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, arabe, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Classe à horaires aménagés musique

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat

VAULX-EN-VELIN 69120**Collège Jacques Duclos**

91 rue de la Poudrette
Tél. : 04 72 37 52 71
Fax : 04 72 15 09 39
ce.0691793Z@ac-lyon.fr
<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/duclos>
Code UAI : 0691793Z

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

VAULX-EN-VELIN 69515 Cedex**Collège Pierre Valdo**

11 chemin Claude Debussy, BP 224
Tél. : 04 78 79 51 30
Fax : 04 78 79 51 33
ce.0690249w@ac-lyon.fr
<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/valdo/>
Code UAI : 0690249W

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : anglais, espagnol

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

Sections sportives : football, handball

Ulis : troubles spécifiques du langage écrit et de la parole

VÉNISSIEUX 69200 Cedex**Collège Elsa Triolet**

3 avenue division Leclerc
Tél. : 04 72 89 00 00
Fax : 04 72 89 12 47
ce.0692343x@ac-lyon.fr
<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/triolet/>
Code UAI : 0692343X

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Vénissieux

Langues

LV1 : anglais, arabe

LV2 : allemand, arabe, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/arabe

Section sportive : football

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

VÉNISSIEUX 69694 Cedex

Collège Honoré de Balzac

56 rue Ernest Renan

Tél. : 04 78 76 58 20

Fax : 04 78 75 53 35

ce.0691480J@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/col69/balzac>

Code UAI : 0691480J

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Véniissieux

Langues

LV1 : anglais, italien

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/italien

Sections sportives : handball, natation

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

VÉNISSIEUX 69200

Collège Jules Michelet

3 avenue Jean Moulin

Tél. : 04 72 90 08 90

Fax : 04 72 90 08 97

ce.0690094c@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/michelet/>

Code UAI : 0690094C

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Véniissieux

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

VÉNISSIEUX 69694 Cedex

Collège Louis Aragon

Route de Corbas

Tél. : 04 72 50 07 57

Fax : 04 72 50 37 43

ce.0691799f@ac-lyon.fr

Code UAI : 0691799F

CIO Véniissieux

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : basket

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : espace rural et environnement, hygiène alimentation services

VÉNISSIEUX 69694 Cedex

Collège Paul Eluard

3 rue Georges Lyvet

Tél. : 04 78 70 16 22

Fax : 04 72 89 12 43

ce.0691730f@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/eluard>

Code UAI : 0691730F

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Véniissieux

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles spécifiques du langage écrit et de la parole

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE 69665 Cedex

Collège Claude Bernard

234 rue Philippe Héron, BP 475

Tél. : 04 74 02 72 72

Fax : 04 74 02 72 80

ce.0692699j@ac-lyon.fr

<http://claudes-bernard.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0692699J

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Villefranche

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Classe à horaires aménagés musique

Sections sportives : football féminin, natation

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE 69400

Collège Faubert

3 place Faubert

Tél. : 04 74 68 27 19

Fax : 04 74 68 64 75

ce.0691645N@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/faubert/>

Code UAI : 0691645N

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Villefranche

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles spécifiques du langage écrit et de la parole

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE 69400

Collège Jean Moulin

229 rue du collège

Tél. : 04 74 65 37 36

Fax : 04 74 62 23 04

ce.0690099h@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/jmoulin/>

Code UAI : 0690099H

 *Accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Villefranche

Langues

LV1 : anglais, espagnol

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/espagnol

Classe à horaires aménagés musique

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

VILLEURBANNE 69100 Cedex

Cité scolaire René Pellet - EREA DV

32 rue de France, BP 5016

Tél. : 04 78 03 98 98

Fax : 04 78 68 84 10

ce.0692390y@ac-lyon.fr

<http://www.citescolairerenepellet.fr>

Code UAI : 0692390Y

 *Internet F G*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : anglais

LV2 : espagnol

Latin

Ulis : troubles de la fonction visuelle

VILLEURBANNE 69609 Cedex

Collège des Gratte-Ciel - Mûrice Leroux

85 rue Francis de Pressensé, BP 71345

Tél. : 04 72 82 36 10

Fax : 04 72 82 36 18

ce.0692155T@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/leroux/>

Code UAI : 0692155T

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Sections sportives : boxe française, judo, lutte sportive, natation, rugby

UPE2A

Segpa : habitat, hygiène alimentation services

VILLEURBANNE 69616 Cedex

Collège du Tonkin

2 allée du Lys Orangé, BP 2050

Tél. : 04 72 69 77 99

Fax : 04 72 69 77 90

ce.0693093M@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/tonkin/>

Code UAI : 0693093M

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles de la fonction auditive, troubles envahissants du développement (dont l'autisme)

VILLEURBANNE 69100

Collège Jean Jaurès

54 rue Jean Jaurès

Tél. : 04 78 53 29 19

Fax : 04 72 36 08 16

ce.0691664J@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/col69/jjaures/>

Code UAI : 0691664J

 *accueil d'élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : badminton

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : vente distribution magasinage

VILLEURBANNE 69100

Collège Jean Macé

23 rue Edouard Vaillant

Tél. : 04 72 69 88 10

ce.0691478G@ac-lyon.fr

<http://clg-jeanmace.blogs.laclassed.com/>

Code UAI : 0691478G

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : basket

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

VILLEURBANNE 69100

Collège Lamartine

26 à 36 rue Louis Teillon

Tél. : 04 72 15 62 90

Fax : 04 72 15 80 24

ce.0692337R@ac-lyon.fr

Code UAI : 0692337R

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles spécifiques du langage écrit et de la parole

VILLEURBANNE 69100

Collège les Iris

287 rue de Pressensé

Tél. : 04 78 84 31 75

Fax : 04 78 84 79 69

ce.0690280e@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/lesiris>

Code UAI : 0690280E

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles spécifiques du langage écrit et de la parole

VILLEURBANNE 69605 Cedex

Collège Louis Jovet

23 rue Docteur Dolard, BP 3038

Tél. : 04 78 84 12 34

Fax : 04 78 85 66 32

ce.0691675W@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/jovet/>

Code UAI : 0691675W

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : habitat

VILLEURBANNE 69100

Collège Simone Lagrange

15 rue des Jardins

Tél. : 04 78 62 58 00

ce.0694296v@ac-lyon.fr

Code UAI : 0694296V

CIO Lyon Est

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, arabe, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Dispositif relais

VILLIÉ-MORGON 69910

Collège Jean Claude Ruet

95 avenue Jean-Baptiste Sornay

Tél. : 04 74 04 21 10

Fax : 04 74 04 20 69

ce.0690117c@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-69/jean-claude-ruet/>

Code UAI : 0690117C

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Villefranche

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

69 Rhône

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

AMPLEPUIS 69550

Collège Saint-Viateur

2 rue du Docteur Bournet
Tél. : 04 74 89 30 66
Fax : 04 74 89 27 75
direction@saint-viateur.com
<http://webmaster2092.wixsite.com/stviateur>
Code UAI : 0690672F

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

CHAPONNAY 69970

Collège la Xavière

1 rue des Fontaines
Tél. : 04 78 96 47 50
Fax : 04 78 96 47 57
clg.laxaviere.chap@cslaxaviere.com
<http://www.cslaxaviere.com>
Code UAI : 0693243A

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

CIVRIEUX-D'AZERGUES 69380

Collège Notre-Dame de Lourdes

260 rue de la Charrière
Tél. : 04 78 43 08 61
Fax : 04 78 43 69 17
accueil.ndl@apprentis-auteuil.org
<http://notre-dame-de-lourdes.apprentis-auteuil.org>
Code UAI : 0690584K

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

CLAVEISOLLES 69870

Collège Notre-Dame

Le Bourg, Montée du couvent
Tél. : 04 74 02 06 61
Fax : 04 74 02 03 21
college.claveisolles@cnsd.fr
<http://www.cnsd.fr/college-notre-dame-claveisolles/>
Code UAI : 0690585L

↔ Internat F G

Langues

LV1 : anglais, espagnol
LV2 : allemand, anglais, espagnol
Latin

Classe bilangue : anglais/espagnol

CONDRIEU 69420

Collège les Marronniers

19 Grande-Rue
Tél. : 04 37 04 60 40
Fax : 04 74 56 68 17
direction@les-marronniers.org
<http://www.college-prive-marronniers-condrieu.fr/>
Code UAI : 0690587N

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin

COURS-LA-VILLE 69470

Collège Sainte-Marie

16 rue Docteur Lhéritier
Tél. : 04 74 89 87 94
ce.0690590S@ac-lyon.fr
Code UAI : 0690590S
♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin

DÉCINES-CHARPIEU 69150

Collège Al Kindi

17 rue Sully
Tél. : 04 78 49 02 02
Fax : 04 78 49 02 08
accueil@al-kindi.fr
<http://www.al-kindi.fr>
Code UAI : 0694185Z

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais, arabe
LV2 : allemand, arabe, espagnol

DÉCINES-CHARPIEU 69150

Collège Jeanne d'Arc

1 rue Jules Ferry
Tél. : 04 78 49 05 27
Fax : 04 78 49 82 50
collegejdar@immaculee.net
<http://www.immaculee.net>
Code UAI : 0691649T

♿ *Accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais, italien
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin

Classe bilangue : anglais/italien

ÉCULLY 69130

Collège le Sacré-Coeur

47 avenue du Docteur Terver
Tél. : 04 78 33 11 30
Fax : 04 78 33 80 33
sacrecoeurcully@orange.fr
<http://www.sacrecoeurcully.com>
Code UAI : 0690510E

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : allemand, anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Section sportive : athlétisme

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

GENAS 69747

Collège Jeanne d'Arc

4 rue Antoine Roybet, CS 90003
Tél. : 04 78 90 62 46
Fax : 04 78 90 87 21
college@jdagenas.org
<http://www.jdagenas.org>
Code UAI : 0691650U

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : allemand, anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles spécifiques du langage écrit et de la parole

GIVORS 69700

Collège Notre-Dame

1 rue Honoré Petetin
Tél. : 04 37 20 11 20
Fax : 04 37 20 11 21
nd.givors@wanadoo.fr
<http://www.notredame-givors.net/page-119-college.html>
Code UAI : 0690210D

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin

LA MULATIÈRE 69350

Collège Assomption Bellevue

39 quai Jean Jacques Rousseau
Tél. : 04 72 66 30 80
Fax : 04 72 66 30 90
contact@assomption-bellevue.org
<http://www.assomption-bellevue.fr>
Code UAI : 0692923C

Langues

LV1 : allemand, anglais
LV2 : allemand, espagnol
Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

L'ARBRESLE 69210

Collège Champagnat

20 rue Berthelot

Tél. : 04 74 01 02 82

secretariat.college@groupechampagnat.fr

<http://www.ecole-college-prive-l-arbresle.fr/college/bienvenue/>

Code UAI : 0690578D

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : allemand, anglais, espagnol

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/espagnol

LYON 1^{er} 69001

Collège des Chartreux

58 rue Pierre Dupont

Tél. : 04 72 00 75 50

Fax : 04 72 07 02 10

infocontact@leschartreux.net

<http://www.leschartreux.net>

Code UAI : 0692928H

 *Internat F G (à partir de la classe de 4^e)*

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, chinois, espagnol

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

LYON 1^{er} 69001

Collège Saint-Louis - Saint-Bruno

1 cours Général Giraud

Tél. : 04 78 28 39 53

Fax : 04 78 29 45 47

college@sbsb.fr

<http://www.sbsb.fr>

Code UAI : 0692929J

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Sections sportives : basket, football, natation, natation sportive synchro

LYON 2^e 69002

Collège Chevreul Sala

21 rue Sala

Tél. : 04 78 38 20 00

Fax : 04 78 38 13 30

secretariat@sala.chevreul-lyon.org

<http://www.sala.chevreul-lyon.org/spip.php?rubrique3>

Code UAI : 0692932M

Langues

LV1 : allemand, anglais, chinois

LV2 : allemand, chinois, espagnol

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/chinois

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LYON 3^e 69003

Collège Charles de Foucauld

9 rue de l'Est

Tél. : 04 72 68 68 10

Fax : 04 72 68 68 19

collegedcf.adsl@wanadoo.fr

<http://www.foucauld.com>

Code UAI : 0692933N

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : allemand, anglais, italien

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/italien

Section sportive : football

LYON 3^e 69003

Collège Pierre Termier - Site Montchat

56 rue Ferdinand Buisson

Tél. : 04 72 68 89 50

Fax : 04 72 33 49 34

pierretermier.montchat@orange.fr

<http://www.etablissement-pierretermier.com>

Code UAI : 0690597Z

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

LYON 4^e 69004

Collège Jean-Baptiste de la Salle

45 rue Denfert-Rochereau

Tél. : 04 72 10 10 55

Fax : 04 72 07 74 23

college@lasalle-69.com

<http://www.lasalle-69.com/2-38-College.php>

Code UAI : 0692505Y

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

LYON 4^e 69004

Collège les Chartreux - Saint-Charles

22 rue André Bonin

Tél. : 04 78 29 87 09

Fax : 04 78 27 75 25

ce.0692934P@ac-lyon.fr

<http://www.leschartreux.com/nos-colleges/chartreux-saint-charles>

Code UAI : 0692934P

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/espagnol

LYON 4^e 69004

Collège Saint-Denis

7 rue Hénon

Tél. : 04 78 29 62 06

Fax : 04 78 27 09 32

groupe-saint-denis@wanadoo.fr

<http://www.groupesaintdenis.fr/college/>

Code UAI : 0690601D

Langues

LV1 : anglais, italien

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/italien

LYON 5^e 69005

Collège aux Lazaristes

3 place Saint-Jean

Tél. : 04 72 77 13 90

secretariat.stjean@mail.auxlazaristes.fr

[http://www.auxlazaristes.fr/](http://www.auxlazaristes.fr)

Code UAI : 0692920Z

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

 *Internat F G*

Les classes de 3^e sont sur le site du lycée, au 24 montée Saint Barthélémy, Lyon 5^e

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

LYON 5^e 69322 Cedex 05

Collège du Centre scolaire La Favorite-Sainte-Thérèse

62 rue de la Favorite

Tél. : 04 72 38 84 00

Fax : 04 72 38 84 03

contact@la-favorite.org

<http://college.la-favorite.org/portail/>

Code UAI : 0692937T

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

LYON 5^e 69005

Collège Notre-Dame des Minimes

65 rue des Aqueducs

Tél. : 04 37 41 13 13

Fax : 04 37 41 13 00

institution.nd@lesminimes-lyon.org

<http://www.lesminimes-lyon.org/college/>

Code UAI : 0692936S

 *Accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : allemand, anglais, espagnol

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/espagnol

Section sportive : football

LYON 5^e 69005

Collège Saint-Marc

11 rue Soeur Bouvier
Tél. : 04 78 25 06 54
Fax : 04 72 57 87 38
college.stmarc@centresaintmarc.fr
<http://www.collegesaintmarc.org/>
Code UAI : 0692931L

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : allemand, anglais
LV2 : allemand, espagnol
Grec ancien, latin
Classe bilangue : anglais/allemand

LYON 5^e 69321 Cedex 05

Collège Sainte-Marie

23-29 chemin de Montauban
Tél. : 04 78 28 50 26
Fax : 04 72 07 02 58
ce.0692921A@ac-lyon.fr
<http://www.sainte-marie-lyon.fr>
Code UAI : 0692921A

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : allemand, anglais
LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien
Grec ancien, latin
Classe bilangue : anglais/allemand

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

LYON 6^e 69006

Collège Déborde

72 rue Ney
Tél. : 04 78 24 49 00
Fax : 04 72 74 49 19
centre-scolaire@deborde.org
<http://www.deborde.org/deborde2/>
Code UAI : 0692938U

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin

LYON 6^e 69006

Collège Fénelon

1 rue Paul Michel Perret
Tél. : 04 78 93 18 60
Fax : 04 72 69 87 16
accueil-college@fenelon-trinite.fr
<http://fenelon-trinite.fr>
Code UAI : 0690534F

Langues

LV1 : allemand, anglais, espagnol
LV2 : allemand, espagnol, italien
Grec ancien, latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/espagnol

Section sportive : volley-ball

LYON 6^e 69006

Collège Notre-Dame de Bellecombe

31 rue Germain
Tél. : 04 72 83 00 83
Fax : 04 72 83 00 82
college@ndbellecombe.eu
<http://ndbellecombe.eu/college/>
Code UAI : 0690604G

Langues

LV1 : anglais, portugais
LV2 : allemand, espagnol, portugais
Latin
Classe bilangue : anglais/portugais
Ulis : troubles spécifiques du langage écrit et de la parole

LYON 7^e 69007

Collège Chevreul Lestonnac

2 boulevard des Tchécoslovaques
Tél. : 04 72 83 06 20
Fax : 04 72 83 06 26
secretariatdirection@lestonnac.chevreul-lyon.org
<http://lestonnac.chevreul-lyon.org/spip.php?rubrique3>
Code UAI : 0692922B

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin

LYON 7^e 69007

Collège Saint-Louis de la Guillotière

10 rue du Béguin
Tél. : 04 78 72 04 32
Fax : 04 78 69 27 81
college.stlouis@centresaintmarc.fr
<http://www.collegesaintlouis.org/>
Code UAI : 0693137K

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Grec ancien, latin

LYON 8^e 69008

Collège Pierre Termier - Site Montplaisir

23 rue des Alouettes
Tél. : 04 78 74 17 70
Fax : 04 78 01 37 77
etablissement-pierre-termier@wanadoo.fr
<http://www.etablissement-pierretermier.com>
Code UAI : 0692940W

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : allemand, anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

MORNANT 69440

Collège Saint-Thomas d'Aquin

6 chemin du Laud
Tél. : 04 78 44 00 52
contact.mornant@saint-thom.fr
<http://www.saint-thom.fr/mornant/le-site#content>
Code UAI : 0690611P

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol, italien
Latin
Section sportive : natation

NEUVILLE-SUR-SAÔNE 69250

Collège Notre-Dame de Bellegarde

22 avenue Gambetta
Tél. : 04 78 91 32 69
Fax : 04 78 91 22 45
secretariat@ndbellegarde.net
<http://www.ndbellegarde.fr/College/>
Code UAI : 0692941X

Langues

LV1 : allemand, anglais
LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien
Classe bilangue : anglais/allemand

OULLINS 69600

Collège les Chassagnes

13 chemin des Chassagnes
Tél. : 04 78 50 29 91
Fax : 04 72 39 27 07
administration@leschassagnes.fr
<http://leschassagnes.com/>
Code UAI : 0692942Y

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

↔ *Internet G (pour les classes de 5^e, 4^e et 3^e)*

Langues

LV1 : anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin
Section sportive : judo

OULLINS 69600

Collège Notre-Dame du Bon Conseil

23 rue de la Camille
Tél. : 04 78 51 33 76
Fax : 04 78 51 49 46
direction.camille@hotmail.fr
<http://www.nd-bonconseil.com>
Code UAI : 0690541N

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite*

Langues

LV1 : allemand, anglais
LV2 : allemand, espagnol
Latin
Classe bilangue : anglais/allemand

OULLINS 69600**Collège Saint-Thomas d'Aquin**

56 rue du Perron

Tél. : 04 72 66 33 66

Fax : 04 78 50 36 18

contact.oullins@saint-thom.fr<http://www.saint-thom.fr/oullins/le-site#content>

Code UAI : 0692924D

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite***Langues**

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilingue : anglais/allemand**Sections sportives** : basket, football**RILLIEUX-LA-PAPE 69140****Collège Saint-Charles**

26 avenue Victor Hugo

Tél. : 04 72 01 89 90

Fax : 04 72 01 89 91

college@st-charles.eu<http://www.st-charles.eu/college-saint-charles>

Code UAI : 0691651V

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite***Langues**

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales**SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR 69370****Collège Fromente - Saint-François**

1 route de Champagne, BP 12

Tél. : 04 78 35 86 03

Fax : 04 78 35 63 33

college@fromente.eu<http://www.fromente.chevreul-lyon.org/>

Code UAI : 0690546U

Langues

LV1 : allemand, anglais, espagnol

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/

espagnol

SAINT-GENIS-LAVAL 69230**Collège Saint-Thomas d'Aquin**

11 rue Francisque Darcieux

Tél. : 04 72 39 98 73

Fax : 04 72 67 98 90

contact.stgenis@saint-thom.fr<http://www.saint-thom.fr/saint-genis-laval/le-site#content>

Code UAI : 0692924D

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite***Langues**

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET 69930**Collège Saint-Laurent**

Rue côte Pinay, BP 14

Tél. : 04 74 70 51 08

Fax : 04 74 26 51 37

secretariat@college-st-laurent.fr<http://college-st-laurent.fr/>

Code UAI : 0690614T

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite***Langues**

LV1 : anglais, italien

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilingue : anglais/italien**Section sportive** : vélo tout terrain**SAINT-MARTIN-EN-HAUT 69850****Collège Saint-Martin**

23 rue des Cherchères

Tél. : 04 78 48 60 08

Fax : 09 70 62 24 78

secretariat@centrescolaire-saintmartin.com<http://www.centrescolaire-saintmartin.com/>

Code UAI : 0690615U

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite***Langues**

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

SAINT-PRIEST 69800**Collège La Xavière**

Rue Georges Clémenceau

Tél. : 04 78 67 36 45

clg.laxaviere.sp@cslaxaviere.com<http://www.cslaxaviere.fr>

Code UAI : 0694312M

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE 69590**Collège Champagnat**

250 rue Chanoine Pavailler

Tél. : 04 78 48 43 07

Fax : 04 78 44 33 88

accueil@champagnat-stsymphorien.eu<http://www.champagnat-stsymphorien.eu/index.php>

Code UAI : 0692925E

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite***Langues**

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales**TARARE 69172 Cedex****Collège Notre Dame de Bel Air**

30 avenue Charles de Gaulle, BP 120

Tél. : 04 74 63 10 64

secretariat-college@ndba.fr<http://www.collegeprivetarare.fr/>

Code UAI : 0690618X

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite***Langues**

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales**TASSIN-LA-DEMI-LUNE 69160****Collège Saint-Joseph**

7 rue Lieutenant Audras

Tél. : 04 78 34 07 51

Fax : 04 78 34 31 38

secretariat@stjosephassin.org<http://stjosephassin.org/college/bienvenue/>

Code UAI : 0692943Z

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite***Langues**

LV1 : allemand, anglais, chinois, espagnol

LV2 : allemand, chinois, espagnol

Grec ancien, latin

Classes bilingues : anglais/allemand, anglais/

chinois

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales**THIZY-LES-BOURGS 69240****Collège Sainte-Thérèse**

19 rue François Coquart

Tél. : 04 74 64 03 72

Fax : 04 74 64 48 72

col.sainte.therese@gmail.com<http://groupestherese.free.fr/index.php>

Code UAI : 0690581G

♿ *accueil des élèves à mobilité réduite***Langues**

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, espagnol

Latin

Classe bilingue : anglais/allemand

VAL-D'OINGT 69620

Collège Notre-Dame du Mas

Le Bois d'Oingt, 356 rue Jacques Cortay

Tél. : 04 74 71 61 85

secretariat@csnd.fr

<http://www.csnd.fr/college-notre-dame-du-mas>

Code UAI : 0690580F

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Section sportive : rugby

VAUGNERAY 69670

Collège Saint-Sébastien

8 rue du Chardonnet

Tél. : 04 78 45 81 56

Fax : 04 78 45 97 98

coll.st.sebastien.69@wanadoo.fr

<http://www.enseignement-catholique-vaugneray.fr>

Code UAI : 0690621A

accueil des élèves à mobilité réduite

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

VÉNISSIEUX 69200

Collège la Xavière

9 rue Professeur Roux

Tél. : 04 78 76 56 76

Fax : 04 78 76 56 70

clg.laxaviere.vx@cslaxaviere.com

<http://www.cslaxaviere.com>

Code UAI : 0690551Z

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE 69652 Cedex

Collège Notre-Dame de Mongré

276 avenue Saint-Exupéry

Tél. : 04 74 65 24 13

Fax : 04 74 03 93 43

assomption@mongre.org

<http://www.mongre.org>

Code UAI : 0692944A

accueil des élèves à mobilité réduite

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

VILLEURBANNE 69100

Collège Beth Menahem

293 rue Francis de Pressensé

Tél. : 04 78 68 02 03

Fax : 04 78 03 06 60

beth-menahem@yahoo.fr

<http://www.beth-menahem.fr/college.html>

Code UAI : 0693491V

Langues

LV1 : anglais, hébreu moderne

LV2 : allemand, espagnol, hébreu moderne

Latin

Classe bilangue : anglais/hébreu moderne

VILLEURBANNE 69100 Cedex

Collège de l'école Juive de Lyon

40 rue Alexandre Boutin

Tél. : 04 72 83 80 20

Fax : 04 72 74 45 38

ecole.juive.de.lyon@wanadoo.fr

Code UAI : 0690599B

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, hébreu moderne

Latin

VILLEURBANNE 69613 Cedex

Collège Immaculée Conception

74 place Grandclément, BP 41023

Tél. : 04 72 13 12 80

Fax : 04 72 13 12 76

immaculee.conception@immaculee.net

<http://www.immaculee.net/college>

Code UAI : 0692945B

accueil des élèves à mobilité réduite

Langues

LV1 : allemand, anglais

LV2 : allemand, anglais, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Classe bilangue : anglais/allemand

VILLEURBANNE 69100

Collège Mère Teresa

37 rue Gervais Bussière

Tél. : 04 78 93 43 82

Fax : 04 72 44 03 74

ecmteresa@orange.fr

<http://ecmteresa.free.fr/college.htm>

Code UAI : 0690626F

Langues

LV1 : allemand, anglais, italien

LV2 : allemand, espagnol, italien

Latin

Classes bilangues : anglais/allemand, anglais/italien

3^e prépa pro

UPE2A

Ulis : troubles des fonctions cognitives ou mentales

Segpa : espace rural et environnement, habitat,

hygiène alimentation services

VOURLES 69390

Collège Louis Querbes

3 rue Jean-Marie Chevalier, BP 5

Tél. : 04 78 05 22 06

Fax : 04 78 05 56 96

college-louis-querbes@wanadoo.fr

<http://www.collegelouisquerbes.fr/>

Code UAI : 0690624D

accueil des élèves à mobilité réduite

Langues

LV1 : anglais

LV2 : allemand, espagnol, italien

Grec ancien, latin

Section sportive : football

INDEX RÉCAPITULATIF DES FORMATIONS ET DISPOSITIFS PARTICULIERS

LANGUES	70
CLASSES BILINGUES	71
SECTIONS INTERNATIONALES	73
SECTIONS SPORTIVES	74
CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS	77
3 ^E PRÉPA PRO EN COLLÈGE	77
DISPOSITIFS RELAIS	78
INTERNATS EN COLLÈGE	78
UNITÉS PÉDAGOGIQUES POUR ELÈVES ALLOPHONES ARRIVANTS (UPE2A)	79
UNITÉS LOCALISÉES POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS)	80
SECTIONS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL ADAPTÉ (SEGPA)	82

LANGUES

ALLEMAND

Nombreux établissements

ANGLAIS

Nombreux établissements

ARABE

- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Claude Fauriel
- 69 DÉCINES-CHARPIEU Collège Al Kindi ☞
- 69 SAINT-FONS Collège Alain ☞
- 69 VAULX-EN-VELIN Collège Henri Barbusse ☞
- 69 VÉNISSIEUX Collège Elsa Triolet ☞
- 69 VILLEURBANNE Collège Simone Lagrange

CHINOIS

- 42 MONTBRISON Collège Victor de Laprade
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Saint-Paul ☞
- 69 FRANCHEVILLE Collège Christiane Bernardin ☞
- 69 LYON 1^{er} Collège des Chartreux
- 69 LYON 2^e Collège Chevreul Sala
- 69 LYON 5^e Collège Jean Moulin ☞
- 69 LYON 5^e Collège les Battières ☞
- 69 LYON 7^e Collège de la cité scolaire internationale ☞
- 69 LYON 7^e Collège Georges Clemenceau ☞
- 69 MEYZIEU Collège Evariste Galois ☞
- 69 TASSIN-LA-DEMI-LUNE Collège Saint-Joseph ☞

ESPAGNOL

Nombreux établissements

GREC ANCIEN

- 01 ARTÉMARE Collège du Valromey ☞
- 01 BEYNOST Collège Louis Armstrong ☞
- 01 BOURG-EN-BRESSE Collège Victoire Daubié ☞
- 01 MIRIBEL Collège Anne Frank
- 01 PONT-D'AIN Collège Louise de Savoie ☞
- 01 VONNAS Collège du Renon ☞

- 42 ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON Collège Jacques Prévert ☞
- 42 CHAZELLES-SUR-LYON Collège Jacques Brel ☞
- 42 MONTBRISON Collège Mario Meunier ☞
- 42 ROANNE Collège Saint-Paul
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Claude Fauriel
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège les Champs ☞
- 42 SAINT-GERMAIN-LAVAL Collège Papire Masson ☞
- 69 BRON Collège Théodore Monod ☞
- 69 CALUIRE-ET-CUIRE Collège André Lassagne
- 69 CHAPONOST Collège Françoise Dolto ☞
- 69 CHASSIEU Collège Léonard de Vinci ☞
- 69 CHAZAY-D'AZERGUES Collège Alexis Kandelaft ☞
- 69 CONDRIEU Collège le Bassenon ☞
- 69 CORBAS Collège René Cassin ☞
- 69 IRIGNY Collège Daisy Georges Martin ☞
- 69 LA MULATIÈRE Collège Assomption Bellevue
- 69 LYON 1^{er} Collège des Chartreux
- 69 LYON 1^{er} Collège La Tourette ☞
- 69 LYON 2^e Collège Ampère
- 69 LYON 2^e Collège Jean Monnet ☞
- 69 LYON 3^e Collège Charles de Foucauld ☞
- 69 LYON 3^e Collège Gilbert Dru ☞
- 69 LYON 3^e Collège Professeur Dargent ☞
- 69 LYON 3^e Collège Raoul Dufy ☞
- 69 LYON 4^e Collège Antoine de Saint Exupéry ☞
- 69 LYON 4^e Collège Clément Marot ☞
- 69 LYON 5^e Collège Jean Charcot ☞
- 69 LYON 5^e Collège Jean Moulin ☞
- 69 LYON 5^e Collège Saint-Marc ☞
- 69 LYON 5^e Collège Sainte-Marie ☞
- 69 LYON 6^e Collège Bellecombe ☞
- 69 LYON 6^e Collège Fénelon
- 69 LYON 6^e Collège Vendôme ☞
- 69 LYON 7^e Collège Georges Clemenceau ☞
- 69 LYON 7^e Collège Saint-Louis de la Guillotière ☞
- 69 LYON 9^e Collège Jean de Verrazane ☞

- 69 LYON 9^e Collège Jean Perrin ☞
- 69 MIONS Collège Martin Luther King ☞
- 69 MORNANT Collège Pierre de Ronsard
- 69 OULLINS Collège Saint-Thomas d'Aquin ☞
- 69 SAINT-FONS Collège Alain ☞
- 69 SAINT-GENIS-LAVAL Collège Saint-Thomas d'Aquin ☞
- 69 SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE Collège du Val d'Argent ☞
- 69 TARARE Collège Marie Laurencin ☞
- 69 TASSIN-LA-DEMI-LUNE Collège Saint-Joseph ☞
- 69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Collège Faubert ☞
- 69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Collège Notre-Dame de Mongré ☞
- 69 VILLEURBANNE Collège Immaculée Conception ☞
- 69 VILLEURBANNE Collège Jean Jaurès ☞
- 69 VILLEURBANNE Collège Louis Juvet ☞
- 69 VOURLES Collège Louis Querbes ☞

HÉBREU MODERNE

- 69 VILLEURBANNE Collège Beth Menahem
- 69 VILLEURBANNE Collège de l'école Juive de Lyon

ITALIEN

Nombreux établissements

LATIN

Nombreux établissements

PORTUGAIS

- 01 OYONNAX Collège Ampère ☞
- 69 LYON 2^e Collège Jean Monnet ☞
- 69 LYON 6^e Collège Notre-Dame de Bellecombe
- 69 LYON 7^e Collège Georges Clemenceau ☞
- 69 LYON 9^e Collège Jean de Verrazane ☞
- 69 SAINT-PRIEST Collège Gérard Philipe ☞

RUSSE

- 69 LYON 2^e Collège Ampère



CLASSES BILANGUES

ANGLAIS/ALLEMAND

- 01 ARBENT Collège Jean Rostand 🇫🇷
- 01 ARTÉMARE Collège du Valromey 🇫🇷
- 01 BELEY Collège Lamartine
- 01 BOURG-EN-BRESSE Collège Jeanne d'Arc
- 01 BOURG-EN-BRESSE Collège Saint Pierre
- 01 CEYZÉRIAT Collège Lucie Aubrac 🇫🇷
- 01 COLIGNY Collège le Grand Cèdre 🇫🇷
- 01 DAGNEUX Collège Marcel Aymé 🇫🇷
- 01 DAGNEUX Collège Saint Louis 🇫🇷
- 01 GEX Collège Jeanne d'Arc 🇫🇷
- 01 LEYMENT Collège de la Plaine de l'Ain 🇫🇷
- 01 MEXIMIEUX Collège Vaugelas 🇫🇷
- 01 OYONNAX Collège Ampère 🇫🇷
- 01 OYONNAX Collège Louis Lumière 🇫🇷
- 01 OYONNAX Collège Saint-Joseph 🇫🇷
- 01 PONCIN Collège Roger Vailland 🇫🇷
- 01 PONT-D'AIN Collège Louise de Savoie 🇫🇷
- 01 SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY Collège de la Dombes 🇫🇷
- 01 SAINT-TRIVIER-DE-COURTES Collège Louis Vuitton 🇫🇷
- 01 THOISSEY Collège Bel Air 🇫🇷
- 01 TRÉVOUX Collège Jean Moulin
- 42 ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON Collège Jacques Prévert 🇫🇷
- 42 BALBIGNY Collège Michel de Montaigne 🇫🇷
- 42 BOËN-SUR-LIGNON Collège L'Astrée 🇫🇷
- 42 BOURG-ARGENTAL Collège du Pilat 🇫🇷
- 42 CHARLIEU Collège Michel Servet 🇫🇷
- 42 CHAZELLES-SUR-LYON Collège Jacques Brel 🇫🇷
- 42 FEURS Collège Le Palais 🇫🇷
- 42 FIRMINY Collège les Bruneaux
- 42 LA GRAND-CROIX Collège Charles Exbrayat 🇫🇷
- 42 LA RICAMARIE Collège Jules Vallès
- 42 LA TALAUDIÈRE Collège Pierre et Marie Curie 🇫🇷
- 42 LE CHAMBON-FEUGEROLLES Collège Massenet Fourneyron 🇫🇷
- 42 LE CHAMBON-FEUGEROLLES Collège Saint Joseph 🇫🇷
- 42 LE COTEAU Collège les Etines
- 42 MONTBRISON Collège Mario Meunier 🇫🇷
- 42 MONTBRISON Collège Victor de Laprade
- 42 RÉGNY Collège Nicolas Conté 🇫🇷
- 42 RENAISSON Collège de la Côte Roannaise 🇫🇷
- 42 RIORGES Collège Albert Schweitzer 🇫🇷
- 42 RIVE-DE-GIER Collège Notre-Dame des Collines
- 42 ROANNE Collège Albert Thomas 🇫🇷
- 42 ROANNE Collège François d'Assise 🇫🇷
- 42 ROANNE Collège Jean de La Fontaine 🇫🇷
- 42 ROANNE Collège Jules Ferry 🇫🇷
- 42 ROANNE Collège Saint-Paul
- 42 SAINT-CHAMOND Collège Jean Rostand
- 42 SAINT-CHAMOND Collège Pierre Joannon
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Aristide Briand
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Claude Fauriel
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Gambetta 🇫🇷
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Honoré d'Urfé 🇫🇷
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Jules Vallès
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Puits de la Loire 🇫🇷
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Saint-Paul 🇫🇷
- 42 SAINT-JUST-EN-CHEVALET Collège le Breuil 🇫🇷
- 42 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT Collège Saint-Joseph 🇫🇷
- 42 SAINT-ROMAIN-LE-PUY Collège Léonard De Vinci 🇫🇷
- 42 VEAUCHE Collège Antoine Guichard 🇫🇷
- 69 AMPLEPUIS Collège Eugénie de Pomey 🇫🇷
- 69 ANSE Collège Asa Paulini 🇫🇷
- 69 BELLEVILLE Collège Emile Zola 🇫🇷
- 69 BRIGNAIS Collège Jean Zay
- 69 BRINDAS Collège Georges Charpak 🇫🇷
- 69 BRON Collège Pablo Picasso 🇫🇷
- 69 BRON Collège Théodore Monod 🇫🇷
- 69 CALUIRE-ET-CUIRE Collège André Lassagne
- 69 CALUIRE-ET-CUIRE Collège Charles Sénard
- 69 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR Collège Jean-Philippe Rameau
- 42 CHAPONNAY Collège La Xavière
- 69 CHAPONOST Collège Françoise Dolto 🇫🇷
- 69 CHASSIEU Collège Leonard De Vinci 🇫🇷
- 69 CHAZAY-D'AZERGUES Collège Alexis Kandelaft 🇫🇷
- 69 COMMUNAY Collège Hector Berlioz 🇫🇷
- 69 CRAPONNE Collège Jean Rostand 🇫🇷
- 69 DÉCINES-CHARPIEU Collège Georges Brassens
- 69 DÉCINES-CHARPIEU Collège Maryse Bastié 🇫🇷 (en projet)
- 69 ÉCULLY Collège Laurent Mourguet 🇫🇷
- 69 ÉCULLY Collège le Sacré-Coeur 🇫🇷
- 69 FEYZIN Collège Frédéric Mistral (en projet)
- 69 FONTAINES-SUR-SAÔNE Collège Jean de Tournes
- 69 FRANCHEVILLE Collège Christiane Bernardin 🇫🇷
- 69 GENAS Collège Jeanne d'Arc 🇫🇷
- 69 GENAS Collège Louis Leprince-Ringuet 🇫🇷
- 69 GIVORS Collège Paul Vallon 🇫🇷
- 69 GRIGNY Collège Emile Malfroy
- 69 IRIGNY Collège Daisy Georges Martin 🇫🇷
- 69 LA MULATIÈRE Collège Assomption Bellevue
- 69 LAMURE-SUR-AZERGUES Collège de la Haute Azergues 🇫🇷
- 69 L'ARBRESLE Collège les Quatre Vents 🇫🇷
- 69 L'ARBRESLE Collège Champagnat 🇫🇷
- 69 LENTILLY Collège Jacques Coeur 🇫🇷
- 69 LIMAS Collège Maurice Utrillo 🇫🇷
- 69 LYON 1^{er} Collège des Chartreux
- 69 LYON 1^{er} Collège La Tourette 🇫🇷
- 69 LYON 1^{er} Collège Saint-Louis - Saint-Bruno
- 69 LYON 2^e Collège Chevreul Sala
- 69 LYON 2^e Collège Jean Monnet 🇫🇷
- 69 LYON 3^e Collège Charles De Foucauld 🇫🇷

- enseignement public
- enseignement privé

- 69 LYON 3^e Collège Molière ☞
- 69 LYON 3^e Collège Pierre Termier - Site Montchat ☞
- 69 LYON 3^e Collège Professeur Dargent ☞
- 69 LYON 4^e Collège Antoine de Saint Exupéry ☞
- 69 LYON 4^e Collège Clément Marot ☞
- 69 LYON 4^e Collège les Chartreux - Saint-Charles
- 69 LYON 4^e Collège Jean-Baptiste de la Salle ☞
- 69 LYON 5^e Collège les Bâtiments ☞
- 69 LYON 5^e Collège Jean Charcot ☞
- 69 LYON 5^e Collège Jean Moulin ☞
- 69 LYON 5^e Collège aux Lazaristes ☞
- 69 LYON 5^e Collège Notre-Dame des Minimes ☞
- 69 LYON 5^e Collège Saint-Marc ☞
- 69 LYON 5^e Collège Sainte-Marie ☞
- 69 LYON 6^e Collège Bellecombe ☞
- 69 LYON 6^e Collège Fénelon
- 69 LYON 6^e Collège Vendôme ☞
- 69 LYON 7^e Collège Gabriel Rosset ☞
- 69 LYON 7^e Collège Georges Clemenceau ☞
- 69 LYON 8^e Collège Henri Longchambon ☞
- 69 LYON 8^e Collège Pierre Termier - Site Montplaisir ☞
- 69 LYON 8^e Collège Victor Grignard ☞
- 69 LYON 9^e Collège Jean de Verrazane ☞
- 69 LYON 9^e Collège Jean Perrin ☞
- 69 LYON 9^e Collège Victor Schoelcher ☞
- 69 MEYZIEU Collège Evariste Galois ☞
- 69 MEYZIEU Collège Olivier de Serres ☞
- 69 MIONS Collège Martin Luther King ☞
- 69 MORNANT Collège Pierre de Ronsard
- 69 NEUVILLE-SUR-SAÔNE Collège Notre-Dame de Bellegarde
- 69 OULLINS Collège Notre-Dame du Bon Conseil ☞
- 69 OULLINS Collège Pierre Brossolette ☞
- 69 OULLINS Collège Saint-Thomas d'Aquin ☞
- 69 PIERRE-BÉNITE Collège Marcel Pagnol ☞
- 69 RILLIEUX-LA-PAPE Collège Maria Casarès ☞
- 69 RILLIEUX-LA-PAPE Collège Paul-Emile Victor ☞
- 69 SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR Collège Fromente - Saint-François
- 69 SAINT-GENIS-LAVAL Collège Jean Giono ☞
- 69 SAINT-GEORGES-DE-RENEINS Collège Bois Franc ☞
- 69 SAINT-LAURENT-DE-MURE Collège Louis Lachenal ☞
- 69 SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU Collège Charles de Gaulle ☞
- 69 SAINT-PIERRE Collège Boris Vian ☞
- 69 SAINT-PIERRE^e Collège Colette ☞
- 69 SAINT-PIERRE Collège Gérard Philippe ☞
- 69 SAINT-SYMPHORIEN D'OZON Collège Jacques Prévert
- 69 SAINTE-FOY-LÈS-LYON Collège Le Plan du Loup ☞
- 69 SAINTE-FOY L'ARGENTIÈRE Collège du Val d'Argent ☞
- 69 TARARE Collège Marie Laurencin ☞
- 69 TASSIN-LA-DEMI-LUNE Collège Jean-Jacques Rousseau
- 69 TASSIN-LA-DEMI-LUNE Collège Saint-Joseph ☞
- 69 THIZY-LES-BOURGS Collège La Platière ☞
- 69 THIZY-LES-BOURGS Collège Sainte-Thérèse ☞
- 69 VAL-D'OINGT Collège Les Pierres Dorées (en projet)
- 69 VAUGNERAY Collège Saint-Sébastien ☞
- 69 VAULX-EN-VELIN Collège Aimé Césaire ☞
- 69 VAULX-EN-VELIN Collège Henri Barbusse ☞
- 69 VAULX-EN-VELIN Collège Jacques Duclos
- 69 VÉNISSIEUX Collège Honoré De Balzac ☞
- 69 VÉNISSIEUX Collège Jules Michelet ☞
- 69 VÉNISSIEUX Collège Louis Aragon
- 69 VÉNISSIEUX Collège Paul Eluard ☞
- 69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Collège Claude Bernard ☞
- 69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Collège Faubert ☞
- 69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Collège Jean Moulin ☞

- 69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Collège Notre-Dame de Mongré ☞
- 69 VILLEURBANNE Collège des Gratte-Ciel - Mûrice Leroux ☞
- 69 VILLEURBANNE Collège Immaculée Conception ☞
- 69 VILLEURBANNE Collège les Iris
- 69 VILLEURBANNE Collège Jean Jaurès ☞
- 69 VILLEURBANNE Collège Jean Macé ☞
- 69 VILLEURBANNE Collège Lamartine ☞
- 69 VILLEURBANNE Collège Louis Juvet ☞
- 69 VILLEURBANNE Collège Mère Teresa
- 69 VILLEURBANNE Collège Simone Lagrange
- 69 VILLEURBANNE Collège du Tonkin
- 69 VILLIÉ-MORGON Collège Jean Claude Ruet ☞

ANGLAIS/ARABE

- 69 VÉNISSIEUX Collège Elsa Triolet ☞

ANGLAIS/CHINOIS

- 42 MONTBRISON Collège Victor de Laprade
- 69 LYON 2^e Collège Chevreul Sala
- 69 LYON 5^e Collège les Bâtiments ☞
- 69 TASSIN-LA-DEMI-LUNE Collège Saint-Joseph ☞

ANGLAIS/ESPAGNOL

- 01 GEX Collège Jeanne D'Arc ☞
- 42 SAINT-GERMAIN-LAVAL Collège Papire Masson ☞
- 42 ROANNE Collège Saint-Paul
- 42 SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU Collège Saint-Joseph
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Les Chartreux Sainte-Famille ☞
- 69 CLAVEISOLLES Collège Notre-Dame
- 69 L'ARBRESLE Collège Champagnat ☞
- 69 LYON 4^e Collège Les Chartreux-Saint-Charles
- 69 VILLEURBANNE Collège Immaculée Conception ☞

- enseignement public
- enseignement privé

- 69 LYON 5^e Collège Notre-Dame des Minimes 🇫🇷
- 69 LYON 6^e Collège Fénelon
- 69 LYON 9^e Collège Victor Schoelcher 🇫🇷
- 69 SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR Collège Fromente - Saint-François
- 69 VAULX-EN-VELIN Collège Pierre Valdo 🇫🇷
- 69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Collège Jean Moulin 🇫🇷

ANGLAIS/HÉBREU MODERNE

- 69 VILLEURBANNE Collège Beth Menahem

ANGLAIS/ITALIEN

- 01 AMBÉRIEU-EN-BUGEY Collège Saint-Exupéry 🇫🇷
- 01 REYRIEUX Collège Jean Compagnon 🇫🇷
- 01 TRÉVOUX Collège Jean Moulin
- 42 MABLY Collège Louis Aragon 🇫🇷
- 42 PÉLUSSIN Collège Gaston Baty 🇫🇷
- 42 SAINT-CHAMOND Collège Jean Rostand

- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Honoré d'Urfé 🇫🇷
- 42 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT Collège Anne Frank 🇫🇷
- 69 BRON Collège Joliot Curie 🇫🇷
- 69 CALUIRE-ET-CUIRE Collège Charles Sénard
- 69 CHASSIEU Collège Léonard de Vinci 🇫🇷
- 69 CHÂTILLON Collège Simone Veil 🇫🇷
- 69 DÉCINES-CHARPIEU Collège Jeanne d'Arc 🇫🇷
- 69 GENAS Collège Louis Leprince-Ringuet 🇫🇷 (en projet)
- 69 GIVORS Collège Lucie Aubrac 🇫🇷
- 69 IRIGNY Collège Daisy Georges Martin 🇫🇷
- 69 LYON 3^e Collège Gilbert Dru 🇫🇷
- 69 LYON 3^e Collège Lacassagne 🇫🇷 (en projet)
- 69 LYON 3^e Collège Raoul Dufy 🇫🇷
- 69 LYON 3^e Collège Charles de Foucauld 🇫🇷
- 69 LYON 4^e Collège Saint-Denis
- 69 LYON 5^e Collège Jean Moulin

- 69 LYON 6^e Collège Vendôme 🇫🇷
- 69 MEYZIEU Collège les Servizières 🇫🇷
- 69 SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET Collège Saint-Laurent 🇫🇷
- 69 SAINT-MARTIN-EN-HAUT Collège le Petit Pont 🇫🇷
- 69 SAINT-PRIEST Collège Colette 🇫🇷
- 69 TARARE Collège Marie Laurencin 🇫🇷
- 69 VÉNISSIEUX Collège Honoré de Balzac 🇫🇷
- 69 VILLEURBANNE Collège Mère Teresa

ANGLAIS/PORTUGAIS

- 01 OYONNAX Collège Ampère 🇫🇷
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Honoré d'Urfé 🇫🇷
- 42 VEAUCHE Collège Antoine Guichard 🇫🇷
- 69 LYON 2^e Collège Jean Monnet 🇫🇷
- 69 LYON 6^e Collège Notre-Dame de Bellecombe
- 69 LYON 7^e Collège Georges Clemenceau 🇫🇷
- 69 SAINT-PRIEST Collège Gérard Philippe 🇫🇷



SECTIONS INTERNATIONALES

ALLEMAND

- 01 FERNEY-VOLTAIRE Collège international 🇫🇷
- 69 LYON 7^e Collège de la cité scolaire internationale 🇫🇷

AMÉRICAIN

- 69 LYON 7^e Collège de la cité scolaire internationale 🇫🇷

ARABE

- 69 LYON 7^e Collège de la cité scolaire internationale 🇫🇷

BRITANNIQUE

- 01 FERNEY-VOLTAIRE Collège international 🇫🇷
- 69 LYON 7^e Collège de la cité scolaire internationale 🇫🇷
- 69 LYON 9^e Collège Jean Perrin 🇫🇷

CHINOIS

- 69 LYON 7^e Collège de la cité scolaire internationale 🇫🇷

ESPAGNOL

- 01 FERNEY-VOLTAIRE Collège international 🇫🇷
- 69 LYON 7^e Collège de la cité scolaire internationale 🇫🇷

ITALIEN

- 01 FERNEY-VOLTAIRE Collège international 🇫🇷
- 69 LYON 7^e Collège de la cité scolaire internationale 🇫🇷

JAPONAIS

- 69 LYON 7^e Collège de la cité scolaire internationale 🇫🇷

NÉERLANDAIS

- 01 FERNEY-VOLTAIRE Collège international 🇫🇷

POLONAIS

- 69 LYON 7^e Collège de la cité scolaire internationale 🇫🇷

PORTUGAIS

- 69 LYON 7^e Collège de la cité scolaire internationale 🇫🇷

- enseignement public
- enseignement privé



SECTIONS SPORTIVES

ACROSPORT

- 01 PONCIN Collège Roger Vailland 🇫🇷
- 01 VILLARS-LES-DOBES Collège Léon Comas 🇫🇷

ACTIVITÉS PHYSIQUES PLEINE NATURE

- 01 OYONNAX Collège Louis Lumière 🇫🇷
- 01 PONCIN Collège Roger Vailland 🇫🇷
- 42 SAINT-ROMAIN-LE-PUY Collège Léonard De Vinci 🇫🇷

ARTS DU CIRQUE

- 01 BÂGÉ-LA-VILLE Collège Roger Poulnard 🇫🇷

ATHLÉTISME

- 01 AMBÉRIEU-EN-BUGEY Collège Saint-Exupéry 🇫🇷
- 01 MONTLUEL Collège Emile Cizain 🇫🇷
- 42 ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON Collège Jacques Prévert 🇫🇷
- 42 LE COTEAU Collège les Etines
- 42 MONTBRISON Collège Mario Meunier 🇫🇷
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège les Champs 🇫🇷
- 69 DÉCINES-CHARPIEU Collège Maryse Bastié 🇫🇷
- 69 ÉCULLY Collège le Sacré-Coeur 🇫🇷
- 69 MEYZIEU Collège les Servizières 🇫🇷
- 69 PIERRE-BÉNITE Collège Marcel Pagnol 🇫🇷
- 69 TASSIN-LA-DEMI-LUNE Collège Jean-Jacques Rousseau

AVIRON

- 42 ROANNE Collège François d'Assise 🇫🇷
- 69 CONDRIEU Collège le Bassenon 🇫🇷

BADMINTON

- 01 AMBÉRIEU-EN-BUGEY Collège Sainte-Marie 🇫🇷
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège La Salle 🇫🇷
- 69 CHASSIEU Collège Léonard de Vinci 🇫🇷
- 69 L'ARBRESLE Collège les Quatre Vents 🇫🇷
- 69 OULLINS Collège Pierre Brossolette 🇫🇷
- 69 VILLEURBANNE Collège Jean Jaurès 🇫🇷

BASKET

- 01 BOURG-EN-BRESSE Collège du Revermont 🇫🇷
- 01 SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY Collège de la Dombes 🇫🇷
- 42 ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON Collège Jacques Prévert 🇫🇷
- 42 CHARLIEU Collège Notre-Dame
- 42 FEURS Collège Marcellin Champagnat
- 42 MONTBRISON Collège Mario Meunier 🇫🇷
- 42 ROANNE Collège Jean De La Fontaine
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège le Portail Rouge 🇫🇷
- 42 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT Collège Anne Frank 🇫🇷
- 69 BEAUJEU Collège du Val d'Ardières 🇫🇷
- 69 CHAZAY-D'AZERGUES Collège Alexis Kandelaft 🇫🇷
- 69 L'ARBRESLE Collège les Quatre Vents 🇫🇷
- 69 LIMAS Collège Maurice Utrillo 🇫🇷
- 69 LYON 1^{er} Collège Saint-Louis - Saint-Bruno
- 69 LYON 1^{er} Collège La Tourette 🇫🇷
- 69 LYON 5^e Collège les Battières 🇫🇷
- 69 LYON 6^e Collège Bellecombe 🇫🇷
- 69 LYON 9^e Collège Jean Perrin 🇫🇷
- 69 OULLINS Collège Saint-Thomas d'Aquin 🇫🇷
- 69 SAINT-PRIEST Collège Gérard Philipe 🇫🇷
- 69 VÉNISSIEUX Collège Louis Aragon
- 69 VILLEURBANNE Collège Jean Macé 🇫🇷

BOXE FRANÇAISE

- 42 FIRMINY Collège les Bruneaux
- 69 VILLEURBANNE Collège des Gratte-Ciel - Môrice Leroux 🇫🇷

CANOË-KAYAK

- 01 OYONNAX Collège Louis Lumière 🇫🇷
- 69 CONDRIEU Collège le Bassenon 🇫🇷

CYCLISME

- 01 HAUTEVILLE-LOMPNES Collège Paul Sixdenier 🇫🇷

ÉQUITATION

- 69 SAINT-PRIEST Collège Boris Vian 🇫🇷
- 69 SOUCIEU-EN-JARREST Collège la Perrière

ESCALADE

- 42 LE CHAMBON-FEUGEROLLES Collège Massenet Fourneyron 🇫🇷
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège La Salle 🇫🇷
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Puits de la Loire 🇫🇷
- 69 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR Collège Jean-Philippe Rameau
- 69 VAL-D'OINGT Collège les Pierres Dorées 🇫🇷

- enseignement public
- enseignement privé

FOOTBALL

- **01 BELLEGARDE-SUR-VALSERINE** Collège Saint-Exupéry 🇫🇷
- **01 BOURG-EN-BRESSE** Collège Saint-Joseph
- **01 FERNEY-VOLTAIRE** Collège international 🇫🇷
- **01 MONTRÉAL-LA-CLUSE** Collège Théodore Rosset 🇫🇷
- **42 ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON** Collège Jacques Prévert 🇫🇷
- **42 CHARLIEU** Collège Notre-Dame
- **42 FEURS** Collège le Palais 🇫🇷
- **42 FIRMINY** Collège Saint-Firmin
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Aristide Briand
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Tézenas du Montcel
- **69 BELLEVILLE** Collège Emile Zola 🇫🇷
- **69 DÉCINES-CHARPIEU** Collège Georges Brassens
- **69 GENAS** Collège Louis Leprince-Ringuet 🇫🇷
- **69 LYON 1^{er}** Collège Saint-Louis - Saint-Bruno
- **69 LYON 3^e** Collège Charles de Foucauld 🇫🇷
- **69 LYON 5^e** Collège Notre-Dame des Minimes 🇫🇷
- **69 LYON 9^e** Collège Victor Schoelcher 🇫🇷
- **69 MIONS** Collège Martin Luther King 🇫🇷
- **69 OULLINS** Collège Saint-Thomas d'Aquin 🇫🇷
- **69 SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE** Collège du Val d'Argent 🇫🇷
- **69 VAULX-EN-VELIN** Collège Pierre Valdo 🇫🇷
- **69 VÉNISSIEUX** Collège Elsa Triolet 🇫🇷
- **69 VOURLES** Collège Louis Querbes 🇫🇷

FOOTBALL FÉMININ

- **01 PONT-DE-VAUX** Collège Antoine Chintreuil
- **69 DÉCINES-CHARPIEU** Collège Georges Brassens
- **69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE** Collège Claude Bernard 🇫🇷

FUTSAL

- **69 CALUIRE-ET-CUIRE** Collège Charles Sénard
- **69 VAULX-EN-VELIN** Collège Aimé Césaire 🇫🇷

GYMNASTIQUE

- **01 BELLEGARDE-SUR-VALSERINE** Collège Saint-Exupéry 🇫🇷
- **01 BOURG-EN-BRESSE** Collège de Brou
- **01 GEX** Collège Jeanne d'Arc 🇫🇷
- **01 JASSANS-RIOTTIER** Collège Léon Marie Fournet 🇫🇷
- **42 CHAZELLES-SUR-LYON** Collège Raoul Follereau
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Claude Fauriel
- **69 BRINDAS** Collège Georges Charpak 🇫🇷
- **69 FRANCHEVILLE** Collège Christiane Bernardin 🇫🇷
- **69 NEUVILLE-SUR-SAÔNE** Collège Jean Renoir 🇫🇷

GYMNASTIQUE SPORTIVE

- **01 THOISSEY** Collège Bel Air 🇫🇷

HANDBALL

- **01 ARBENT** Collège Jean Rostand 🇫🇷
- **01 ARTÉMARE** Collège du Valromey 🇫🇷
- **01 THOISSEY** Collège Bel Air 🇫🇷
- **42 FIRMINY** Collège les Bruneaux
- **42 RIORGES** Collège Albert Schweitzer 🇫🇷
- **42 SAINT-CHAMOND** Collège Pierre Joannon
- **69 BELLEVILLE** Collège Emile Zola 🇫🇷
- **69 CALUIRE-ET-CUIRE** Collège André Lassagne
- **69 GENAS** Collège Louis Leprince-Ringuet 🇫🇷
- **69 LYON 6^e** Collège Bellecombe 🇫🇷
- **69 SAINT-GENIS-LAVAL** Collège Paul d'Aubarède 🇫🇷
- **69 VAULX-EN-VELIN** Collège Pierre Valdo 🇫🇷
- **69 VÉNISSIEUX** Collège Honoré de Balzac 🇫🇷
- **69 BELLEGARDE-SUR-VALSERINE** Collège Saint-Exupéry 🇫🇷
- **01 OYONNAX** Collège Ampère 🇫🇷
- **42 FEURS** Collège le Palais 🇫🇷
- **42 FIRMINY** Collège Waldeck Rousseau 🇫🇷
- **42 LE COTEAU** Collège les Etines
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Aristide Briand 🇫🇷
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège les Champs 🇫🇷
- **69 BELLEVILLE** Collège Emile Zola 🇫🇷
- **69 BRON** Collège Joliot Curie 🇫🇷
- **69 LYON 1^{er}** Collège Saint-Louis - Saint-Bruno
- **69 MORNANT** Collège Saint-Thomas d'Aquin 🇫🇷
- **69 VÉNISSIEUX** Collège Honoré de Balzac 🇫🇷
- **69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE** Collège Claude Bernard 🇫🇷
- **69 VILLEURBANNE** Collège des Gratte-Ciel - Môrce Leroux 🇫🇷

HOCKEY SUR GLACE

- **69 LYON 2^e** Collège Jean Monnet 🇫🇷

JUDO

- **69 GRIGNY** Collège Emile Malfroy
- **69 LYON 3^e** Collège Professeur Dargent 🇫🇷
- **69 MIONS** Collège Martin Luther King 🇫🇷
- **69 OULLINS** Collège les Chassagnes 🇫🇷
- **69 VILLEURBANNE** Collège des Gratte-Ciel - Môrce Leroux 🇫🇷

LUTTE SPORTIVE

- **69 SAINT-PRIEST** Collège Colette 🇫🇷
- **69 VILLEURBANNE** Collège des Gratte-Ciel - Môrce Leroux 🇫🇷

NATATION

- **01 BELLEGARDE-SUR-VALSERINE** Collège Saint-Exupéry 🇫🇷
- **01 OYONNAX** Collège Ampère 🇫🇷
- **42 FEURS** Collège le Palais 🇫🇷
- **42 FIRMINY** Collège Waldeck Rousseau 🇫🇷
- **42 LE COTEAU** Collège les Etines
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Aristide Briand 🇫🇷
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège les Champs 🇫🇷
- **69 BELLEVILLE** Collège Emile Zola 🇫🇷
- **69 BRON** Collège Joliot Curie 🇫🇷
- **69 LYON 1^{er}** Collège Saint-Louis - Saint-Bruno
- **69 MORNANT** Collège Saint-Thomas d'Aquin 🇫🇷
- **69 VÉNISSIEUX** Collège Honoré de Balzac 🇫🇷
- **69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE** Collège Claude Bernard 🇫🇷
- **69 VILLEURBANNE** Collège des Gratte-Ciel - Môrce Leroux 🇫🇷

- enseignement public
- enseignement privé

NATATION SPORTIVE SYNCHRO

- 69 LYON 1^{er} Collège Saint-Louis - Saint-Bruno

RUGBY

- 01 BOURG-EN-BRESSE Collège du Revermont 🇫🇷
- 01 MONTREVEL-EN-BRESSE Collège de l'Huppe 🇫🇷
- 01 OYONNAX Collège Ampère 🇫🇷
- 01 TRÉVOUX Collège Jean Moulin
- 42 FEURS Collège Marcellin Champagnat
- 42 LE CHAMBON-FEUGEROLLES Collège Massenet Fourneyron 🇫🇷
- 42 RIVE-DE-GIER Collège François Truffaut 🇫🇷
- 69 DÉCINES-CHARPIEU Collège Maryse Bastié 🇫🇷
- 69 ÉCULLY Collège Laurent Mourguet 🇫🇷
- 69 LYON 5^e Collège Jean Charcot 🇫🇷
- 69 LYON 8^e Collège Victor Grignard 🇫🇷
- 69 VAL-D'OINGT Collège Notre-Dame du Mas
- 69 VILLEURBANNE Collège des Gratte-Ciel - Môrce Leroux 🇫🇷

SAUVETAGE AQUATIQUE

- 69 MEYZIEU Collège les Servizières 🇫🇷

SKI ALPIN

- 01 GEX Collège Jeanne d'Arc 🇫🇷

SKI NORDIQUE DE FOND

- 01 HAUTEVILLE-LOMPNES Collège Paul Sixdenier 🇫🇷
- 01 NANTUA Collège Xavier Bichat 🇫🇷

SPORTS DE RAQUETTE (TENNIS, TENNIS DE TABLE, BADMINTON OU BADTEN)

- 01 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG Collège Yvon Morandat 🇫🇷

TENNIS

- 01 SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY Collège de la Dombes 🇫🇷
- 42 SAINT-GALMIER Collège Jules Romains 🇫🇷
- 69 MONSOLS Collège du Mont Saint-Rigaud 🇫🇷

TRIATHLON

- 01 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG Collège Yvon Morandat 🇫🇷

ULTIMATE (FRISBEE)

- 42 VEAUCHE Collège Antoine Guichard 🇫🇷

VÉLO TOUT TERRAIN

- 01 ARBENT Collège Jean Rostand 🇫🇷
- 01 CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE Collège Eugène Dubois 🇫🇷
- 01 PONT-D'AIN Collège Louise de Savoie 🇫🇷
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Marc Seguin
- 69 CONDRIEU Collège le Bassenon 🇫🇷
- 69 DÉCINES-CHARPIEU Collège Georges Brassens
- 69 SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET Collège Saint-Laurent 🇫🇷

VOILE

- 69 DÉCINES-CHARPIEU Collège Georges Brassens
- 69 MEYZIEU Collège Olivier de Serres 🇫🇷

VOLLEY-BALL

- 01 MEXIMIEUX Collège Vaugelas 🇫🇷
- 01 MIRIBEL Collège Anne Frank
- 42 ROANNE Collège Jules Ferry 🇫🇷
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège les Champs 🇫🇷
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Gambetta 🇫🇷
- 69 FRANCHEVILLE Collège Christiane Bernardin 🇫🇷
- 69 LYON 3^e Collège Professeur Dargent 🇫🇷
- 69 LYON 5^e Collège les Battières 🇫🇷
- 69 LYON 6^e Collège Fénelon
- 69 LYON 9^e Collège Jean Perrin 🇫🇷
- 69 MEYZIEU Collège Evariste Galois 🇫🇷

- enseignement public
- enseignement privé



CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

CINÉMA

- **42 CHARLIEUX** Collège Michel Servet

DANSE

- **69 LYON 5^e** Collège Jean Moulin

MUSIQUE

- **01 BOURG-EN-BRESSE** Collège Victoire Daubié
- **42 MONTBRISON** Collège Mario Meunier
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Gambetta
- **69 LYON 2^e** Collège Ampère
- **69 LYON 5^e** Collège Jean Charcot
- **69 LYON 5^e** Collège Jean Moulin
- **69 MEYZIEU** Collège Evariste Galois
- **69 SAINT-MARTIN-EN-HAUT** Collège le Petit Pont
- **69 SAINT-PRIEST** Collège Colette
- **69 VAULX-EN-VELIN** Collège Henri Barbusse
- **69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE** Collège Claude Bernard
- **69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE** Collège Jean Moulin

THÉÂTRE

- **01 BOURG-EN-BRESSE** Collège de Brou
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Puits de la Loire



3^e PRÉPA PRO EN COLLÈGE (VOIR AUSSI 3^e PRÉPA PRO EN LYCÉE P.??)

- **01 JASSANS-RIOTTIER** Collège Léon Marie Fournet
- **01 MEXIMIEUX** Collège Vaugelas
- **69 VILLEURBANNE** Collège Mère Teresa

- enseignement public
- enseignement privé



DISPOSITIFS RELAIS

- **01 ARBENT** Collège Jean Rostand
- **01 BELLEY** Collège Sabine Zlatin
- **01 BOURG-EN-BRESSE** Collège de Brou
- **01 MONTLUEL** Collège Emile Cizain
- **01 SAINT-GENIS-POUILLY** Collège Jacques Prévert
- **42 LE CHAMBON-FEUGEROLLES** Collège Massenet Fourneyron
- **42 MABLY** Collège Louis Aragon
- **42 MONTBRISON** Collège Mario Meunier
- **42 SAINT-CHAMOND** Collège Ennemond Richard
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Aristide Briand
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Claude Fauriel
- **69 DÉCINES-CHARPIEU** Collège Georges Brassens
- **69 DÉCINES-CHARPIEU** Collège Maryse Bastié
- **69 GIVORS** Collège Lucie Aubrac
- **69 LYON 8^e** Collège Victor Grignard
- **69 RILLIEUX-LA-PAPE** Collège Maria Casarès
- **69 SAINT-GENIS-LAVAL** Collège Jean Giono
- **69 SAINT-PRIEST** Collège Gérard Philipe
- **69 VILLEURBANNE** Collège Simone Lagrange



INTERNATS EN COLLÈGE

INTERNAT GARÇONS

- **42 SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU** Collège Saint-Joseph
- **69 OULLINS** Collège les Chassagnes

INTERNAT FILLES-GARÇONS

- **01 BELLEY** Collège Lamartine
- **01 BOURG-EN-BRESSE** Collège Saint-Joseph
- **01 BOURG-EN-BRESSE** Collège Saint-Pierre
- **01 BOURG-EN-BRESSE** Etablissement régional d'enseignement adapté Philibert Commerson
- **42 MONTBRISON** Collège Mario Meunier
- **42 PANISSIÈRES** Collège des Montagnes du Matin
- **42 SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU** Collège Emile Falabrègue
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège La Salle
- **42 SAINT-JUST-EN-CHEVALET** Collège Saint-Camille
- **42 SORBIERS** Lycée régional d'enseignement adapté Nelson Mandela
- **69 CLAVEISOLLES** Collège Notre-Dame
- **69 LYON 1^{er}** Collège des Chartreux
- **69 LYON 5^e** Collège aux Lazaristes
- **69 VILLEURBANNE** Cité scolaire René Pellet - EREA DV

- enseignement public
- enseignement privé



UNITÉS PÉDAGOGIQUES POUR ÉLÈVES ALLOPHONES ARRIVANTS (UPE2A)

- **01 AMBÉRIEU-EN-BUGEY** Collège Saint-Exupéry 🇫🇷
- **01 ARBENT** Collège Jean Rostand 🇫🇷
- **01 BELLEGARDE-SUR-VALSERINE** Collège Louis Dumont
- **01 BOURG-EN-BRESSE** Collège Thomas Riboud 🇫🇷
- **01 BOURG-EN-BRESSE** Collège Victoire Daubié 🇫🇷
- **01 CULOZ** Collège Henri Dunant 🇫🇷
- **01 FERNEY-VOLTAIRE** Collège international 🇫🇷
- **01 MIRIBEL** Collège Anne Frank
- **01 OYONNAX** Collège Louis Lumière 🇫🇷
- **01 SAINT-DENIS-LES-BOURG** Collège Yvon Morandat
- **42 ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON** Collège Jacques Prévert 🇫🇷
- **42 BOËN-SUR-LIGNON** Collège l'Astrée 🇫🇷
- **42 FIRMINY** Collège les Bruneaux
- **42 LE CHAMBON-FEUGEROLLES** Collège Massenet Fourneyron 🇫🇷
- **42 NOIRÉTABLE** Collège Robert Schuman 🇫🇷
- **42 ROANNE** Collège Albert Thomas 🇫🇷
- **42 SAINT-CHAMOND** Collège Ennemond Richard 🇫🇷
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Claude Fauriel
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Gambetta 🇫🇷
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Honoré d'Urfé 🇫🇷
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Jules Vallès
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Puits de la Loire 🇫🇷
- **69 BRON** Collège Joliot Curie 🇫🇷
- **69 BRON** Collège Théodore Monod 🇫🇷
- **69 CALUIRE-ET-CUIRE** Collège André Lassagne
- **69 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR** Collège Jean-Philippe Rameau
- **69 CORBAS** Collège René Cassin 🇫🇷
- **69 DÉCINES-CHARPIEU** Collège Georges Brassens
- **69 ÉCULLY** Collège Laurent Mourguet 🇫🇷
- **69 GIVORS** Collège Lucie Aubrac 🇫🇷
- **69 GIVORS** Collège Paul Vallon 🇫🇷
- **69 LYON 1^{er}** Collège La Tourette 🇫🇷
- **69 LYON 2^e** Collège Jean Monnet 🇫🇷
- **69 LYON 3^e** Collège Gilbert Dru 🇫🇷
- **69 LYON 3^e** Collège Molière 🇫🇷
- **69 LYON 3^e** Collège Raoul Dufy 🇫🇷
- **69 LYON 4^e** Collège Clément Marot 🇫🇷
- **69 LYON 5^e** Collège les Battières
- **69 LYON 5^e** Collège Sainte-Marie 🇫🇷
- **69 LYON 7^e** Collège Gabriel Rosset 🇫🇷
- **69 LYON 7^e** Collège Georges Clemenceau 🇫🇷
- **69 LYON 8^e** Collège Henri Longchambon 🇫🇷
- **69 LYON 8^e** Collège Jean Mermoz 🇫🇷
- **69 LYON 9^e** Collège Jean de Verrazane 🇫🇷
- **69 MEYZIEU** Collège les Servizières 🇫🇷
- **69 PIERRE-BÉNITE** Collège Marcel Pagnol 🇫🇷
- **69 RILLIEUX-LA-PAPE** Collège Paul-Emile Victor 🇫🇷
- **69 SAINT-FONS** Collège Alain 🇫🇷
- **69 SAINT-GEORGES-DE-RENEINS** Collège Bois Franc 🇫🇷
- **69 SAINT-PRIEST** Collège Boris Vian 🇫🇷
- **69 SAINT-PRIEST** Collège Colette 🇫🇷
- **69 TARARE** Collège Marie Laurencin 🇫🇷
- **69 THIZY-LES-BOURGS** Collège la Platière 🇫🇷
- **69 VAULX-EN-VELIN** Collège Aimé Césaire 🇫🇷
- **69 VAULX-EN-VELIN** Collège Henri Barbusse 🇫🇷
- **69 VAULX-EN-VELIN** Collège Jacques Duclos
- **69 VÉNISSIEUX** Collège Elsa Triolet 🇫🇷
- **69 VÉNISSIEUX** Collège Paul Eluard 🇫🇷
- **69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE** Collège Claude Bernard 🇫🇷
- **69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE** Collège Jean Moulin 🇫🇷
- **69 VILLEURBANNE** Collège des Gratte-Ciel - Môrce Leroux 🇫🇷
- **69 VILLEURBANNE** Collège les Iris
- **69 VILLEURBANNE** Collège Lamartine 🇫🇷
- **69 VILLEURBANNE** Collège du Tonkin 🇫🇷
- **69 VILLEURBANNE** Collège Mère Teresa

- enseignement public
- enseignement privé



UNITÉS LOCALISÉES POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS)

TROUBLES DE LA FONCTION AUDITIVE

- 01 BOURG-EN-BRESSE Collège Saint-Joseph
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège La Salle ☎
- 69 BRON Collège Pablo Picasso ☎
- 69 SAINTE-FOY-LÈS-LYON Collège Le Plan du Loup ☎
- 69 VILLEURBANNE Collège du Tonkin ☎

TROUBLES DE LA FONCTION VISUELLE

- 69 VILLEURBANNE Cité scolaire René Pellet EREA DV

TROUBLES DES FONCTIONS COGNITIVES OU MENTALES

- 01 AMBÉRIEU-EN-BUGEY Collège Saint-Exupéry ☎
- 01 ARTÉMARE Collège du Valromey ☎
- 01 BÂGÉ-LA-VILLE Collège Roger Poulnard ☎
- 01 BELLEGARDE-SUR-VALSERINE Collège Louis Dumont
- 01 BELLEGARDE-SUR-VALSERINE Collège Saint-Exupéry ☎
- 01 BELLEY Collège Sabine Zlatin ☎
- 01 BEYNOST Collège Louis Armstrong ☎
- 01 BOURG-EN-BRESSE Collège Du Revermont ☎
- 01 BOURG-EN-BRESSE Collège Saint-Pierre
- 01 BOURG-EN-BRESSE Collège Thomas Riboud ☎
- 01 BOURG-EN-BRESSE EREA Philibert Commerson ☎
- 01 CEYZÉRIAT Collège Lucie Aubrac ☎
- 01 CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE Collège Eugène Dubois ☎
- 01 CULOZ Collège Henri Dunant ☎
- 01 FERNEY-VOLTAIRE Collège international ☎
- 01 GEX Collège Georges Charpak ☎
- 01 GEX Collège Jeanne d'Arc ☎
- 01 JASSANS-RIOTTIER Collège Léon Marie Fournet ☎
- 01 LAGNIEU Collège Paul Claudel ☎
- 01 LEYMENT Collège de la Plaine de l'Ain ☎

- 01 MEXIMIEUX Collège Vaugelas ☎
- 01 MONTLUEL Collège Emile Cizain ☎
- 01 MONTRÉAL-LA-CLUSE Collège Théodore Rosset ☎
- 01 MONTREVEL-EN-BRESSE Collège de l'Huppe ☎
- 01 NANTUA Collège Xavier Bichat ☎
- 01 OYONNAX Collège Ampère ☎
- 01 OYONNAX Collège Louis Lumière ☎
- 01 PÉRONNAS Collège les Côtes
- 01 PONT-D'AIN Collège Louise de Savoie ☎
- 01 PONT-DE-VAUX Collège Antoine Chintreuil
- 01 PONT-DE-VEYLE Collège George Sand
- 01 PRÉVESSIN-MOËNS Collège le Joran ☎
- 01 SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY Collège de la Dombes ☎
- 01 SAINT-DENIS-LÈS-BOURG Collège Yvon Morandat ☎
- 01 SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY Collège de l'Albarine ☎
- 01 VILLARS-LES-DOBES Collège Léon Comas ☎
- 01 VONNAS Collège du Renon ☎
- 42 ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON Collège Jacques Prévert ☎
- 42 BALBIGNY Collège Michel de Montaigne ☎
- 42 BOËN-SUR-LIGNON Collège l'Astrée ☎
- 42 FEURS Collège le Palais ☎
- 42 FIRMINY Collège Saint-Firmin
- 42 FIRMINY Collège Waldeck Rousseau ☎
- 42 LA GRAND-CROIX Collège Charles Exbrayat ☎
- 42 LA RICAMARIE Collège Jules Vallès
- 42 LA TALAUDIÈRE Collège Pierre et Marie Curie ☎
- 42 LE COTEAU Collège les Etines
- 42 MONTBRISON Collège Mario Meunier ☎
- 42 MONTBRISON Collège Victor de Laprade
- 42 RIVE-DE-GIER Collège Louise Michel ☎
- 42 ROANNE Collège Jean de La Fontaine ☎
- 42 ROANNE Collège Saint-Paul
- 42 ROCHE-LA-MOLIÈRE Collège Louis Grüner ☎

- 42 SAINT-CHAMOND Collège Ennemond Richard ☎
- 42 SAINT-CHAMOND Collège Pierre Joannon
- 42 SAINT-CHAMOND Collège Sainte-Marie - la Grand'Grange ☎
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Aristide Briand
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège les Champs ☎
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Gambetta ☎
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Honoré d'Urfé ☎
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Jean Dasté
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège les Maristes
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège le Portail Rouge ☎
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Puits de la Loire ☎
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Tézenas du Montcel
- 42 SAINT-GALMIER Collège Jules Romains ☎
- 42 SAINT-GALMIER Collège Sainte-Stéphanie
- 42 SAINT-ROMAIN-LE-PUY Collège Léonard de Vinci ☎
- 42 UNIEUX Collège le Bois de la Rive
- 42 VEAUCHE Collège Antoine Guichard ☎
- 69 AMPLEPUIS Collège Eugénie de Pomey ☎
- 69 BEAUJEU Collège du Val d'Ardières ☎
- 69 BELLEVILLE Collège Emile Zola ☎
- 69 BRIGNAIS Collège Jean Zay
- 69 BRON Collège Joliot Curie ☎
- 69 BRON Collège Théodore Monod ☎
- 69 CHAPONOST Collège Françoise Dolto ☎
- 69 CHAZAY-D'AZERGUES Collège Alexis Kandelaft ☎
- 69 CIVRIEUX-D'AZERGUES Collège Notre-Dame de Lourdes
- 69 DÉCINES-CHARPIEU Collège Georges Brassens
- 69 DÉCINES-CHARPIEU Collège Maryse Bastié ☎

- enseignement public
- enseignement privé

- 69 ÉCULLY Collège Laurent Mourguet ☎
- 69 ÉCULLY Collège le Sacré-Coeur ☎
- 69 FEYZIN Collège Frédéric Mistral
- 69 FRANCHEVILLE Collège Christiane Bernardin ☎
- 69 GIVORS Collège Lucie Aubrac ☎
- 69 GIVORS Collège Paul Vallon ☎
- 69 GRIGNY Collège Emile Malfroy
- 69 IRIGNY Collège Daisy Georges Martin ☎
- 69 LENTILLY Collège Jacques Coeur ☎
- 69 LIMAS Collège Maurice Utrillo ☎
- 69 LYON 2^e Collège Chevreul Sala
- 69 LYON 3^e Collège Gilbert Dru ☎
- 69 LYON 3^e Collège Molière ☎
- 69 LYON 3^e Collège Raoul Dufy ☎
- 69 LYON 4^e Collège Antoine de Saint Exupéry ☎
- 69 LYON 4^e Collège Clément Marot ☎
- 69 LYON 5^e Collège Jean Moulin ☎
- 69 LYON 5^e Collège Sainte-Marie ☎
- 69 LYON 6^e Collège Vendôme ☎
- 69 LYON 7^e Collège Georges Clemenceau ☎
- 69 LYON 8^e Collège Victor Grignard ☎
- 69 LYON 9^e Collège Jean de Verrazane ☎
- 69 LYON 9^e Collège Victor Schoelcher ☎
- 69 MEYZIEU Collège Evariste Galois ☎
- 69 MEYZIEU Collège Olivier de Serres ☎
- 69 MIONS Collège Martin Luther King ☎
- 69 NEUVILLE-SUR-SAÔNE Collège Jean Renoir ☎
- 69 OULLINS Collège la Clavière
- 69 RILLIEUX-LA-PAPE Collège Maria Casarès ☎
- 69 RILLIEUX-LA-PAPE Collège Saint-Charles ☎
- 69 SAINT-FONS Collège Alain ☎
- 69 SAINT-GENIS-LAVAL Collège Jean Giono
- 69 SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU Collège Charles de Gaulle ☎
- 69 SAINT-PRIEST Collège Boris Vian ☎
- 69 SAINT-PRIEST Collège Gérard Philipe ☎
- 69 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON Collège Jacques Prévert
- 69 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE Collège Champagnat ☎

- 69 SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE Collège du Val d'Argent ☎
- 69 TARARE Collège Marie Laurencin ☎
- 69 TARARE Collège Notre Dame de Bel Air ☎
- 69 TASSIN-LA-DEMI-LUNE Collège Jean-Jacques Rousseau
- 69 TASSIN-LA-DEMI-LUNE Collège Saint-Joseph ☎
- 69 THIZY-LES-BOURGS Collège La Platière ☎
- 69 VAL-D'OINGT Collège les Pierres Dorées ☎
- 69 VAUGNERAY Collège Saint-Sébastien ☎
- 69 VAULX-EN-VELIN Collège Aimé Césaire ☎
- 69 VAULX-EN-VELIN Collège Henri Barbusse ☎
- 69 VAULX-EN-VELIN Collège Jacques Duclos
- 69 VÉNISSIEUX Collège Elsa Triolet ☎
- 69 VÉNISSIEUX Collège Honoré de Balzac ☎
- 69 VÉNISSIEUX Collège Jules Michelet ☎
- 69 VÉNISSIEUX Collège Louis Aragon
- 69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Collège Claude Bernard ☎
- 69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Collège Jean Moulin ☎
- 69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Collège Notre-Dame de Mongrey ☎
- 69 VILLEURBANNE Collège Jean Jaurès ☎
- 69 VILLEURBANNE Collège Jean Macé ☎
- 69 VILLEURBANNE Collège Louis Juvet ☎
- 69 VILLEURBANNE Collège Mère Teresa

TROUBLES DES FONCTIONS MOTRICES

- 42 MABLY Collège Louis Aragon ☎
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège La Salle ☎
- 42 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT Collège Anne Frank ☎
- 69 LYON 8^e Collège Henri Longchambon ☎
- 69 SAINT-GEORGES-DE-RENEINS Collège Bois Franc ☎

TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT (DONT L'AUTISME)

- 69 ANSE Collège Asa Paulini ☎
- 69 CALUIRE-ET-CUIRE Collège Charles Sénard
- 69 LYON 2^e Collège Jean Monnet ☎
- 69 LYON 6^e Collège Bellecombe ☎
- 69 LYON 7^e Collège Gabriel Rosset ☎
- 69 VILLEURBANNE Collège du Tonkin ☎

TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE ÉCRIT ET DE LA PAROLE

- 69 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR Collège Jean-Philippe Rameau
- 69 CHÂTILLON Collège Simone Veil ☎
- 69 CORBAS Collège René Cassin ☎
- 69 CRAPONNE Collège Jean Rostand ☎
- 69 GENAS Collège Jeanne d'Arc ☎
- 69 LYON 2^e Collège Ampère
- 69 LYON 3^e Collège Professeur Dargent ☎
- 69 LYON 6^e Collège Notre-Dame de Bellecombe
- 69 SAINT-PRIEST Collège Colette ☎
- 69 VAULX-EN-VELIN Collège Pierre Valdo ☎
- 69 VÉNISSIEUX Collège Paul Eluard ☎
- 69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Collège Faubert ☎
- 69 VILLEURBANNE Collège les Iris
- 69 VILLEURBANNE Collège Lamartine ☎

- enseignement public
- enseignement privé



SECTIONS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL ADAPTÉ (SEGPA)

ESPACE RURAL ET ENVIRONNEMENT

- 01 GEX Collège Georges Charpak 🇧🇪
- 01 JASSANS-RIOTTIER Collège Léon Marie Fournet 🇧🇪
- 42 ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON Collège Jacques Prévert 🇧🇪
- 42 MABLY Collège Louis Aragon 🇧🇪
- 42 RIVE-DE-GIER Collège François Truffaut 🇧🇪
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Puits de la Loire 🇧🇪
- 42 SORBIERS Lycée régional d'enseignement adapté Nelson Mandela 🇧🇪
- 69 BELLEVILLE Collège Emile Zola 🇧🇪
- 69 LYON 8^e Collège Henri Longchambon 🇧🇪
- 69 VÉNISSIEUX Collège Louis Aragon 🇧🇪
- 69 VILLEURBANNE Collège Mère Teresa

HABITAT

- 01 BELLEGARDE-SUR-VALSERINE Collège Saint-Exupéry 🇧🇪
- 01 BELLEY Collège Sabine Zlatin 🇧🇪
- 01 BOURG-EN-BRESSE Collège Victoire Daubié 🇧🇪
- 01 BOURG-EN-BRESSE Etablissement régional d'enseignement adapté Philibert Commerson 🇧🇪
- 01 MEXIMIEUX Collège Vaugelas 🇧🇪
- 01 MIRIBEL Collège Anne Frank
- 01 OYONNAX Collège Ampère 🇧🇪
- 01 PÉRONNAS Collège les Côtes
- 42 FIRMINY Collège les Bruneaux
- 42 LE CHAMBON-FEUGEROLLES Collège Massenet Fourneyron 🇧🇪
- 42 LE COTEAU Collège les Etines
- 42 MABLY Collège Louis Aragon 🇧🇪
- 42 MONTBRISON Collège Mario Meunier 🇧🇪
- 42 ROANNE Collège Jean de La Fontaine 🇧🇪
- 42 ROANNE Collège Saint-Paul
- 42 SAINT-CHAMOND Collège Ennemond Richard 🇧🇪
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Jean Dasté
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège Marc Seguin
- 42 SAINT-ÉTIENNE Collège La Salle 🇧🇪
- 42 SAINT-GALMIER Collège Jules Romains 🇧🇪
- 69 BRON Collège Pablo Picasso 🇧🇪
- 69 DÉCINES-CHARPIEU Collège Georges Brassens
- 69 GIVORS Collège Paul Vallon 🇧🇪
- 69 GRIGNY Collège Emile Malfroy
- 69 L'ARBRESLE Collège les Quatre Vents 🇧🇪
- 69 LIMAS Collège Maurice Utrillo 🇧🇪
- 69 LYON 3^e Collège Professeur Dargent 🇧🇪
- 69 LYON 5^e Collège Jean Charcot 🇧🇪
- 69 LYON 7^e Collège Georges Clemenceau 🇧🇪
- 69 LYON 9^e Collège Victor Schoelcher 🇧🇪
- 69 MEYZIEU Collège Evariste Galois 🇧🇪
- 69 MIONS Collège Martin Luther King 🇧🇪
- 69 NEUVILLE-SUR-SAÔNE Collège Jean Renoir 🇧🇪
- 69 OULLINS Collège Pierre Brossolette 🇧🇪

- 69 RILLIEUX-LA-PAPE Collège Paul-Emile Victor 🇧🇪
- 69 SAINT-GEORGES-DE-RENEINS Collège Bois Franc 🇧🇪
- 69 SAINT-PRIEST Collège Gérard Philippe 🇧🇪
- 69 SAINTE-FOY-LÈS-LYON Collège le Plan du Loup 🇧🇪
- 69 TARARE Collège Marie Laurencin 🇧🇪
- 69 VAULX-EN-VELIN Collège Henri Barbusse 🇧🇪
- 69 VÉNISSIEUX Collège Elsa Triolet 🇧🇪
- 69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Collège Jean Moulin 🇧🇪
- 69 VILLEURBANNE Collège des Gratte-Ciel - Mûrice Leroux 🇧🇪
- 69 VILLEURBANNE Collège Louis Juvet 🇧🇪
- 69 VILLEURBANNE Collège Mère Teresa

- enseignement public
- enseignement privé

HYGIÈNE ALIMENTATION SERVICES

- **01 BELLEGARDE-SUR-VALSERINE** Collège Saint-Exupéry 🍷
- **01 BELLEY** Collège Sabine Zlatin 🍷
- **01 BOURG-EN-BRESSE** Collège Victoire Daubié 🍷
- **01 BOURG-EN-BRESSE** Etablissement régional d'enseignement adapté Philibert Commerson 🍷
- **01 GEX** Collège Georges Charpak 🍷
- **01 JASSANS-RIOTTIER** Collège Léon Marie Fournet 🍷
- **01 MEXIMIEUX** Collège Vaugelas 🍷
- **01 MIRIBEL** Collège Anne Frank
- **01 OYONNAX** Collège Ampère 🍷
- **01 PÉRONNAS** Collège les Côtes
- **42 ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON** Collège Jacques Prévert 🍷
- **42 LE CHAMBON-FEUGEROLLES** Collège Massenet Fournayron 🍷
- **42 MONTBRISON** Collège Mario Meunier 🍷
- **42 ROANNE** Collège Jean de La Fontaine 🍷
- **42 ROANNE** Collège Saint-Paul
- **42 SAINT-CHAMOND** Collège Ennemond Richard 🍷
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Jules Vallès
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Marc Seguin
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Puits de la Loire 🍷
- **42 SAINT-GALMIER** Collège Jules Romains 🍷
- **42 SORBIERS** Lycée régional d'enseignement adapté Nelson Mandela 🍷
- **69 BELLEVILLE** Collège Emile Zola 🍷
- **69 CALUIRE-ET-CUIRE** Collège André Lassagne
- **69 GIVORS** Collège Paul Vallon 🍷
- **69 GRIGNY** Collège Emile Malfroy
- **69 L'ARBRESLE** Collège les Quatre Vents 🍷
- **69 LYON 3^e** Collège Professeur Dargent 🍷
- **69 LYON 7^e** Collège Georges Clémenceau 🍷
- **69 LYON 9^e** Collège Victor Schoelcher 🍷
- **69 MEYZIEU** Collège Evariste Galois 🍷
- **69 MIONS** Collège Martin Luther King 🍷
- **69 NEUVILLE-SUR-SAÔNE** Collège Jean Renoir 🍷

- **69 OULLINS** Collège Pierre Brossolette 🍷
- **69 RILLIEUX-LA-PAPE** Collège Paul-Emile Victor 🍷
- **69 SAINT-FONS** Collège Alain 🍷
- **69 SAINT-GEORGES-DE-RENEINS** Collège Bois Franc 🍷
- **69 SAINT-PRIEST** Collège Gérard Philippe 🍷
- **69 SAINTE-FOY-LÈS-LYON** Collège Le Plan du Loup 🍷
- **69 VAULX-EN-VELIN** Collège Aimé Césaire 🍷
- **69 VÉNISSIEUX** Collège Elsa Triolet 🍷
- **69 VÉNISSIEUX** Collège Louis Aragon
- **69 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE** Collège Jean Moulin 🍷
- **69 VILLEURBANNE** Collège des Gratte-Ciel - Môrce Leroux 🍷
- **69 VILLEURBANNE** Collège Mère Teresa

PRODUCTION INDUSTRIELLE

- **01 OYONNAX** Collège Ampère 🍷

VENTE DISTRIBUTION MAGASINAGE

- **01 MEXIMIEUX** Collège Vaugelas 🍷
- **01 PÉRONNAS** Collège les Côtes
- **42 FIRMINY** Collège les Bruneaux
- **42 LE COTEAU** Collège les Etines
- **42 RIVE-DE-GIER** Collège François Truffaut 🍷
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Jean Dasté
- **42 SAINT-ÉTIENNE** Collège Jules Vallès
- **69 BRON** Collège Pablo Picasso 🍷
- **69 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR** Collège Jean-Philippe Rameau
- **69 DÉCINES-CHARPIEU** Collège Georges Brassens
- **69 LIMAS** Collège Maurice Utrillo 🍷
- **69 LYON 5^e** Collège Jean Charcot 🍷
- **69 LYON 8^e** Collège Henri Longchambon 🍷
- **69 SAINT-FONS** Collège Alain 🍷
- **69 SAINT-PRIEST** Collège Gérard Philippe 🍷
- **69 TARARE** Collège Marie Laurencin 🍷
- **69 VAULX-EN-VELIN** Collège Aimé Césaire 🍷
- **69 VILLEURBANNE** Collège Jean Jaurès 🍷

- enseignement public
- enseignement privé

DES STRUCTURES EN DEHORS DES COLLÈGES

3 ^E PRÉPA PRO EN LYCÉE	84
4 ^E ET 3 ^E AGRICOLES	91
DISPOSITIF D'INITIATION AUX MÉTIERS EN ALTERNANCE (DIMA)	94



3^E PRÉPA PRO EN LYCÉE

01 Ain

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

AMBÉRIEU-EN-BUGEY 01505 Cedex
Lycée professionnel Alexandre Bérard
223 rue Alexandre Bérard, BP 519
04 74 38 01 99
Fax 04 74 38 97 16
ce.0010001W@ac-lyon.fr
<http://www.lpberard-amberieu.fr>
Code UAI : 0010001W
 accueil des élèves à mobilité réduite
 Internet F G
CIO Ambérieu-en-Bugey

BELLEGARDE-SUR-VALSERINE 01206 Cedex
Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Saint-Exupéry
15 avenue Saint-Exupéry, BP 616
04 50 56 61 40
Fax 04 50 56 61 69
ce.0010006B@ac-lyon.fr
<http://www22.ac-lyon.fr/lyc01/bellegarde/index.php>
Code UAI : 0011347J
 accueil des élèves à mobilité réduite
 Internet F G
CIO Bellegarde

BELLEY 01306 Cedex
Lycée professionnel du Bugey
113 rue du 5^{ème} RTM , BP 157
04 79 81 02 18
Fax 04 79 81 67 23
ce.0011010T@ac-lyon.fr
<http://www2.ac-lyon.fr/lyc01/bugey/>
Code UAI : 0011010T
 Internet F G
CIO Belley

BOURG-EN-BRESSE 01000
Lycée professionnel Gabriel Voisin
21 avenue de Jasseron, BP 80164
04 74 23 02 55
Fax 04 74 24 74 89
ce.0011118K@ac-lyon.fr
<http://gabriel-voisin.elycee.rhonealpes.fr/>
Code UAI : 0011118K
 Internet F G
CIO Bourg-en-Bresse

BOURG-EN-BRESSE 01011 Cedex
Lycée professionnel Marcelle Pardé
47 avenue Alsace-Lorraine, BP 303
04 74 32 76 75
Fax 04 74 21 58 12
ce.0010021T@ac-lyon.fr
<http://marcelle-parde.elycee.rhonealpes.fr/>
Code UAI : 0010021T
 Internet F
CIO Bourg-en-Bresse

NANTUA 01130
Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Xavier Bichat
Avenue du Lac, BP 51
04 74 75 99 50
Fax 04 74 75 99 62
ce.0011280L@ac-lyon.fr
<http://xavier-bichat.elycee.rhonealpes.fr/>
Code UAI : 0011280L
 accueil des élèves à mobilité réduite
 Internet F G
CIO Oyonnax

OYONNAX 01108 Cedex
Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Paul Painlevé
13 place des Déportés de 1944, BP 813
04 74 81 21 00
Fax 04 74 81 21 06
ce.0011281M@ac-lyon.fr
<http://paul-painleve.elycee.rhonealpes.fr/>
Code UAI : 0011281M
 Hébergement organisé hors établissement (internat garçons filles au lycée A. Carme de Bellignat)
CIO Oyonnax

01 Ain

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

BOURG-EN-BRESSE 01000

Lycée professionnel Saint-Joseph

3 bis rue du Lycée

04 74 45 88 80

Fax 04 74 45 88 81

lyc-saint-joseph-bourg@ac-lyon.fr

<http://www.lycee-saint-joseph.org>

Code UAI : 0010099C

↔ Internat F G

CESSY 01170

Section d'enseignement professionnel du lycée Jeanne d'Arc

Cessy, 95 rue du Lycée

04 50 28 36 14

Fax 04 50 28 36 17

secr.lyc@jda-gex.org

<http://www.jda-gex.org>

Code UAI : 0011336X

♿ accueil des élèves à mobilité réduite

42 Loire

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON 42166 Cedex

Lycée professionnel Pierre Desgranges

32 rue des Bullieux

04 77 36 38 10

Fax 04 77 55 48 13

ce.0421691K@ac-lyon.fr

<http://www.mauriac.org>

Code UAI : 0421691K

♿ accueil des élèves à mobilité réduite

↔ Internat F G

CIO Montbrison

CHARLIEU 42190

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Jérémie de la Rue

Route de Saint-Bonnet, BP 39

04 77 44 56 00

Fax 04 77 44 56 01

ce.0422180S@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-42/jdelarue>

Code UAI : 0422180S

♿ accueil des élèves à mobilité réduite

↔ Internat F G

CIO Roanne

FIRMINY 42704 Cedex

Lycée professionnel Jacob Holtzer

5 rue Michelet, BP 170

04 77 10 17 30

Fax 04 77 10 17 39

ce.0420073B@ac-lyon.fr

<http://www.lyceejacobholtzer.fr>

Code UAI : 0420073B

♿ accueil des élèves à mobilité réduite

↔ Internat F G (internat garçons dans l'établissement (12 places également disponibles pour les filles), au delà possibilité d'un internat filles au lycée Albert Camus à Firminy)

CIO Saint-Étienne Couriot

LE COTEAU 42124 Cedex

Lycée professionnel Etienne Legrand

8 boulevard Charles Gallet, BP 25

04 77 67 56 44

Fax 04 77 70 00 42

ce.0421489R@ac-lyon.fr

<http://etienne-legrand.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0421489R

↔ Internat F G

CIO Roanne

MONTBRISON 42605 Cedex

Lycée professionnel de Beauregard

4 avenue Paul Cézanne , BP 159

04 77 96 71 71

Fax 04 77 96 71 70

ce.0420075D@ac-lyon.fr

<http://www.lyceesdebeauregard.fr>

Code UAI : 0420075D

♿ accueil des élèves à mobilité réduite dans les sections tertiaires

↔ Internat F G

CIO Montbrison

RIVE-DE-GIER 42800

Lycée professionnel René Cassin

11 chemin Sainte Barbe

04 77 75 03 44

Fax 04 77 75 16 26

ce.0420029D@ac-lyon.fr

<http://lp-rene-cassin-rive-de-gier.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0420029D

♿ accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Saint-Chamond

ROANNE 42328 Cedex

Lycée professionnel Albert Thomas

20 rue Albert Thomas, BP 517

04 77 23 64 20

Fax 04 77 71 02 60

ce.0420077F@ac-lyon.fr

<http://www.albert-thomas.org>

Code UAI : 0420077F

♿ accueil des élèves à mobilité réduite

↔ Internat F (internat filles dans l'établissement ; internat garçons au lycée Carnot à Roanne)

CIO Roanne

ROANNE 42328 Cedex

Lycée professionnel Hippolyte Carnot

35 avenue Carnot

04 77 44 53 90

Fax 04 77 23 81 35

ce.0420076E@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-42/carnot>

Code UAI : 0420076E

↔ Internat F G

CIO Roanne

SAINT-CHAMOND 42403 Cedex
Lycée professionnel Claude Lebois
 8 boulevard Alamagny, BP 128
 04 77 22 06 37
 Fax 04 77 29 99 39
 ce.0420078G@ac-lyon.fr
<http://claud-lebois.elycee.rhonealpes.fr/>
 Code UAI : 0420078G
 🚶 accueil des élèves à mobilité réduite
 ⇨ Internat F G
 CIO Saint-Chamond

SAINT-ÉTIENNE 42014 Cedex 02
Cité scolaire Monnet Fourneyron - Lycée professionnel Benoît Fourneyron - site Métare
 24 rue Virgile, BP 215
 04 77 46 30 50
 Fax 04 77 46 30 99
 ce.0420958N@ac-lyon.fr
<http://www.monnet-fourneyron.net>
 Code UAI : 0420958N
 ⇨ Internat F G
 CIO Saint-Étienne Soleil

SAINT-ÉTIENNE 42021 Cedex 01
Lycée professionnel Benoît Charvet 🚶
 19 bis rue de Laharpe
 04 77 49 30 80
 Fax 04 77 49 30 89
 ce.0420049A@ac-lyon.fr
<http://benoit-charvet.elycee.rhonealpes.fr/>
 Code UAI : 0420049A
 ⇨ Hébergement organisé hors établissement (dans la mesure des places disponibles, internat garçons filles au lycée Honoré d'Urfé à Saint-Étienne)
 CIO Saint-Étienne Couriot

42 Loire

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

MONTBRISON 42601 Cedex
Lycée professionnel Jean-Baptiste d'Allard
 7 rue du Bief, BP 7
 04 77 58 15 89
 Fax 04 77 58 91 41
 lycee.prof.prive.jb.dallard@wanadoo.fr
<http://www.jbdallard.com>
 Code UAI : 0421002L
 🚶 accueil des élèves à mobilité réduite
 ⇨ Internat F

RIVE-DE-GIER 42800
Lycée professionnel Notre-Dame des Collines
 4 rue Ferdinand Buisson
 04 77 75 01 78
 Fax 04 77 75 26 45
 lycee.collines@orange.fr
<http://www.scolaire-collines.com/lycee/>
 Code UAI : 0420982P

ROANNE 42300
Lycée professionnel Arago
 26 rue Arago
 04 77 23 91 45
 Fax 04 77 23 91 46
 sainte.anne@orange.fr
<http://www.sainte-anne.net>
 Code UAI : 0420987V
 🚶 accueil des élèves à mobilité réduite

SAINT-CHAMOND 42400
Lycée professionnel Saint-Ennemond
 8-10 rue du Pilat
 04 77 22 03 03
 Fax 04 77 22 03 80
 secretariat@saintennemond.eu
<http://www.saintennemond.eu>
 Code UAI : 0421006R
 🚶 les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
 ⇨ Hébergement organisé hors établissement (pas d'internat dans l'établissement ; possibilité d'hébergement filles et garçons au foyer du domaine de la Barollière à Saint-Paul-en-Jarez)

SAINT-CHAMOND 42400
Lycée professionnel Sainte-Marie - la Grand'Grange
 Rue Mondragon
 04 77 22 04 71
 Fax 04 77 22 02 50
 secretariatdg@ismgg.fr
<http://www.ismgg.fr>
 Code UAI : 0420996E
 🚶 accueil des élèves à mobilité réduite
 ⇨ Hébergement organisé hors établissement (pas d'internat dans l'établissement ; possibilité d'hébergement, filles garçons au foyer du domaine de la Barollière à Saint Paul en Jarez)

SAINT-ÉTIENNE 42100
Lycée professionnel La Salésienne
 35 rue de la Richelandière
 04 77 49 37 77
 Fax 04 77 49 37 78
 contacts@lasalesienne42.fr
<http://lasalesienne.wifeo.com>
 Code UAI : 0420999H
 ⇨ Hébergement organisé hors établissement (pas d'internat dans l'établissement ; en fonction des places disponibles, hébergement filles garçons organisé au foyer Saint-Nicolas à Saint-Étienne)

SAINT-ÉTIENNE 42028 Cedex 01
Lycée professionnel La Salle
 10 rue Franklin
 04 77 43 54 30
 Fax 04 77 33 93 41
 contact@lasalle42.fr
<http://www.lasalle42.fr/lycee-professionnel>
 Code UAI : 0421980Z
 🚶 accueil des élèves à mobilité réduite
 ⇨ Internat G

SAINT-ÉTIENNE 42000
Lycée professionnel le Marais Sainte-Thérèse
 48 boulevard Thiers
 04 77 92 86 50
 Fax 04 77 92 86 59
 ltp.lamarais@wanadoo.fr
<http://lmsaintetherese.fr>
 Code UAI : 0420991Z
 🚶 les locaux sont partiellement accessibles aux élèves handicapés moteurs
 ⇨ Hébergement organisé hors établissement (pas d'internat dans l'établissement ; en fonction des places disponibles hébergement filles garçons organisé au foyer Saint-Nicolas à Saint-Étienne)

SAINT-ÉTIENNE 42007 Cedex 01
Lycée professionnel Sainte-Marie

39 rue des Frères Chappe, BP 40513
04 77 43 30 50

Fax 04 77 32 65 85

lycee@lppsaientemarie.com
<http://www.lppsaientemarie.com>

Code UAI : 0420984S

↔ Hébergement organisé hors établissement (en fonction des places disponibles, hébergement filles garçons organisé au foyer Saint-Nicolas à Saint-Étienne)

SAINT-ÉTIENNE 42000

Lycée professionnel Tézenas du Montcel

14-16 place Girodet

04 77 92 11 40

Fax 04 77 92 11 49

tezenas@tezenas.org

<http://www.tezenas.org>

Code UAI : 0421742R

↔ Hébergement organisé hors établissement (pas d'internat dans l'établissement ; en fonction des places disponibles, hébergement filles garçons organisé au foyer Saint-Nicolas à Saint-Étienne)

SAINT-GENEST-LERPT 42530

Section d'enseignement professionnel du lycée hôtelier le Renouveau

Allée des Bois Château Colcombet, Château

Colcombet

04 77 90 76 80

Fax 04 77 90 76 89

contact@lerenouveau.org

<http://www.lerenouveau.org>

Code UAI : 0421005P

♿ les locaux sont partiellement accessibles aux élèves handicapés moteurs

↔ Hébergement organisé hors établissement (pas d'internat dans l'établissement ; en fonction des places disponibles, hébergement filles garçons organisé au foyer Saint-Nicolas à Saint-Étienne)

SURY-LE-COMTAL 42450

Lycée professionnel Sainte-Claire

8 rue des Parottes, BP 43

04 77 50 51 00

Fax 04 77 50 51 09

direction@lyceesainteclair.com

<http://www.lyceesainteclair.com>

Code UAI : 0420985T

↔ Internat G (internat garçons dans l'établissement, possibilité d'internat filles au lycée Saint-André à Sury le Comtal)

69 Rhône

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

BELLEVILLE 69823 Cedex

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Aiguerande

2 place Georges Dutrèbe, BP 50211

04 74 66 16 32

Fax 04 74 66 13 96

ce.0693809R@ac-lyon.fr

<http://aiguerande.fr>

Code UAI : 0693809R

♿ accueil des élèves à mobilité réduite

↔ Internat F G

CIO Villefranche

BRIGNAIS 69530

Lycée professionnel Gustave Eiffel

6-12 avenue Ferdinand Gaillard

04 78 05 22 66

Fax 04 78 05 49 23

ce.0690008J@ac-lyon.fr

<http://gustave-eiffel.elycee.rhonealpes.fr/?lang=fr>

Code UAI : 0690008J

♿ accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Oullins

BRON 69500

Lycée professionnel Tony Garnier

235 boulevard Pinel

04 72 78 83 00

Fax 04 72 78 83 18

ce.0690010L@ac-lyon.fr

<http://tony-garnier.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0690010L

♿ accueil des élèves à mobilité réduite

↔ Internat F G

CIO Saint-Priest

CALUIRE-ET-CUIRE 69300

Lycée professionnel André Cuzin

42 chemin de Crépieux

04 72 27 49 94

Fax 04 78 08 80 39

ce.0692968B@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-69/cuzin>

Code UAI : 0692968B

CIO Lyon Nord

DARDILLY 69571 Cedex

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent François Rabelais

Chemin du Dodin, BP 24

04 78 66 88 88

Fax 04 78 66 8116

ce.0692516K@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-69/rabelais>

Code UAI : 0692516K

♿ accueil des élèves à mobilité réduite

↔ Internat F G

CIO Lyon Ouest

DÉCINES-CHARPIEU 69150

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent Charlie Chaplin

43 rue Sully

04 78 49 50 95

Fax 04 72 02 06 82

ce.0692800u@ac-lyon.fr

<http://www.lyceecharliechaplin.com>

Code UAI : 0694095B

♿ les locaux sont partiellement accessibles aux élèves handicapés moteurs

↔ Hébergement organisé hors établissement (internat garçons au LP Béjuît à Bron)

CIO Lyon Est

ÉCULLY 69132 Cedex

Lycée professionnel François Cevert

104 chemin de la Sauvegarde, BP 178

04 78 66 47 77

Fax 04 78 66 47 78

ce.0693095P@ac-lyon.fr

<http://francois-cevert.elycee.rhonealpes.fr>

Code UAI : 0693095P

♿ les locaux sont partiellement accessibles aux élèves handicapés moteurs

CIO Lyon Ouest

GIVORS 69700

Lycée professionnel Danielle Casanova

7 avenue Danielle Casanova

04 72 24 11 57

Fax 04 72 49 04 33

ce.0690018V@ac-lyon.fr

<http://danielle-casanova.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0690018V

♿ accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Givors

L'ARBRESLE 69592

Lycée professionnel Barthélemy Thimonnier

160 avenue André Lassagne, BP 111

04 74 01 19 11

Fax 04 74 01 50 57

ce.0690003D@ac-lyon.fr

<http://www.lp-thimonnier.fr/>

Code UAI : 0690003D

↔ Internat F G

CIO Villefranche

LYON 1^{er} 69283 Cedex 01

Lycée professionnel Jacques de Flesselles

15 rue de Flesselles

04 72 10 22 22

Fax 04 72 10 22 00

ce.0690043X@ac-lyon.fr

<http://www.lyc-flesselles.org>

Code UAI : 0690043X

↔ l'établissement accueille les élèves déficients auditifs

CIO Lyon Nord

LYON 4^e 69004

Lycée professionnel Camille Claudel

15 rue de Cuire

04 72 10 60 50

Fax 04 72 10 60 59

0690125L@ac-lyon.fr

<http://camille-claudel.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0690125L

↔ accueil des élèves à mobilité réduite

CIO Lyon Nord

LYON 7^e 69007

Lycée professionnel Louise Labé

65 boulevard Yves Farge

04 78 72 12 34

Fax 04 78 69 96 25

ce.0690046A@ac-lyon.fr

<http://louise-labe.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0690046A

↔ accueil des élèves à mobilité réduite

↔ Hébergement organisé hors établissement (internat garçons au lycée Guimard à Lyon 7^e, internat filles au lycée Lumière à Lyon 8^e)

CIO Vénissieux

LYON 8^e 69008

Lycée professionnel du Premier Film

14 rue du Premier Film

04 78 76 54 70

Fax 04 78 76 54 71

ce.0690092a@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-69/1erfilm/>

Code UAI : 0690092A

↔ accueil des élèves à mobilité réduite

↔ Internat F (internat filles dans l'établissement, internat garçons au LP Émile Béjuit à Bron)

CIO Saint-Priest

LYON 8^e 69008

Lycée professionnel Jean Lurçat

4 rue Ludovic Arrachart

04 72 78 01 60

Fax 04 78 75 06 54

ce.0690045Z@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-69/jurcat>

Code UAI : 0690045Z

↔ accueil des élèves à mobilité réduite

↔ Hébergement organisé hors établissement (internat filles au lycée Lumière et au lycée du 1^{er} film à Lyon 8^e)

CIO Saint-Priest

OULLINS 69600

Lycée professionnel Edmond Labbé

9 chemin des Chassagnes

04 72 39 56 56

Fax 04 72 39 56 37

ce.0690129R@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-69/elabbe>

Code UAI : 0690129R

CIO Oullins

OULLINS 69921 Cedex

Lycée professionnel Joseph-Marie Jacquard

20-28 rue Louis Auguste Blanqui, BP 35

04 78 51 01 70

Fax 04 78 50 55 73

ce.0690281F@ac-lyon.fr

<http://joseph-marie-jacquard.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0690281F

↔ accueil des élèves à mobilité réduite

↔ Hébergement organisé hors établissement (internat filles et garçons au lycée Descartes à Saint-Genis-Laval)

CIO Oullins

RILLIEUX-LA-PAPE 69144 Cedex

Lycée professionnel Georges Lamarque

10 route de Genève, BP 27

04 72 27 40 00

Fax 04 78 08 17 74

ce.0691626T@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-69/lamarque/>

Code UAI : 0691626T

↔ accueil des élèves à mobilité réduite

↔ Internat F G

CIO Lyon Nord

RILLIEUX-LA-PAPE 69140

Lycée professionnel Sermenaz

2179 avenue de l'Europe

04 72 01 88 20

Fax 04 72 01 88 35

ce.0692518M@ac-lyon.fr

<http://sermenaz.elycee.rhonealpes.fr>

Code UAI : 0692518M

↔ Hébergement organisé hors établissement (internat garçons filles au lycée Albert Camus à Rillieux)

CIO Lyon Nord

SAINT-PRIEST 69800

Lycée professionnel Fernand Forest

9 impasse Jacques Brel

04 78 21 54 05

Fax 04 72 23 53 39

ce.0693094N@ac-lyon.fr

<http://fernand-forest.elycee.rhonealpes.fr>

Code UAI : 0693094N

↔ accueil des élèves à mobilité réduite

↔ Hébergement organisé hors établissement (internat garçons-filles au lycée Émile Béjuit à Bron)

CIO Saint-Priest

TARARE 69173 Cedex

Section d'enseignement professionnelle du lycée polyvalent René Cassin

75 route de Saint-Clément, BP 137

04 74 05 00 74

Fax 04 74 05 34 00

ce.0690130S@ac-lyon.fr

<http://citescolairedetarare.free.fr>

Code UAI : 0690130S

↔ accueil des élèves à mobilité réduite

↔ Internat F G

CIO Villefranche

VAULX-EN-VELIN 69120

Lycée professionnel les Canuts

2 rue Ho-Chi-Minh

04 37 45 20 00

Fax 04 37 45 20 19

ce.0693045K@ac-lyon.fr

<http://lyceelescanuts.fr/>

Code UAI : 0693045K

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

VÉNISSIEUX 69631 Cedex

Lycée professionnel Hélène Boucher

18 rue Rosenberg, BP 21

04 72 90 03 40

Fax 04 72 90 03 50

ce.0690093B@ac-lyon.fr

<http://www.heleneboucher.fr>

Code UAI : 0690093B

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

 *Hébergement organisé hors établissement (internat filles au lycée Lumière à Lyon, internat garçons au LP Émile Béjuit à Bron)*

CIO Vénissieux

VÉNISSIEUX 69694 Cedex

Lycée professionnel Marc Seguin

20 boulevard Marcel Sembat

04 78 78 50 00

Fax 04 78 78 50 01

ce.0692418D@ac-lyon.fr

<http://www.citescolaire-sembat-seguin.fr/>

Code UAI : 0692418D

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Vénissieux

VÉNISSIEUX 69200

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Jacques Brel

2 rue Albert Jacquard

04 72 50 31 60

Fax 04 72 90 11 98

ce.0692717d@ac-lyon.fr

<http://lyc-jacques-brel.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0694210B

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Vénissieux

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE 69665 Cedex

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Claude Bernard

234 rue Philippe Héron, BP 475

04 74 02 72 72

Fax 04 74 02 72 80

ce.0690097F@ac-lyon.fr

<http://claudes-bernard.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0693770Y

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

 *Internat F G*

CIO Villefranche

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE 69651 Cedex

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Louis Armand

Gleize, 507 avenue du Beaujolais, CS 60402

04 74 02 30 00

Fax 04 74 02 30 04

ce.0691644M@ac-lyon.fr

<http://lyc-louis-armand-villefranche.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0693857T

 *Internat F G*

CIO Villefranche

VILLEURBANNE 69100

Lycée professionnel Marie Curie

64 boulevard Eugène Réguillon

04 78 54 20 07

Fax 04 72 12 17 06

ce.0690109U@ac-lyon.fr

<http://lp-marie-curie-villeurbanne.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0690109U

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

CIO Lyon Est

VILLEURBANNE 69615 Cedex

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Frédéric Faÿs

46 rue Frédéric Faÿs, BP 4076

04 72 91 39 50

Fax 04 72 91 39 69

ce.0690106R@ac-lyon.fr

<http://lyc-frederic-fays.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0690106R

CIO Lyon Est

VILLEURBANNE 69100

Lycée professionnel Alfred de Musset

128 rue de la Poudrette

04 78 26 93 45

Fax 04 78 41 07 72

ce.0690107S@ac-lyon.fr

<http://lycee.musset.free.fr>

Code UAI : 0690107S

 *Hébergement organisé hors établissement (internat garçons au LP Émile Béjuit à Bron)*

CIO Lyon Est

VILLEURBANNE 69100

Lycée professionnel Magenta

64 rue Magenta

04 78 68 87 57

Fax 04 78 84 53 64

ce.0690047B@ac-lyon.fr

<http://www.lycee-magenta.org>

Code UAI : 0690047B

 *accueil des élèves à mobilité réduite*

 *Hébergement organisé hors établissement (internat garçons au LP Émile Béjuit à Bron ; internat filles au LP du 1^{er} film à Lyon 8^e)*

CIO Lyon Est

69 Rhône

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

GIVORS 69700

Lycée professionnel Notre-Dame

1 rue Honoré Pétetin
04 37 20 11 20
Fax 04 37 20 11 21
nd.givors@wanadoo.fr
<http://www.notredame-givors.net>
Code UAI : 0691465T

LYON 1^{er} 69203 Cedex 01

Lycée professionnel Japy

1 place Louis Pradel, BP 1152
04 78 28 27 12
Fax 04 78 28 30 70
contact@lyceejapy.fr
<http://lyceejapy.fr/>
Code UAI : 0690660T

LYON 1^{er} 69283

Lycée professionnel Jean-Baptiste de la Salle

1 rue Neyret
04 72 10 10 30
neyret@lasalle-69.com
<http://www.lasalle-69.com/>
Code UAI : 0693370N

LYON 2^e 69002

Lycée professionnel Saint-Marc

4 rue Sainte-Hélène
04 78 38 73 30
Fax 04 78 38 73 31
lyceepro@centresaintmarc.org
<http://www.centresaintmarc.org>
Code UAI : 0690641X

LYON 3^e 69424 Cedex 03

Lycée professionnel de la SEPR

46 rue du professeur Rochaix
04 72 83 27 27
Fax 04 72 83 27 00
accueil@sepr.edu
<http://www.sepr.edu>
Code UAI : 0690698J
♿ accueil des élèves à mobilité réduite ; l'établissement accueille les élèves déficients auditifs

LYON 5^e 69322 Cedex 05

Lycée professionnel Don Bosco

12 montée Saint-Laurent
04 72 41 14 54
Fax 04 72 41 14 55
lycee@donboscolyon.org
<http://www.donboscolyon.org>
Code UAI : 0693371P
♿ accueil des élèves à mobilité réduite
✉ Internat F

LYON 7^e 69363 Cedex 07

Lycée professionnel Saint-Joseph

327 rue Garibaldi
04 78 72 21 72
Fax 04 78 72 25 57
lppstjoseph@assomption-garibaldi.org
<http://www.assomption-garibaldi.org>
Code UAI : 0690651H

LYON 8^e 69373 Cedex 08

Lycée professionnel La Mache

75 boulevard Jean XXIII
04 72 78 55 55
Fax 04 78 00 40 80
lycee@lamache.org
<http://www.ecolelamache.org>
Code UAI : 0693374T
✉ Internat G (internat garçons dans l'établissement, internat filles à proximité au lycée La Martinière Montplaisir à Lyon 8^e)

LYON 8^e 69373 Cedex

Lycée professionnel ORT

133 rue Marius Berliet
04 72 78 09 09
Fax 04 78 00 28 47
lyon@ort.asso.fr
<http://www.ort-lyon.fr/>
Code UAI : 0693406C
♿ accueil des élèves à mobilité réduite

OULLINS 69600

Lycée professionnel Orsel

30 rue Orsel
04 72 66 32 80
Fax 04 72 66 32 81
lyceeorcel@wanadoo.fr
<http://www.lporcel.fr/>
Code UAI : 0690653K
♿ accueil des élèves à mobilité réduite

RILLIEUX-LA-PAPE 69140

Lycée professionnel Saint-Charles

2831 route de Strasbourg
04 72 01 89 94
Fax 04 72 01 89 95
lycee@st-charles.eu
<http://www.st-charles.eu>
Code UAI : 0691680B
♿ accueil des élèves à mobilité réduite

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE 69657 Cedex

Lycée professionnel Notre-Dame

72 rue des Jardiniers, BP 213
04 74 65 48 47
Fax 04 74 68 25 63
lycee@csnd.fr
<http://www.csnd.fr>
Code UAI : 0693375U

DES STRUCTURES EN DEHORS DES COLLÈGES



4^e ET 3^e AGRICOLES

01 Ain

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

BOURG-EN-BRESSE 01000

Lycée agricole Les Sardières

79 route de Jasseron

04 74 45 50 81

Fax 04 74 22 10 03

epl.bourg-en-bresse@educagri.fr

<http://sardières.elycee.rhonealpes.fr/>

Code UAI : 0010819K

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

3^e

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

BÂGÉ-LE-CHÂTEL 01380

Maison familiale rurale

325 chemin de la Ronde

03 85 36 39 40

Fax 03 85 36 39 49

mfr.bage@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-bagelechatel.fr/>

Code UAI : 0011074M

Internat F G

4^e

3^e

MONTLUEL 01120

Maison familiale rurale de la Dombes

Route de Saint André de Corcy

04 78 06 64 33

Fax 04 78 06 60 31

mfr.dombes@mfr.asso.fr

<http://www.mfr01.fr/La-Dombes/>

Code UAI : 0011361Z

Internat F G

4^e

3^e

NANTUA 01130

Lycée professionnel rural de l'Ain

5 rue du Dr Levrat

04 74 75 07 19

Fax 04 74 75 09 93

direction.nantua@lppr01.com

<http://www.lppr01.com>

Code UAI : 0011057U

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F

3^e

PÉRONNAS 01960

Maison familiale rurale

171 chemin de La Vernée

04 74 21 55 14

mfr.peronnas@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-peronnas.fr>

Code UAI : 0011073L

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

4^e

3^e

PONT-DE-VEYLE 01290

Maison familiale rurale

20 avenue des Sports

03 85 36 27 05

Fax 03 85 31 75 92

mfr.pont-de-veyle@mfr.asso.fr

<http://www.mfr01.fr/Pont-de-veyle/>

Code UAI : 0011171T

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

4^e

3^e

SAINT-SORLIN-EN-BUGEY 01150

Lycée professionnel agricole Saint-Sorlin

10 place de la Halle

04 74 35 72 34

Fax 04 74 35 98 44

st-sorlin-en-bugey@cneap.fr

<http://www.lyceesaintsorlin.org/>

Code UAI : 0011058V

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F

4^e

3^e

VILLARS-LES-DOBES 01330

Lycée professionnel rural de l'Ain

160 rue de la Poype

04 74 98 04 24

Fax 04 74 98 03 20

direction.villars@lppr01.com

<http://www.lppr01.com>

Code UAI : 0011056T

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F (internat filles dans l'établissement, internat garçons organisé dans des familles d'accueil)

3^e

42 Loire

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

MONTBRISON 42600 Cedex

Lycée agricole de Montbrison Précieux

BP 204

04 77 97 72 00

Fax 04 77 97 72 09

epl.montbrison@educagri.fr

<http://www.legtamontbrison.educagri.fr>

Code UAI : 0421088E

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

3^e

PERREUX 42124 Cedex

Lycée agricole de Roanne-Chervé

CS 90023

04 77 44 82 00

Fax 04 77 44 82 01

epl.roanne@educagri.fr

<http://www.eplea-roanne.educagri.fr/>

Code UAI : 0421078U

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

4^e

3^e

SAINT-GENEST-MALIFAUX 42660

Antenne du lycée agricole de Montbrison Précieux

Le Creux du Balay

04 77 40 23 00

Fax 04 77 40 23 09

epl.montbrison@educagri.fr

<http://www.legtamontbrison.educagri.fr>

Code UAI : 0421168S

Internat F G

3^e

42 Loire

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

FEURS 42110

Lycée le Puits de l'Aune

Rue Louis Blanc, BP 96

04 77 26 11 65

Fax 04 77 26 08 10

feurs@cneap.fr

<http://lepuitsdelaune.fr/>

Code UAI : 0421674S

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

4^e

3^e

MARLHES 42660

Maison familiale rurale

22 route de Jonzieux

04 77 51 81 87

Fax 04 77 51 83 18

mfr.marlhes@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-marlhes.com>

Code UAI : 0421185K

Internat F G

4^e

3^e

MONTBRISON 42600

Maison familiale rurale de Montbrison

31 avenue d'Allard

04 77 58 19 22

Fax 04 77 58 73 90

mfr.montbrison@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-montbrison.fr/>

Code UAI : 0421288X

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

4^e

3^e

MORNAND-EN-FOREZ 42600

Maison familiale rurale du Forez

Les Maréchaux

04 77 97 17 77

Fax 04 77 97 01 44

mfr.mornand-en-forez@mfr.asso.fr

<http://www.mfrduforez.fr/>

Code UAI : 0421859T

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

4^e

3^e

NANDAX 42720

Lycée agricole Etienne Gautier

Ressins

04 77 23 70 10

Fax 04 77 23 70 19

nandax@cneap.fr

<http://www.ressins.com>

Code UAI : 0421090G

accueil des élèves à mobilité réduite

4^e

3^e

SAINT-CHAMOND 42405 Cedex

Maison familiale rurale

Izieux, 2 rue du chemin de Fer, BP 24

04 77 22 11 02

Fax 04 77 29 01 02

mfr.st-chamond@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-stchamond.fr/>

Code UAI : 0421184J

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

4^e

3^e

SAINT-GERMAIN-LESPINASSE 42640

Maison familiale rurale

Les Athiauds

04 77 64 50 07

Fax 04 77 64 53 36

mfr.lespinasse@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-stgermain.fr/>

Code UAI : 0421187M

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

4^e

3^e

SURY-LE-COMTAL 42450

Lycée agricole Saint-André

1 rue du Petit Lavoir

04 77 30 83 12

Fax 04 77 30 09 18

sury-le-comtal@cneap.fr

<http://www.lycee-saintandre.com>

Code UAI : 0421676U

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

4^e

3^e

TARTARAS 42800

Maison familiale rurale de Murigneux

8 place du Chai

04 77 75 00 69

Fax 04 77 75 62 29

mfr.tartaras@mfr.asso.fr

<http://www.mfrtartaras.com>

Code UAI : 0421857R

Internat F G

4^e

3^e

VOUGY 42720

Maison familiale rurale Le Roseil

Vougy

04 77 65 30 53

Fax 04 77 65 32 65

mfr.vougy@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-vougy.fr>

Code UAI : 0421183H

Internat F

4^e

3^e

69 Rhône

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

SAINT-JEAN-D'ARDIÈRES 69220

Lycée agro-viticole Bel Air

Belleville, 394 route Henry Fessy

04 74 66 45 97

Fax 04 74 66 54 55

epl.belleville@educagri.fr

<http://www.lycee-belair.fr>

Code UAI : 0690275Z

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

4^e

3^e

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

ANSE 69480

Maison familiale rurale

175 route des crêtes, La Petite Gonthière

04 74 60 42 22

Fax 04 74 60 41 08

mfr.anse@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-lapetitegonthiere.fr/>

Code UAI : 0692710W

Internat F G

4^e

3^e

CHARENTAY 69220

Maison familiale rurale du Beaujolais

Château de Sermezy

04 74 66 81 51

Fax 04 74 66 88 37

mfr.beaujolais.charentay@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-charentay.fr/>

Code UAI : 0692713Z

Internat F G

4^e

3^e

LAMURE-SUR-AZERGUES 69870

Maison familiale rurale des 4 vallées

Panissière

04 74 03 05 48

Fax 04 74 03 07 20

mfr.lamure@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-lamure.fr>

Code UAI : 0692705R

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

4^e

3^e

L'ARBRESLE 69210

Maison familiale rurale La Palma

226 chemin de la Palma

04 74 72 05 90

Fax 04 74 72 05 98

mfr.palma.larbresle@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-lapalma.fr/>

Code UAI : 0693067J

Internat F

4^e

3^e

SAINT-GENIS-LAVAL 69230

Lycée horticole de Lyon Pressin

81 chemin de Beaunant

04 78 56 73 80

Fax 04 78 56 73 81

st-genis-laval@cneap.fr

<http://www.lyceehorticole.com>

Code UAI : 0692681P

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

4^e

3^e

SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET 69930

Maison familiale rurale

Site du Chirat - Site Croix Sophia

04 74 70 50 72

Fax 04 74 26 58 85

mfr.st-laurent@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-st-laurent.fr/>

Code UAI : 0692706S

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

4^e

3^e

SAINT-ROMAIN-DE-POPEY 69490

Maison familiale rurale de Saint-Romain

Les Arnas, BP 1

04 74 05 81 30

Fax 04 74 05 85 21

mfr.st-romain@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-saint-romain.fr>

Code UAI : 0693053U

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

4^e

3^e

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE 69590

Lycée Jean Monnet

304 boulevard de la Bardière

04 78 48 42 24

Fax 04 78 44 33 27

st-symphorien@cneap.fr

<http://www.lycee-jean-monnet.org>

Code UAI : 0692682R

accueil des élèves à mobilité réduite

Hébergement organisé hors établissement (internat filles garçons à la maison d'accueil mariste de la Neylière, à 2 km environ du lycée)

4^e

3^e

SAINTE-CONSORCE 69280

Maison familiale rurale de l'Ouest Lyonnais

Chemin de la Brossonnière

04 78 19 80 50

Fax 04 78 87 87 91

mfr.ste-consorte@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-sainte-consorte.fr/>

Code UAI : 0692715B

Internat F G

4^e

3^e

VILLIÉ-MORGON 69910

Maison familiale rurale

La Briratte, 194 montée des Gaudets, BP 15

04 74 04 21 02

Fax 04 74 04 26 19

mfr.villie-morgon@mfr.asso.fr

<http://www.mfrvilliemorgon.asso.fr>

Code UAI : 0692708U

Internat F G

4^e

3^e



DISPOSITIFS D'INITIATION AUX MÉTIERS EN ALTERNANCE (DIMA)

01 Ain

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

MISÉRIEUX 01600

CFA du lycée agricole Edouard Herriot

Domaine de Cibeins

04 74 08 88 22

Fax 04 74 08 88 34

epl.cibeins@educagri.fr

<http://www.cibeins.educagri.fr/>

Code UAI : 0010059J

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

AMBÉRIEU-EN-BUGEY 01502 Cedex

CFA CECOF

52 avenue de la Libération, BP 209

04 74 38 40 22

cfa@cecof.asso.fr

<http://www.cecof.asso.fr>

Code UAI : 0010826T

accueil des élèves à mobilité réduite en demi-pension uniquement

Internat F G

BALAN 01360

Maison familiale rurale

CFA des MFR

53 rue Centrale

04 78 06 16 03

Fax 04 78 06 57 55

mfr.balan@mfr.asso.fr

<http://www.mfr01.fr/etablisements-mfr-de-balan-8.html>

Code UAI : 0011268Y

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

BOURG-EN-BRESSE 01006 Cedex

BTP CFA Ain

98 rue des Compagnons, CS 50253

04 74 21 44 97

Fax 04 74 21 12 47

cfabtp.bourgenbresse@ccca-btp.fr

<http://www.btpformation01.fr/>

Code UAI : 0010965U

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

42 Loire

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

MABLY 42300

CFA du Roannais

155 route de Briennon

04 77 44 83 50

Fax 04 77 72 38 35

cfa.roannais@cfa.fr

<http://www.cfa.fr>

Code UAI : 0421609W

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

SAINT-ÉTIENNE 42000

BTP CFA Loire Michel Cluzel

21 rue de l'Apprentissage

04 69 68 73 00

Fax 04 69 68 73 01

cfabtp.saintetienne@ccca-btp.fr

<http://www.cfabtp-loire.fr>

Code UAI : 0421139K

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F G

SAINT-ÉTIENNE 42010 Cedex 2

CFA Interprofessionnel de la Loire Les

Mouliniers

28 rue des Mouliniers, BP 60098

04 77 59 31 80

Fax 04 77 59 31 99

informations@cfa-mouliniers.com

<http://www.cfa-mouliniers.com>

Code UAI : 0421567A

accueil des élèves à mobilité réduite

Hébergement organisé hors établissement

69 Rhône

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

DARDILLY 69570

CFA du bâtiment et des travaux publics

Philibert de l'Orme

4 place du Paisy

04 72 52 21 50

Fax 04 72 52 21 60

cfabtp.dardilly@ccca-btp.fr

<http://www.cfabtp-rhone.fr>

Code UAI : 0692214G

Internat F G

LYON 3^e 69424 Cedex 03

CFA de la SEPR

46 rue Professeur Rochaix

04 72 83 27 27

accueil@sepr.edu

<http://www.sepr.edu>

Code UAI : 0692514H

LYON 5^e 69322 Cedex 05

Lycée professionnel Don Bosco

Unité de formation en apprentissage du CFA

CREAP

12 montée Saint-Laurent

04 72 41 14 54

Fax 04 72 41 14 55

lycee@donboscolyon.org

<http://www.donboscolyon.org>

Code UAI : 0693371P

accueil des élèves à mobilité réduite

Internat F

LYON 7^e 69363 Cedex 07

Lycée professionnel Saint-Joseph

Unité de formation en apprentissage du CFA

CREAP

327 rue Garibaldi

04 78 72 21 72

Fax 04 78 72 25 57

lppstjoseph@assomption-garibaldi.org

<http://www.assomption-garibaldi.org>

Code UAI : 0690651H

SAINT-GENIS-LAVAL 69230

Lycée agricole et agroalimentaire André

Paillot

4 chemin des Grabelières

04 78 56 75 75

Fax 04 78 56 37 00

epl.st-genis-laval@educagri.fr

<https://www.epl-saintgenislaval.fr/>

Code UAI : 0690279D

↔ Internat F G

SAINT-MARTIN-EN-HAUT 69850

Maison familiale rurale

CFA des MFR

Les Charmattes

04 78 48 61 19

Fax 04 78 48 54 99

mfr.st-martin-en-haut@mfr.asso.fr

<http://mfr-stmartinenuhaut.fr/>

Code UAI : 0693674U

↔ Internat F G

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE 69590

Lycée Jean Monnet

Unité de formation en apprentissage du CFA

CREAP

304 boulevard de la Bardière

04 78 48 42 24

Fax 04 78 44 33 27

st-symphorien@cneap.fr

<http://www.lycee-jean-monnet.org>

Code UAI : 0692682R

♿ accueil des élèves à mobilité réduite

↔ Hébergement organisé hors établissement (internat filles garçons à la maison d'accueil mariste de la Neylière, à 2 km environ du lycée)

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE 69590

Maison familiale rurale Val de Coise

CFA des MFR

Parc Eco Habitat, 291 Chaussée Beauvoir

04 78 48 44 69

Fax 04 78 44 45 09

mfr.val-de-coise@mfr.asso.fr

<http://www.mfr-valdecoise.asso.fr>

Code UAI : 0692714A

♿ accueil des élèves à mobilité réduite

↔ Internat G (internat garçons dans l'établissement, internat filles à proximité)

ADRESSES UTILES DE MON ACADÉMIE



CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

01 Ain

AMBÉRIEU-EN-BUGEY 01505

Rue Marcel Paul
04 74 38 33 46
Fax 04 74 38 36 18
cio-amberieu@ac-lyon.fr

BELLEGARDE-SUR-VALSERINE 01206

12 rue Joliot Curie
04 50 56 06 13
Fax 04 50 56 92 52
cio-Bellegarde@ac-lyon.fr

BELLEY 01300

Ilot Grammont, 56 rue du lieutenant Argenton
04 79 81 08 65
Fax 04 79 81 59 09
cio-Belley@ac-lyon.fr

BOURG-EN-BRESSE 01000

34 rue Général Delestraint
04 74 21 34 08
cio-bourg@ac-lyon.fr

OYONNAX 01101

22 rue Victor Hugo
04 74 77 94 22
cio-oyonnax@ac-lyon.fr

TREVOUX 01600

627 route de Jassans
04 74 08 97 59
cio-trevoux@ac-lyon.fr

42 Loire

MONTBRISON 42600

Parc des Comtes de Forez
04 77 58 53 77
cio-montbrison@ac-lyon.fr

ROANNE 42300

5 avenue Carnot
04 77 71 30 69
cio-roanne@ac-lyon.fr

SAINT-CHAMOND 42400

56 boulevard Waldeck Rousseau
04 77 22 22 88
cio-saint-chamond@ac-lyon.fr

SAINT-ÉTIENNE SOLEIL 42000

22 rue Louis Soulié
04 77 49 58 80
cio-Saint-Étienne-soleil@ac-lyon.fr

SAINT-ÉTIENNE COURIOT 42000

Maison de l'Emploi, 18 avenue Augustin Dupré
04 77 01 33 60
cio-Saint-Étienne-couriot@ac-lyon.fr

69 Rhône

GIVORS 69700

Maison des services publics, 6 rue Jacques Prévert
04 72 24 16 44
cio-givors@ac-lyon.fr

LYON EST 69100 VILLEURBANNE

24 B rue Alfred de Musset
04 78 93 16 25
cio-lyon-est@ac-lyon.fr

LYON NORD 69004 LYON

100 rue Hénon
04 78 28 37 09
cio-lyon-nord@ac-lyon.fr

LYON OUEST 69009 LYON

Immeuble Yellow Square, 3 square Averroès
04 78 47 82 47
cio-lyon-ouest@ac-lyon.fr

OULLINS 69600

30 Boulevard Émile Zola
04 78 50 17 40
cio-oullins@ac-lyon.fr

SAINT-PRIEST 69800

5 impasse Jacques Brel
04 78 20 89 83
cio-saint-priest@ac-lyon.fr

VÉNISSIEUX 69200

Centre académique Michel Delay, 10 bis avenue Jean Cagne
04 78 70 72 40
cio-venissieux@ac-lyon.fr

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE 69400

63 avenue Saint-Exupéry
04 74 68 11 43
cio-villefranche@ac-lyon.fr

CENTRE D'INFORMATION INTERNATIONALE

69004 LYON
100 rue Hénon
04 78 28 37 09
cii.lyon@ac-lyon.fr



AUTRES ADRESSES UTILES

RECTORAT DE LYON

LYON 7^e 69354 Cedex 07
92 rue de Marseille, BP 7227
04 72 80 60 60
Fax 04 78 58 54 78
<http://www.ac-lyon.fr>

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'AIN

BOURG-EN-BRESSE 01012 Cedex
10 rue de la paix, BP 404
04 74 45 58 40
Fax 04 74 45 58 99
ce.ia01@ac-lyon.fr

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA LOIRE

SAINT-ÉTIENNE 42023 Cedex 2
9 et 11 rue des docteurs Charcot
04 77 81 41 00
Fax 04 77 81 41 41
ce.ia42@ac-lyon.fr

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU RHÔNE

LYON 7^e 69309 Cedex
21 rue Jaboulay
04 72 80 67 67
Fax 04 72 71 46 85
ce.ia69@ac-lyon.fr

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

OYONNAX 01100
Centre culturel Aragon - 88 cours de Verdun
04 74 81 96 90
Fax 04 74 81 96 86

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

VILLEURBANNE 69100
46 cours de la République
04 78 68 98 27
scolarite@enm-villeurbanne.fr

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE LYON

LYON 5^e 69005
4 montée Cardinal Decourtray
04 78 25 91 39
Fax 04 78 15 09 60
scolarite@conservatoire-lyon.fr

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE - CONSERVATOIRE MASSENET

SAINT-ÉTIENNE 42100
32 rue des Francs-Maçons
04 77 49 65 30
Fax 04 77 49 65 38
conservatoire@Saint-Etienne.fr

CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (CNED)

CHASSENEUIL-DU-POITOU 86980 Cedex
BP 60200
05 49 49 94 94
Fax 05 49 49 96 96
<http://www.cned.fr>

DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

LYON 3^e 69401 CEDEX 03
Cité administrative de la Part-Dieu, 165 rue Garibaldi,
BP 3202
04 78 63 34 13
Fax 04 78 63 34 17
srfd.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE JEUNESSE ET SPORTS

BOURG-EN-BRESSE 01012 Cedex
9 rue de la Grenouillère, CS 60425
04 74 32 55 00
Fax 04 74 32 55 00
ddcs@ain.gouv.fr

LYON 3^e 69422 Cedex 03
245 rue Garibaldi
04 78 60 40 40
drjscs69@drjscs.gouv.fr

LYON 3^e 69421 Cedex 03
33 rue Moncey
04 81 92 44 00
Fax 04 78 62 50 80
ddcs-contacts@rhone.gouv.fr

SAINT-ÉTIENNE 42050 Cedex 02
Immeuble Le Continental, 10 rue Claudius Buard, CS
50381
04 77 49 63 63

MAISON DÉPARTEMENTALE DE PERSONNES HANDICAPÉES

BOURG-EN-BRESSE 01000
13 avenue de la Victoire
0 800 888 444
Fax 04 74 32 58 58
mdph@cg01.fr

LYON 7^e 69007
8 rue Jonas Salk
04 26 83 86 86
handicap@grandlyon.com

SAINT-ÉTIENNE 42000
23 rue d'Arcole
04 77 49 91 91
info@cg42.fr



onisep.fr

Des ressources d'information et des séquences pédagogiques pour les équipes éducatives



Les études, les diplômes, les établissements de formation, les métiers



Des informations de proximité, spécifiques à chaque académie, à chaque région



Des témoignages vidéo de professionnels et de jeunes en formation



Une rubrique dédiée aux équipes éducatives



Des séquences pédagogiques pour la découverte du monde économique et professionnel



Des infos sur Folios, l'appli au service des parcours éducatifs



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS